JOU
2996

LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

le vendredi 19 septembre
nuageux
pluie passagère
aperçu pour demain: plutôt nuageux
Celsius (°C)
minimum 12
maximum 20

Deuxième année — No 166 | 16 pages | 25 cents | 1975

28-03-76 00107 1-90S 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
DEPOT D-745136

Encore ni métro ni autobus

Les Montréalais ont été pris par surprise hier après-midi

(PC - LE JOUR) — Métro et autobus ont cessé de rouler hier: à 15 heures, dans le cas du métro et à 19 heures, dans le cas des autobus. La grève a été déclenchée par les 2250 employés de garage, proposés à l'entretien et caissiers de la CTCUM (commission de transport de la communauté urbaine de Montréal).

Selon le président du front commun syndical de ces travailleurs, M. Jacques Beaudoin, les négociations avec la CTCUM s'étaient soldées par "un échec total, sur toute la ligne" et la Commission "n'avait même pas daigné faire une nouvelle offre salariale".

Cette grève, même si elle est légale, est injustifiée, coûteuse et antisociale, a déclaré hier le premier ministre Bourassa, à Québec. Quant au président de la CTCUM, M. Lawrence Hannigan, il a déclaré que des menaces avaient été proférées à l'égard de certains contremaîtres, parce que ceux-ci ont travaillé à la place des hommes d'entretien lors de la dernière grève.

Pendant que la grève était déclenchée à Montréal, le ministre du Travail remettait à la commission parlementaire le premier rapport du médiateur Roger Pilote sur l'état des négociations. Le mandat de ce dernier a été allongé jusqu'à mardi prochain.

Nos informations, en page 4

Photo LE JOUR: Claire Beaugrand-Champagne

La grève des transports en commun en a pris plus d'un par surprise hier après-midi à Montréal, comme en témoigne cette photo où l'on voit un employé de la CTCUM mettant la clé dans la porte du métro devant quelques usagers qui s'apprêtaient à entrer.

Editorial

La comète, le bateau et le péril Drapeau

par Evelyn Dumas

page 10

Net recul des conservateurs en Ontario

Le NPD fait une percée spectaculaire

TORONTO (d'après CP) — A 20 heures 40 hier, les extrapolations faites par Radio-Canada à partir des premiers résultats du scrutin provincial en Ontario indiquaient l'élection d'un gouvernement conservateur minoritaire, ce qui, si la tendance se confirmait, représenterait un net recul pour le parti qui règne sur la province voisine depuis 32 ans.

A l'heure dite, Radio-Canada notait 50 conservateurs élus ou en avance, 36 libéraux et 33 néo-démocrates.

Au même moment, la Canadian Press parlait de trois conservateurs élus et 45 en avance (total 48), deux libéraux élus et 31 en avance (33) et quatre NPD élus, 23 en avance (27).

Ces premiers résultats laissaient entrevoir une percée spectaculaire du NPD, qui détenait 20 des 117 sièges au moment de la dissolution de la Chambre. Le leader néo-démocrate ontarien, Stephen Lewis, fils de l'ex-chef national du même parti, avait mené une campagne "sérieuse" où il s'efforçait d'éviter tout dogmatisme, dirigeant ses propos vers les secteurs d'indécis dans la classe moyenne.

M. Lewis lui-même était surpris des premiers résultats: quelques instants avant que ceux-ci ne soient connus, il avait confié ses prédictions aux reporters: il s'attendait à ce que son parti perde deux sièges. Le père Lewis, présent, manifestait son contentement.

Les conservateurs contrôlaient 74 sièges avant la dissolution de la Chambre. Les libéraux en avaient 23. Ces derniers semblaient donc également en voie de gagner du terrain, même si leur avance, en début de soirée, étonnait moins que celle des néo-démocrates. Le leader libéral, Robert Nixon, âgé de 47 ans, dirigeait son parti pour la troisième fois dans une élection provinciale. Lui aussi a un père célèbre: Harry Nixon, le dernier libéral qui ait été premier ministre de l'Ontario.

Pour ce qui est du pourcentage des voix données à chaque parti, les résultats compilés par la Canadian Press en début de soirée pour 295 bureaux de scrutin sur le total de 20,761 se distribuaient ainsi: Conservateurs, 35%; Libéraux, 34%; NPD, 30%; autres, 1%.

Il y avait hier quelque cinq millions d'Ontariens inscrits sur les listes électorales, et 456 candidats se disputaient les 125 sièges de l'assemblée législative, huit nouveaux sièges ayant été ajoutés par une refonte de la carte électorale.

Le Front commun est enfin né

par Gisèle Tremblay

La douloureuse naissance du second Front commun de la fonction publique (CSN, CEQ, FTQ), survenue dans la nuit de mercredi à jeudi, a été annoncée officiellement hier, au cours d'une conférence de presse tendue, et son poids est de 185,000 membres (85,000 CSN, 75,000 CEQ, 25,000 FTQ).

Les trois centrales ont en effet convenu d'une politique salariale commune qu'ils présenteront mardi prochain au ministre de la Fonction publique, M. Oswald Parent.

Celui-ci en a été avisé hier dans un télégramme où le Front commun réclame la formation d'une table centrale de négociation, comme en 1972.

Les revendications salariales, dont le détail sera révélé la semaine prochaine, comprend cinq points dont des hausses de 28.5% et le relèvement du salaire minimum de $100 à $165 par semaine.

Le porte-parole du Front commun, M. Robert Gaulin (CEQ), a répondu aux journalistes hier avec une nervosité inattendue qui a alourdi l'atmosphère, de sorte que la CEQ paraissait entrer dans le Front commun avec autant de crainte qu'elle l'avait abordé avec prudence.

Aucun des présidents des trois centrales, leaders et prisonniers du Front commun 1972, ne participait à sa renaissance d'hier: cette année se sont des techniciens de la négociation, plutôt que des politiques, qui coordonnent les pourparlers pour chacune des centrales.

Autres informations, page 4

Le FBI a arrêté Patricia Hearst à San Francisco

(d'après l'AFP et l'AP) — La cavale de Patricia Hearst, fille de famille passée dans la clandestinité pour combattre par les armes "l'establishment" américain dans les rangs de l'Armée de libération symbionaise (SLA), a pris fin hier à San Francisco.

La jeune fille, recherché notamment pour vol à main armée, a été arrêtée par le FBI en début d'après-midi dans un quartier populaire de cette ville, fief de la richissime famille Hearst.

Selon un porte-parole du FBI, la fille du magnat de la presse américaine a été incarcérée à San Francisco peu après l'arrestation de deux de ses compagnons, William et Emily Harris.

Miss Hearst a été arrêtée au 625 de la Morse Street puis interrogée par le FBI.

Deux mois après avoir été "enlevée" à son domicile de Berkeley, Californie par un commando de l'Armée de Libération symbionaise, Patricia Hearst a été inculpée pour sa participation à un hold-up de banque commis le 15 avril 1974 à San Francisco.

Auparavant, le FBI avait arrêté dans la journée deux autres membres de l'Armée de Libération symbionaise SLA: William et Emily Harris, un couple qui s'était rencontré en 1970 dans une université américaine. Ils s'étaient mariés en 1971 et avaient gagné Berkeley en Californie en 1973.

Pat Hearst, au moment de son arrestation, semblait en bonne santé, a déclaré l'agent du FBI à San Francisco, M. Charles Bates.

La mère de Patricia Hearst, Mme Catherine Hearst, qui se trouve actuellement à Los Angeles, a annoncé qu'elle retournerait tout de suite à San Francisco afin de revoir sa fille. Son père, M. Randolph Hearst, éditeur du "San Francisco Examiner", s'est refusé à toute déclaration.

L'aluminerie au Saguenay

L'Alcan confirme

Le président d'Aluminium du Canada Ltée, M. David Culver, a confirmé hier, dans un communiqué envoyé à tous les journaux, l'essentiel des informations publiées hier en exclusivité dans le JOUR, concernant un projet d'investissement de $1 milliard pour l'expansion de l'Alcan au Canada, principalement dans la région du Saguenay.

La confirmation survenait quelques heures après que le ministre Guy Saint-Pierre ait qualifié de "nouvelle sans fondement" l'information en question.

En fait, selon les précisions apportées par M. Culver, des investissements de $600 millions sont prévus depuis plusieurs années pour moderniser l'ensemble des installations canadiennes de l'Alcan, mais un projet de $400 millions, au Saguenay, s'ajoute maintenant. Ce projet viendrait effectivement en concurrence avec l'aluminerie d'Etat prévue à Saint-Augustin, puisqu'elle serait destinée en bonne partie à l'exportation.

Enfin, l'Alcan confirme qu'elle est intéressée à toute forme d'aide de l'Etat, même si elle n'a pas encore envisagé une participation directe. Le JOUR révélait hier que Québec était intéressé pour sa part à détenir de 30 à 35% de cette nouvelle aluminerie.

Nos informations, page 9

Drapeau n'aura pas le France

Le Maire Jean Drapeau n'aura pas le paquebot "France" à demeure dans le port de Montréal.

En effet le premier ministre Bourassa a indiqué que le Gouvernement n'achèterait pas le luxueux paquebot de la ligne Transat. On estimait son coût entre $15 et $35 millions.

Néanmoins, le gouvernement poursuit ses études en vue de construire un centre de congrès à Montréal qui coûterait un peu plus de $54 millions. M. Bourassa ignore pour le moment quand une décision sera prise à ce sujet.

Dans un bref communiqué, le maire Jean Drapeau a déclaré: "Il me reste à souhaiter que la solution que le gouvernement jugera à-propos de favoriser pour répondre au besoin d'un tel centre au Québec devienne une réalité prochaine".

La crise à St-Léonard

Choquette formule un compromis

(P.T.) — Le ministre de l'Education, M. Jérôme Choquette, a présenté au cabinet des ministres mercredi son projet de solution à la crise linguistique de Saint-Léonard. Ce projet est encore à l'étude étant donné ses implications sur les plans religieux, linguistiques, et judiciaires.

Cette précision au sujet des aspects **religieux**, apportée hier par le premier ministre Bourassa signifierait donc que la solution retenue serait celle suggérée la semaine dernière par le président du Parti libéral du Québec, M. Claude Desrosiers. Cette solution visait à étendre à toute l'île de Montréal le quota d'élèves anglais imposé à chaque commission scolaire.

Cela impliquerait que la commission scolaire **protestante** de Montréal (PSBGM) étendrait ainsi son bassin de population à toute l'île de Montréal, donc à Saint-Léonard. Or, la majorité, sinon la totalité, des Italiens de l'Est de Montréal sont catholiques.

Une telle solution peut évidemment soulever bien des protestations de la part des commissions scolaires catholiques, qui s'y sont déjà opposées devant le Conseil scolaire de l'île de Montréal lors de la présentation des mémoires sur la restructuration scolaire.

On s'attend, à Québec, à ce que le ministre Choquette fasse connaître sa position définitive au plus tard lundi. Il étudie encore la question avec ses fonctionnaires.

Autres informations, page 5

le labyrinthe

Une facture "estimée"

Une fois sur deux au moins, l'Hydro-Québec vous envoie une facture "estimée" de votre consommation d'électricité dans les deux derniers mois. C'est choquant, particulièrement quand l'évaluation est élevée.

La facture représente souvent le seul contact entre l'abonné et l'Hydro-Québec. Tout abonné désireux de contrôler mieux ses factures d'électricité et sa consommation peut le faire.

Notre chronique, page 2

Les vins
ANTONIN RODET

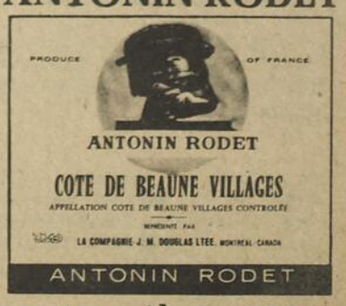

sont aussi bons qu'on le dit $6.95

les régions

Les expropriations de St-Augustin

La CUQ n'a jamais voulu informer la population

par Jacques Guay
notr envoyé spécial

QUEBEC — La Communauté urbaine de Québec n'a jamais voulu informer la population de Saint-Augustin de ses intentions d'exproprier des terres pour la construction de l'aluminerie.

C'est la conclusion à laquelle arrivent ceux qui relisent les coupures de journaux sur cette affaire.

Ainsi le 18 avril dernier le chroniqueur municipal du Journal de Québec écrivait ce qui suit, à la suite d'une réunion de la CUQ, à l'hôtel de ville de Québec: "Et, paraît-il, c'est pour éviter la spéculation que mardi (le 15 avril) avant la tenue de l'assemblée du Conseil de la CUQ, on a convoqué les maires, à huis clos, pour leur lire une lettre du ministre de l'Industrie et du Commerce, leur faisant part de l'approbation du projet d'une aluminerie et leur demandant de se hâter pour prendre les procédures d'achat d'une superficie de quelque 35 millions de pieds carrés, près du parc industriel de la CUQ, au montant de $2.3 millions, frais inclus. De cette façon, on évitait que les maires ne posent des questions trop embarassantes, lors de la réunion publique du Conseil, de façon à mettre la puce à l'oreille aux journalistes."

Quelques jours plus tard, en Chambre, le ministre de l'Industrie, M. Guy Saint-Pierre, confirmait qu'il avait demandé à la CUQ d'exproprier des terres à Saint-Augustin. "Le projet d'aluminerie, souligna-t-il, n'étant pas rendu au stade des décisions finales, il n'y a pas de site qui a été, de façon irrévocable, choisi. Mais Saint-Augustin étant un des sites des plus favorables, dans la région de Québec, pour se prêter à la construction d'un complexe important, à ma demande, la Communauté urbaine de Québec a, par voie d'expropriation, pour éviter toute spéculation sur les terrains, exproprié plus de 1,500 acres dans le territoire de Saint-Augustin".

Le ministre ajouta même: "Mais, encore une fois, ces terrains, si le projet ne marche pas, pourraient être affectés à d'autres fins ou on pourrait cesser tout simplement le processus d'expropriation".

Deux jours plus tard le Journal de Québec n'en titrait pas moins: "L'expropriation de 816 acres, la CUQ contredit le ministre Saint-Pierre". Et Gaétan Fontaine écrivait: "La Communauté urbaine de Québec n'a pas encore entamé les procédures en vue de l'achat ou l'expropriation des 816.3 acres de terrain destinés à recevoir la future aluminerie, de $500 millions, de Saint-Augustin."

Cette révélation d'un porte-parole de la CUQ vient en complète contradiction avec la déclaration que faisait, jeudi, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre . . . A la CUQ, on s'interroge sur les raisons qui ont amené le ministre Saint-Pierre à faire une telle déclaration . . . Bien entendu, pour une raison très compréhensible, on refuse encore de dévoiler l'emplacement de la future aluminerie mais, selon notre source, les terrains en question n'auraient pas fait l'objet d'une spéculation, du moins, pas de spéculation récente.

Comme on peut le constater, la CUQ n'a absolument rien mis en oeuvre pour informer la population. C'est le moins qu'on puisse dire.

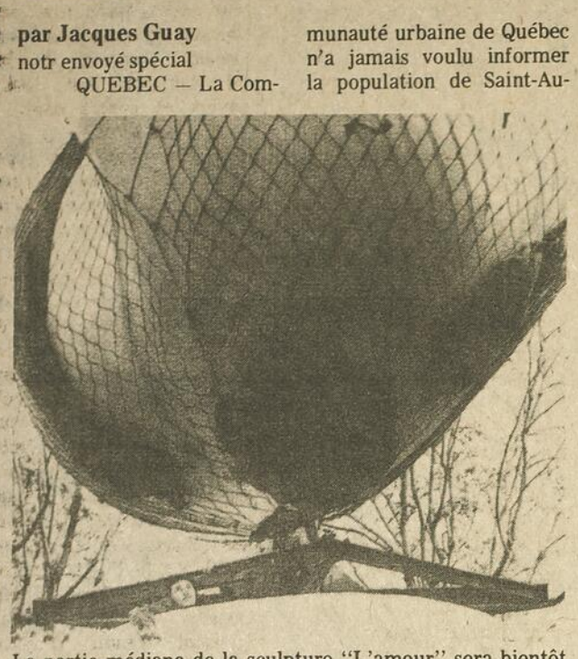

La partie médiane de la sculpture "L'amour" sera bientôt en place en face de la Place du Portage, à Hull. C'est un hélicoptère géant des Forces Armées Canadiennes qui l'a transporté (elle pèse 5,000 livres) depuis Renfrew, en Ontario, à quelque 60 milles de Hull. (Téléphoto PC)

Beauharnois

Deux multinationales devront "assainir l'air"

MONTREAL (PC) — Le gouvernement du Québec a émis récemment des ordonnances, en vertu de la loi de la qualité de l'environnement, obligeant deux grandes corporations multinationales, Chromasco et Union Carbide, à modifier leurs usines d'alliages de métaux pour assainir l'air de la région de Beauharnois.

Les ordres gouvernementaux, qui entraînent des peines de $10,000 par jour, établissent un calendrier précis pour la mise en place, dans les fours, d'appareils destinés à réduire considérablement les émissions de particules.

C'est la première fois que le directeur des Services de protection de l'Environnement, relevant du ministère des Affaires municipales, met ainsi en application des dispositions de l'article 25 de la loi de la qualité de l'environnement à l'égard des grandes entreprises de transformation des matières premières.

Les ordonnances ont pour but spécifique de rétablir, à Beauharnois, à Melocheville et dans toute cette région du sud-ouest de Montréal, le droit des citoyens à la jouissance d'un "environnement qui sauvegarde leur bien-être, leur confort et leurs biens".

Guerre du câble

Le juge Quimper reporte son verdict au 16 février

RIMOUSKI (PC) — Le juge Charles B. Quimper, de la Cour provinciale à Rimouski, a reporté au 16 février prochain le verdict qu'il doit prononcer en rapport avec 12 plaintes logées par le ministère québécois des Communications contre le M. François Dionne, de Matane, le protégé d'Ottawa dans ce qu'il est convenu d'appeler la guerre de la câblodiffusion dans le Bas Saint-Laurent.

Ces plaintes portent sur la non-observance de certaines ordonnances de la Régie des services publics, infractions qui auraient été commises sur une période de 277 jours. Le Québec reproche notamment à M. Dionne de ne pas avoir exploité son réseau de télédistribution à la date déterminée par la Régie québécoise, sur le territoire de Matane, Amqui, Sayabec et Causapscal.

Ces plaintes avaient été portées au cours du mois de juin dernier devant le juge Marc Dubé, de la Cour provinciale, mais ce dernier s'est retirer du dossier en faveur du juge Quimper.

Au cours de l'audience de mercredi, à Rimouski, le juge Quimper a demandé aux procureurs des deux parties de lui soumettre leurs plaidoiries par écrit et leur a accordé quatre mois pour ce faire. Il s'est réservé un cinquième mois additionnel pour rédiger son jugement.

En reprochant ainsi son verdict à cinq mois, le magistrat a dit espérer que les premiers minsitres Bourassa et Trudeau trouveront entretemps une solution politique pour régler cettte querelle de juridiction en matière de câblodistribution.

D'autre part, dans les cas où un verdict de culpabilité serait rendu contre M. Dionne, le juge Quimper a déclaré qu'il tiendra compte de la situation qui fait de MM. Dionne et d'Auteuil les cobayes d'une chicane gouvernementale.

M. Raymond d'Auteuil, de la firme Câblodistribution de l'Est Inc. exploite un réseau de télédistribution à Mont-Joli et à Rimouski, en vertu d'un permis de la Régie des services publics du Québec.

LIVRAISON QUOTIDIENNE PAR CAMELOT MOTORISÉ

Ce nouveau service vous permet de recevoir votre quotidien favori tous les matins avant 7h00. De plus, vous n'êtes pas importunés par la perception puisque cet abonnement est payable à l'avance!

* * *

Ce service est établi dans les villes suivantes:

TROIS-RIVIERES - SHERBROOKE - CHARLESBOURG - N.D.G. - WESTMOUNT - HAMPSTEAD - SNOWDON - COTE-DES-NEIGES - OUTREMONT - VILLE ST-LAURENT - CARTIERVILLE - NOUVEAU-BORDEAUX - BROSSARD - GREENFIELD PARK - ST-LAMBERT -

* * *

CA VOUS INTERESSE?

Donc, remplissez le coupon ci-dessous, accompagné du chèque ou mandat au montant requis, soit:

$18 pour 3 mois . . . . . $36 pour 6 mois . . . . . $72 pour 12 mois . . . . . .

NOM: . . . . . .

ADRESSE: . . . . . .

VILLE: . . . . . **TEL.:** . . . . . .

LE JOUR 387 boul. Lebeau, V. St-Laurent 331-8961

le labyrinthe

par Alain Duhamel

Une facture estimée

Quand l'abonné reçoit une facture "estimée" de l'Hydro-Québec et que, par dessus le marché, cette facture lui paraît un peu gonflée, il prend en grippe les employés de notre société d'Etat.

Il ne pourrait en être autrement, d'autant plus que l'Hydro-Québec fait l'impression d'administrer ses affaires au pifomètre en estimant la consommation plutôt qu'en la vérifiant à chaque fois.

L'ordinateur de l'Hydro-Québec n'admettra pas plus de trois factures "estimées" par abonné. A la quatrième occasion, la fiche de l'abonné ne passera pas le programme et un inspecteur devra vérifier le compteur. C'est la première façon d'ajuster les factures d'un abonné, si cet ajustement ne se produit pas, une fois sur deux.

La seconde façon consiste à entrer en communication avec le service à la clientèle de l'Hydro-Québec afin de réclamer une lecture du compteur ou un examen du dossier.

L'abonné attentif à sa consommation d'électricité ne devrait jamais permettre plus de deux factures "estimées" de suite.

En outre, quand un inspecteur laisse un carton dans la boîte aux lettres parce qu'il n'a pu avoir accès au compteur, il appartient à l'abonné lui-même de faire une lecture en suivant les indications, forts simples, et en envoyant son résultat à l'Hydro-Québec.

La facture estimée n'est pas le fruit de l'imagination d'un employé des services de comptabilité. Il s'agit en fait d'une formule d'estimation fondée sur habitudes de consommation de la région, sur la moyenne de la consommation au cours de la dernière année, sur la moyenne de consommation pour la période courante et sur la consommation moyenne de l'abonné au cours de la période courante et de la dernière année.

L'Hydro-Québec a mis cette formule au point il y deux ans environ. Elle remplaçait alors une formule moins fiable fondée sur les deux dernières périodes de consommation.

Les courtiers d'assurance

A la suite des plaintes du public, l'Association des courtiers d'assurances du Québec a résolu de guider ses membres dans leurs communications avec le public.

Depuis quelques mois, le public s'est plaint de plus en plus des pressions des courtiers à leur égard au renouvellement des polices d'assurances-automobiles. Des courtiers "proposaient" alors à leurs clients d'assurer tous leurs biens ou rien du tout.

M. Jean Grégoire, vice-président de l'Association des courtiers d'assurances du Québec écrit: "Il est vrai que des lettres comme celles que vous avez publiée sont adressées à certains automobilistes par certains courtiers (Le Jour 21 août 1975). C'est aussi vrai que dans la plupart des cas, ces lettres sont adressées à la suite de situations bien particulières sur lesquelles le courtier n'a aucun contrôle".

Comme le fait, par exemple, que cinq compagnies se soient retirées du marché obligeant ainsi les courtiers à replacer leurs clients ailleurs, chez des compagnies plus exigeantes.

Le courtier a aussi l'obligation d'équilibrer son portefeuille de telle sorte qu'il puisse distribuer ses risques.

"Je vous souligne également, poursuit M. Grégoire, qu'il est beaucoup plus à l'avantage de l'assuré qu'à celui du courtier, de grouper toutes les assurances avec le même bureau".

Information automobile

M. Denis Olivier, du lac Etchemin, demande s'il existe "un ou des dossiers où on a établi des comparaisons entre les diverses compagnies, les avantages et inconvénients."

Le Bureau des assurances du Canada, 1080 Côte du Beaver Hall, chambre 920, à Montréal, peut vous fournir une abondante documentation sur les assurances automobiles.

Mais pour obtenir une analyse critique de l'assurance-automobile, adressez-vous à l'Association de protection de l'automobiliste, c.p. 117, Station E, Montréal; au téléphone, 273-2477. M. Philippe Edmonston, nous n'en doutons pas, se fera un plaisir de vous guider dans vos recherches.

Mal pris? Ecrivez-nous. Le Labyrinthe, 387 boul. Lebeau, Ville Saint-Laurent, P.Q.

Grève chez Eddy

OTTAWA (PC) — Quelque 1,200 papetiers des usines E.B. Eddy d'Ottawa et de Hull ont déclenché une grève, mercredi, un jour et demi avant la date prévue.

Les travailleurs s'étaient prononcé, le mois dernier, en faveur d'une grève pour appuyer leurs revendications salariales et le président national du Syndicat canadien des papetiers, M. I.H. Lorrain, avait déclaré que la grève commencerait vendredi.

Le syndicat demande des augmentations de salaire de $2 l'heure pour un contrat d'un an. Actuellement, le salaire moyen est de $5.30 l'heure. La compagnie a offert une hausse de trois pour cent pour chacune des années d'un contrat de deux ans.

au jour le jour

A MONTREAL

• Rencontre de retraités et pré-retraités organisée par le Service d'éducation des adultes du CEGEP de Rosemont, de 19h à 22h.

• Conférence sur les droits linguistiques, à 20h, organisée par la Tribune Socialiste, au 226 est, rue Saint-Catherine.

• Inscription au cours de moniteurs offert par la Croix-Rouge (Service de sécurité aquatique), au 2170 ouest, boul. Dorchester ou à la Piscine du CEGEP Ahuntsic, 825, rue Emile-Journault (jusqu'au 25 septembre).

• Congrès de la Fédération de l'Age d'or, à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal. Thème: l'Age d'or face à ses responsabilités.

• Congrès international de médecine naturelle 1975, à l'hôtel Windsor, 1170, rue Peel.

AILLEURS AU QUEBEC

Gatineau: Rencontre sociale (souper aux fèves au lard), à 20h, organisée par le Parti Québécois, au Pavillon Bleu, 107 - 1e avenue, à l'intention des gens de la région.

New-Richmond: Congrès de l'Union des Producteurs Agricoles (UPA).

Québec: Deuxième colloque international d'économie pétrolière, à l'Université Laval.

Rimouski: Table ronde sur la rentrée, organisée par l'Association d'éducation du Québec, à 19h, à l'école Paul-Hubert. Invité: M. Jérôme Choquette, ministre de l'Education.

Shawinigan: Congrès national annuel des Dames Champlain (jusqu'au 21 septembre).

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Lithographié par Journal Offset Inc. 254 Benjamin-Hudon, à Ville Saint-Laurent.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine; par la poste; $60.00 par année $32. par six mois et $18.00 par trois mois. Edition du samedi: $15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction: Paule Beaugrand-Champagne

Editorialistes: Yves Michaud, Laurent Laplante, Jacques Parizeau.

Chef de pupitre: Roch Côté; adjoint: Jean-Noël Bilodeau.

Politique: Jacques Guay, Evelyn Dumas, Guy Rochette, Jean Chartier, Pierre Sormany, Antoine K. Char, Jacques Keable.

Informations générales: Alain Duhamel, Louis Fournier, Pierre Tanguay, Robert Lévesque et Gisèle Tremblay.

Culture populaire: Henri Jalbert, Jean-Pierre Tadros, Bruno Dostie, Christian Nobert, Kathleen Francoeur, Pierre Vallières, André Chartrand.

Photographie: Antoine Désilets, Claire Beaugrand-Champagne, Pierre Boisclair.

Caricature: Berthio'

ADMINISTRATION

Président du conseil d'administration: Jacques Parizeau

Directeur administratif: Jean-Pierre Nepveu

Comptable: Ginette Roy

Assistante comptable: Johanne Marier

Tirage: Michel Gagné, Roland Legault

Publicité: Directeur, publicité locale et nationale: Marcel Pinsonnault

Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Robert Pépin, Armand Lavigne, Francine Tremblay,

Carrières: Suzanne Asselin, Margot Reddy

Petites annonces et avis légaux: Hélène Lespérance

LE JOUR

Pas de périodes spécifiques de questions sur les Jeux: la fin des espoirs du RCM

par Guy Rochette

Les jeux sont faits, il n'y aura pas de périodes spécifiques de questions, concernant les Jeux olympiques lors des assemblées régulières du Conseil.

"Certains motifs me laissent croire que l'intérêt manifesté par l'opposition à l'endroit des Jeux olympiques est un peu suspect quant à la pureté des buts. C'est cependant dans la règle du jeu que l'opposition fasse ça. Mais si on est pas naïf on doit comprendre qu'une administration a autre chose à faire que de faciliter ce match dans le but d'entretenir des doutes sur les finances des Jeux olympiques. Si l'administration avait des choses à cacher, cela aurait paru en commission parlementaire à Québec et ici au conseil lors de périodes spécifiques de questions. Alors, on ne va pas recommencer ce petit jeu des questions à chaque séance".

Ces propos du maire Drapeau ont mis fin hier aux espoirs du RCM de voir le Conseil adopter sa motion recommandant l'inscription à l'ordre du jour de chacune des assemblées du Conseil d'une période de questions relativement aux Jeux olympiques et aux obligations qui en résultent pour la Ville. Cette importante question de principe contre laquelle se sont prononcés tous les conseillers du Parti civique et pour laquelle le RCM a ces jours derniers mener son filibuster a toutefois donné lieu à de nombreux accrochages. L'incident le plus important a d'ailleurs conduit à l'expulsion du conseiller Paul Cliche du Rassemblement des citoyens de Montréal.

Cette éviction du conseiller Cliche est survenue après que le maire Drapeau eut quitté son siège de président d'assemblée, gagné les banquettes réservés aux élus et prononcé son habituel discours sur l'oeuvre (Jeux olympiques) et l'ampleur du défi. Prenant la parole à la suite de l'exposé du maire, le conseiller Cliche n'eut que le temps de dire: "Le maire Drapeau vient de nous donner le plus bel exemple du vide de la démocratie formelle. Tout ça n'est qu'un jeu. Celui de ces partis traditionnels qui sont financés par des caisses électorales occultes".

A peine ces mots de caisses électorales occultes sont-ils prononcés que "touchés dans leur honneur" comme le dit plus tard le conseiller Lamarre, les membres du Parti civique protestent et réclament que le conseiller Paul Cliche retire ses paroles. Le président d'assemblée Abraham Cohen, en remplacement du maire Drapeau, intime l'ordre au conseiller Cliche de retirer ses paroles.

Photo Claire Beaugrand-Champagne

Un spectaculaire accident de camion est survenu hier sur la route 20, près de Dorion, alors qu'un énorme camion a dérapé pour se retrouver dans un fossé.

Polyvalente Père-Marquette

Embauche de gardiens pour surveiller intrus, vandales et "pushers"

par Pierre Tanguay

Des commissaires de la CECM ont tout de suite crié à l'"Etat policier" quand hier, à la réunion hebdomadaire de la commission, un directeur de région a proposé l'embauche de sept gardiens de sécurité pour mettre fin au vandalisme qui sévirait dans une polyvalente de l'est de la Métropole et pour faire régner la discipline dans l'école.

Les commissaires se sont finalement entendus (deux s'y sont toutefois opposés) pour procéder à l'embauche sur une base expérimentale de quatre mois, de gardiens qui s'occuperaient des intrus de l'extérieur puisque, semble-t-il, les vandales et "pushers" viennent de l'extérieur et non pas de l'intérieur.

Ce projet a été accepté par les commissaires à condition toutefois qu'un programme de surveillance-éducation soit adopté pour l'intérieur. Une autre proposition adoptée à l'unanimité vise à monter un dossier de tous les problèmes de discipline dans les écoles et polyvalentes de la CECM, de l'adresser au ministre de l'Education afin de déterminer précisément les besoins de la CECM en personnel d'encadrement.

Ces modifications à la proposition initiale qui visait à un contrôle policier de la discipline à l'intérieur de la polyvalente Père-Marquette ont été apporté après que plusieurs commissaires se soient vigoureusement opposés aux contrats entre gardiens de sécurité et étudiants.

Puisque les problèmes viendraient surtout de la présence dans l'institution d'éléments perturbateurs étrangers, on a donc décidé d'exercer un **blocus intrus** aux portes de l'institution. Les gens de l'intérieur auront affaire aux éducateurs spéciaux, les "intrus" aux gardiens de sécurité.

Certains points d'ont cependant pas été éclaircis. Le gardien-chef qui pourrait être un policier à la retraite aura-t-il le droit de faire des arrestations? La carte d'identité interne pour les étudiants sera-t-elle émise et faudra-t-il montrer patte blanche pour entrer à l'école? Suivra-t-on le conseil du comité de parents de Père-Marquette et instaurera-t-on un système de contrôle des déplacements des étudiants, les poursuivant même jusque dans les toilettes?

Un commissaire, M. Gaston Michaud, qui reconnaissait qu'à Père-Marquette il y avait un problème de vandalisme a affirmé au cours du débat: "Si on veut régler le problème de façon policière on va se diriger vers un problème grave à long terme alors que s'installeront la méfiance et la sournoiserie".

Projet à l'étude

Collaboration entre la CECM et les garderies

(P.T.) — La CECM a décidé hier de reporter à la première semaine d'octobre l'étude du rapport du directeur de son service des études sur un projet de collaboration intense entre les garderies de Montréal et la commission des écoles catholiques.

Ce projet devra d'abord être soumis au comité de parents de la CECM selon le voeu des commissaires pour y être discuté avant de revenir devant eux.

Estimant que l'école doit évoluer vers un rôle communautaire, les auteurs du rapport recommandent à la CECM qu'elle participe avec ceux qui travaillent déjà dans le milieu à la mise sur pied de services de garde post-scolaire pour les enfants de l'élémentaire et du pré-scolaire.

Les auteurs proposent aussi que la CECM louent ses locaux disponibles à un prix nominal à des groupements qui en font la demande. Qu'elle prête aussi du matériel et de l'équipement éducatif sur une base annuelle ou autre, qu'elle vende en priorité aux garderies le mobilier et le matériel de jeu en bon état qui n'est pas utilisé.

Les auteurs du rapport verraient aussi d'un bon oeil l'échange de personnel, l'élaboration de programmes de formation communs.

Sur un autre plan, ils recommandent à la CECM qu'elle facilite le travail des écoles qui veulent tenter de nouvelles expériences dans l'éducation des enfants d'âge préscolaire.

Ils mettent aussi l'accent sur la formation des parents à travers les services d'éducation des adultes déjà existants et ce parce que la "famille est le premier agent d'éducation".

Le rapport suggère également que la CECM mette sur pied des mécanismes assurant une collaboration fonctionnelle entre tous les services qui s'occupent des enfants, maternelles, d'accueil pour immigrants, maternelles pour enfants inadaptés, pré-scolaire pour enfants de milieux défavorisés etc.

Finalement, le rapport recommande à la commission scolaire la formation d'un comité multidisciplinaire qui aurait pour tâche d'encadrer tous les projets spéciaux mis sur pied et d'étudier la "problématique du préscolaire pour envisager de nouvelles ressources à long terme".

Les auteurs du rapport souhaite que le comité regroupe des représentants de la CECM et des usagers, c'est-à-dire les parents et les travailleurs de garderies.

De la ville au MAS

Intégration du service des affaires sociales

par Alain Duhamel

D'ici la fin de l'année, le ministère des Affaires sociales commencera l'intégration du service des affaires sociales de la ville de Montréal.

Les pourparlers entre l'administration municipale et les fonctionnaires du ministère se poursuivent toujours afin de mettre au point un projet final d'intégration progressive.

Mais il semble assuré qu'au moins un secteur du service municipal, le secteur santé, s'intègrera au ministère des Affaires sociales avant la fin de l'année. Les secteurs du bien-être et du placement devraient suivre progressivement.

Au bureau du ministre Claude Forget, à Québec, un porte-parole nous a déclaré: "C'est supposé se faire d'ici la fin de l'année. Cela devrait se faire avant la fin de l'année".

"La ville de Montréal, déclare un autre porte-parole du ministère, reconnaît la responsabilité du ministère dans ce domaine". La ville de Montréal est la seule municipalité au Québec qui possède son propre service d'affaires sociales.

Ce service, qui compte environ 1,000 employés, assure le fonctionnement des cliniques pour nourrissons, enfants d'âge pré-scolaire, femmes enceintes, de cliniques dentaires pour enfants d'âges scolaire et de cliniques d'hygiène maternelle en milieu défavorisé. Il effectue des placements d'adultes et d'enfants, distribue des allocations, s'occupe de l'inhumation des personnes et surveille la réglementation et la coordination des campagnes de charité.

Le gouvernement québécois contribue largement au budget du service puisqu'en 1974, il a versé un peu plus de $12 millions à la ville de Montréal laquelle y consacrait, pour sa part, un peu plus de $11 milions. La ville de Montréal récupérera cette somme d'argent qu'elle affectera à d'autres fins.

Du côté de la ville de Montréal, au bureau du président du conseil exécutif, M. Gérard Niding, on n'a pas voulu commenter l'affaire. "Rien à dire à ce sujet-là" nous-a-t-on répondu.

Le problème le plus difficile demeure vraisemblablement l'intégration des fonctionnaires municipaux à la fonction publique provinciale. Le syndicat des fonctionnaires municipaux, préoccupé en ce moment par son affiliation à la Confédération des syndicats nationaux, n'a pu hier nous exposer ses préoccupations au sujet de cette intégration.

"Gardez votre comté propre!"

Le PQ de Sainte-Anne exige la démission de Springate

par Louis Fournier

"Gardez votre comté propre: exigez la démission du député George Springate!"

Tel est le slogan de la campagne lancée, hier, par l'association du Parti québécois du comté de Saint-Anne, dans le Sud-Ouest de Montréal, qui réclame le départ de M. Springate de l'Assemblée national où il détient d'ailleurs, a-t-on dit, le record de l'abstentéisme.

Une pétition — c'est à la mode, depuis celle de CFCF — circule déjà dans le comté et souligne que "l'effet principal" de la croisade du député contre la loi 22 a été de "semer la haine entre Québécois francophones et anglophones".

Au cours d'une conférence de presse, l'ex-candidat du PQ en 1973, Pierre Bergevin, a rappelé que 30% des citoyens de Saint-Anne sont de langue anglaise et qu'ils vivent, depuis longtemps, en harmonie avec la majorité francophone. Les deux groupes sont formés de petits salariés, précise-t-on, et habitent des secteurs populaires, sinon défavorisés, comme Saint-Henri, la Pointe Saint-Charles, la Petite Bourgogne et Verdun.

Lors des dernières élections, le PQ avait recueilli plus de 35% des voix dans Sainte-Anne.

Au lien de déblatérer sur la loi 22, a dit hier M. Bergevin, George Springate aurait dû plutôt s'occuper des problèmes quotidiens des citoyens de son comté: conditions déplorables de logement, manque de loisirs et d'espaces verts, services de santé déficients, exode de la population, etc.

Or, souligne-t-on, M. Springate habite à l'extérieur de Sainte-Anne et il n'y vient presque jamais.

les échos du jour

Ca y est! Pour une fois, Robert Bourassa a pris une décision. Il n'achètera pas le France. Par contre, pourquoi Drapeau ne l'achèterait-il pas tout seul? Après tout, ses "beaux, grands, gros, colossaux" projets, ils les fait toujours tout seul... envers et contre tous.

●●●

Le chef de l'opposition a demandé, mercredi, aux péquistes d'aider LE JOUR en s'y abonnant et en souscrivant lors de sa campagne d'octobre. Invité à parler du JOUR par un militant de Chibougamau il a déclaré que ce quotidien n'a pas encore eu "sa chance". On ne l'a jamais aidé suffisamment" a-t-il ajouté. M. Jacques-Yvan Morin a déclaré que LE JOUR qui fait lui aussi le combat de l'indépendance doit-être aidé par le Parti québécois sans pour autant y être asservi. "Il a jusqu'à présent rendu d'importants services à l'indépendance depuis qu'il existe" a-t-il conclu.

Robert Lévesque au JOUR

LE JOUR compte désormais dans son équipe un autre journaliste d'expérience, Robert Lévesque, qui s'occupera plus particulièrement d'un secteur fort important de votre vie collective: les tribunaux et les affaires judiciaires. M. Lévesque était auparavant à l'emploi du Journal de Montréal. Il a aussi travaillé au Soleil, à La Patrie et à Québec-Presse.

LETTRES AUX TRICOFILIENS

Cher monsieur,

Dix employés des services parlementaires du Parti québécois ont décidé de se regrouper pour faire l'acquisition d'une action de la Société populaire Tricofil. Ces dix personnes m'ont versé chacune $10.00 et m'ont demandé de vous adresser le montant global. Elles ont également voulu que l'action soit mise en mon nom et que j'en sois responsable auprès d'eux. Vous trouverez ci-joint un chèque de $100.00 fait à l'ordre de votre société. Nous profitons de l'occasion pour vous transmettre nos meilleurs voeux de succès dans le combat que vous menez depuis plusieurs années. Veuillez agréer, monsieur Boucher, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

M. Leguerrier, Québec

Salut, travailleurs dans votre usine,

En observant d'un peu près, on voit où vous voulez en venir: posséder votre usine, votre pouvoir, votre pays. On est plusieurs à vouloir la même chose. Ne lâchez pas. La solidarité est un mot que vous et bien d'autres ont réinventé. Lâchez pas, on est tous là.

M. Laurent, Lasalle

Messieurs,

J'espère que la présente arrive en temps. J'ai lu l'article de Louise Fournier dans l'édition du 26 juin du journal Le Jour. Je désire souscrire deux (2) actions de $100.00 chacune. Voici quatre (4) chèques de $50.00. J'espère que cette façon de faire est acceptable. Espérant le tout, convenable, je vous souhaite bon succès. Bien à vous.

P.S. Je travaille ici à Minibridge; c'est à 400 milles au nord de Winnipeg. L'adresse ici est ma résidence.

M. Levac, Saint-Boniface, Manitoba

A qui de droit,

Je vous fais parvenir un chèque de $100.00 pour une action privilégiée de Tricofil afin de vous appuyer dans votre projet formidable. Lâchez pas! Bonne chance dans votre campagne de souscription.

M. Valiquette, Granby

Monsieur,

Suite aux récents articles parus dans les journaux, nous avons décidé de contribuer à votre financement en achetant une (1) action de votre compagnie. Nous croyons qu'il est nécessaire d'encourager les entreprises populaires qui percent de plus en plus au Québec, et qui contribuent à augmenter la vraie économie québécoise. Vous trouverez ci-joint un chèque au montant de $100.00. Espérant le tout à votre satisfaction. Coopérativement,

M. Wolfshagen, Montréal

Bon succès et bravo pour votre courage.

M. Yvon Ouellet, Alma

Chers (es) amis (es),

Vous trouverez ci-joint un chèque de $100.00 afin de défrayer le coût d'une action de Tricofil, encaissable immédiatement. J'espère que d'autres Québécois fouilleront dans leurs goussets afin que puisse vivre Tricofil. Lâchez pas!

M. Savoie, Montréal

Chers camarades de Tricofil,

Dans le passé, vous avez connu de dures luttes, vous vous êtes tenus debout, vous avez créé une solidarité vraiment remarquable, c'est avec des hommes et des femmes comme vous, que nous nous bâtirons un pays où il fera bon vivre... Demain, nous aurons un pays à nous avec des Québécois vraiment capables de s'assumer entièrement, vous en êtes un exemple. Bon succès à la Société populaire Tricofil. Ne lâchez pas, continuez, vous y gagnerez. De tout coeur avec vous, il me fait plaisir de contribuer à vos efforts.

M. Marcel Martel, New-Glasgow

Messieurs,

Notre conseil d'administration a voté un montant de cent dollars ($100.00) pour l'achat d'une action privilégiée dans votre nouvelle entreprise. Nous, du syndicat NABET, section local 62, avons à coeur la promotion du travailleur au Québec et applaudissons bien fort à votre tentative d'autogestion. Nous vous souhaitons toute la chance possible. Bien à vous.

M. Dépatie, Montréal

A qui de droit,

J'aimerais acheter une action de Tricofil au montant de $100.00 (cent dollars). A cet effet, vous trouverez ci-inclus un chèque de ce montant. J'espère que vous obtiendrez rapidement l'argent qu'il vous manquait. J'espère que vos tentatives réussissent et, qui sait, fassent peut-être "boule de neige". Bien à vous.

M. Lepage, Ottawa

RÉNOVATIONS

LES ENTREPRISES VERDI ENRG.

Bureau, intérieur, cuisine, salle de bain, sous-sol.

Demandez M. Freuchet

688-4511

C.E.C.I. EST POUR VOUS:

- Documentation sur le Tiers-Monde,
- Bibliothèque "Tiers-Monde"
- Recherche et publication de dossiers d'actualité,
- Carrefour d'initiation à la coopération internationale,
- Envoi de coopérants dans le Tiers-Monde.

CECI (Centre d'études et de coopération internationale)
4824 Côte-des-Neiges, Montréal H3V 1G4
Tél.: 735-4561

PAYETTE est là

Venez rencontrer

Miss Canada

et voyez la gamme complète des produits YAMAHA

VENDREDI, LE 19 SEPTEMBRE
de 13h00 à 15h00
chez PAYETTE RADIO
730 rue St-Jacques, Montréal 878-4771

Heures d'affaires:
8h30 à 17h30
Sam. 8h30 à 13h00
CHARGEX
MASTER CHARGE

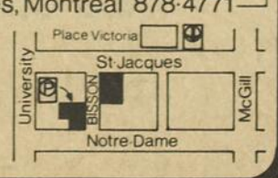

Conflit à la CTCUM

La médiation de Pilote se terminera mardi

QUEBEC (J.K.) — La médiation de M. Roger Pilote est prolongée jusqu'à mardi prochain, le 23 septembre, dans le conflit de la CTCUM. Il devra alors présenter son rapport final au ministre du Travail, M. Gerald Harvey qui, à son tour, en fera rapport à la Commission parlementaire qui se réunira une nouvelle fois.

Tous les membres de la Commission, y compris le député Robert Burns, ont voté en faveur de cette recommandation, sauf le député Fabien Roy, de Beauce-Sud, qui s'est abstenu après avoir soulevé la question suivante: "que vise le gouvernement, en demandant un rapport final dans quelques jours, alors qu'en six jours, on a réglé 31 classes sur un total de 152 qui étaient en suspens?" Pour le député Roy, il semble évident que le gouvernement ne fait que préparer le terrain pour une convocation de l'Assemblée nationale, en vue de voter une loi spéciale mettant fin à la grève qui est en cours depuis hier après-midi.

Autres solutions

Le député Burns, pour sa part, a appuyé cette motion, y compris les mots "rapport final", en expliquant aux journalistes que ce rapport final signifiait la fin de la médiation de M. Pilote, c'est tout. Rien n'interdira alors d'envisager d'autres types d'interventions dans le conflit.

Pour le président de la CSN, M. Marcel pepin, il trouve crédible l'interprétation du député Fabien Roy mais n'entend pas préjuger d'une déclaration du ministre Harvey selon qui, la semaine prochaine, il y aura d'autres solutions envisageables.

Des débats

Les débats de l'après-midi d'hier ont permis aux députés libéraux de longuement et lourdement insister sur le fait que ce sont les Montréalais les plus démunis qui sont victimes de cette grève et que, conséquemment, c'est le syndicalisme qui sort perdant.

Le président de la CSN et le député Burns ont tour à tour tenté de démasquer ce comportement vertueux des députés libéraux, en notant que les intérêts des "petits travailleurs" sont défendus avec moins d'ardeur, par ces mêmes députés, quand il s'agit d'habitation, d'inflation, de pollution, etc . . .

Loi spéciale

Quelques-unes des déclarations faites hier par le premier ministre, M. Bourassa, portent à croire que l'on se dirigera à peu près certainement vers une loi spéciale si aucune entente n'intervient d'ici mardi dans le conflit à la CTCUM.

Le premier ministre, en conférence de presse, a de nouveau insisté sur ce qu'il appelle le caractère anti-social et injuste de la grève actuelle. En outre, il a déclaré qu'advenant qu'il y ait trop d'abus de ce genre, la population pourrait se lasser et réclamer des changements dans les lois, dans le sens d'une réduction du droit de grève. Ce que M. Bourassa devrait sans doute accorder, sous la "pression populaire" . . .

Les responsables

Des échanges parfois acerbes ont permis aux protagonistes, une nouvelle fois hier, de s'accuser réciproquement d'être responsables du conflit.

Ce qui demeure certain, et admis par la CTCUM, c'est que le demande de conciliation, conduisant, de façon automatique, à la possibilité de grève et de lock-out, a été formulée par la CTCUM et non par le syndicat. Et donc, on peut noter que c'est la CTCUM qui a enclenché le processus qui devait conduire à la grève légale que les syndiqués n'ont pas déclenché avant hier après-midi, même s'ils en avaient déjà le droit depuis quelque temps.

La CTCUM explique sa décision d'aller en conciliation par l'analyse qu'elle faisait que les demandes syndicales étaient irréalistes et donc que la négociation était impossible. La grève découle donc de cette interprétation.

Le Front commun sur papier

Un contrat aussi minutieux qu'une convention collective

par Gisèle Tremblay

C'est dans un protocole d'entente de 14 pages, minutieusement établi comme un contrat de travail et précisant jusqu'à la limite du prévisible le partage des responsabilités entre les trois centrales, que le Front commun de la fonction publique renaît enfin de ses cendres, après plusieurs mois de consultations ardues.

Ce protocole accouche d'une organisation lourde et complexe, qui comprend quatre niveaux mixtes de décision et quatre comités de travail, sans compter les fronts communs régionaux destinés à alimenter le militantisme de la base.

Sans doute faut-il lier ce souci du détail à la déclaration que faisait hier la porte-parole de la CEQ, M. Robert Gaulin, selon qui le Front commun offre cette fois de meilleures garanties qu'en 1972. La CEQ s'estime en effet la grande perdante de cette première négociation commune et craignait un retour de sa frustration.

Aussi, est-il entendu que les négociations salariales à la table centrale débuteront quand celles des tables sectorielles, déjà commencées, seront assez avancées. Les priorités de la CEQ se portent en effet sur la tâche de l'enseignant et la sécurité d'emploi, qui se négocient à ce niveau et qu'elle avait dû bâcler en 1972, après le règlement salarial commun.

Par ailleurs, la remise de la négociation centrale à plus tard permettra à la CSN et à la FTQ de traverser sans encombre le maraudage d'octobre prochain dans la construction, qui soulève toujours entre elles de vives oppositions.

Le Front commun partage non seulement la même politique salariale, mais tout autre sujet déclaré d'intérêt commun. Il coordonne en outre la négociation des tables sectorielles en assurant la libre circulation de l'information entre les centrales sur le déroulement de ces pourparlers.

Il favorise aussi la formation de cartels de négociation (fronts communs) à ces tables sectorielles (affaires sociales, enseignants des cegeps, etc.), mais les seuls qui aient été créés à ce jour réunissent des syndicats FTQ et CSN. Il n'est pas exclu, toutefois, que les professeurs de cegep CSN et CEQ finissent par s'entendre.

L'écart qui séparait la CSN et la CEQ quant à l'échelle de salaire commune a finalement été comblé mercredi soir, mais le Front commun entend déposer ses demandes, mardi prochain, avant d'en révéler les détails publiquement. Quant aux structures du Front commun, elles prévoient un comité intercentrales de négociations, qui s'appuie sur trois niveaux de décision: un comité de liaison de 30 personnes (10 par centrale), qui établit le consensus général; un comité de coordination de 150 personnes (50 par centrale), qui supervise les négociations sectorielles; et un comité d'orientation de 750 personnes (250 par centrale), qui détient les mandats des syndicats impliqués dans la négociation.

Le Front commun crée enfin trois comités de travail pour s'occuper de la stratégie, l'information des membres et des moyens d'action. Ces comités proposent ou exécutent, mais ne décident rien. Les comités de décision adoptent la règle de l'unanimité, chaque centrale disposant d'une voix.

A la CECO, selon Robert Burns

Robert Cliche devrait remplacer Dionne

QUEBEC C'est par le juge Robert Cliche qu'on devrait remplacer le juge Denys Dionne, membre démissionnaire de la CECO, a officiellement proposé le leader parlementaire de l'Opposition, M. Robert Burns.

En outre, le député réclame que les dossiers portant sur la Société des Alcools, remis par la CECO au ministère de la Justice, soient retournés à la CECO pour qu'elle puisse mener l'enquête à terme. Même recommandation sur Loto-Québec, que la CECO a déjà examinée de près d'après M. Burns. Sinon, que le Solliciteur-général, M. Fernand Lalonde, dont le député Burns trace un portrait très peu flatteur, les rende publics immédiatement.

De plus, que la CECO ait le même statut que celui qu'avait la Commission Cliche, c'est-à-dire qu'elle "cesse d'être une commission administrative subordonnée à la Commission de police et soumise aux caprices du Solliciteur-général et du premier ministre".

Enfin, "que les commissaires aient toute liberté pour reconstituer l'unité spéciale qui a été dissoute à toutes fins pratiques au cours de l'été".

Le juge Cliche

Interrogé sur la recommandation de nommer le juge Cliche à la CECO, le premier ministre a répondu qu'il appartenait au président de la CECO, le juge Dutil, de choisir ses collaborateurs. On doute cependant que pareille recommandation ait des suites.

Le député Burns a fait l'éloge du juge Cliche, soulignant la très grande crédibilité qu'il a acquise dans la population.

Le crime organisé

En cours de conférence de presse, le député Burns a été amené à définir ce qu'il entend par "crime organisé". Pour lui, il ne s'agit pas ici d'une notion restreinte au monde interlope. Il s'agit plutôt d'un système qui existe, de façon permanente et qui est en mesure de commettre des illégalités constantes. Bref, un monde parallèle.

C'est cette définition qui amène le député Burns à réclamer ce qui se passe à la Société des alcools, selon les dossiers même de la CECO, soit considéré comme du ressort de la CECO, puisqu'il s'agit, dit la CECO elle-même, d'"actes carrément illégaux". Comme, en outre, les institutions gouvernementales sont compromises dans ce dossier, il est important que toute la lumière soit faite. Cela est d'autant plus possible, ajoute le député, que le mandat de la CECO en fait actuellement une institution qui agit à la "discrétion totale et absolue" du gouvernement.

"Gang de bandits"

"Ce que je trouve le plus déprimant, depuis que je suis en politique, dit M. Burns, c'est de passer pour faire partie d'une gang de bandits. Cela, dit-il, il y a des députés qui en souffrent, des deux côtés de la Chambre. Il faudrait donc qu'on fasse le nettoyage, s'il y en a un à faire".

Jacques-Yvan Morin en tournée

Chapais et Chibougamau vivent l'incertitude du prix du cuivre

par Jacques Guay
notre envoyé spécial

CHIBOUGAMAU — En pleine forêt, entre Abitibi et Lac-Saint-Jean, à l'ombre de la Baie James, deux jeunes municipalités — elles ont à peu près vingt ans — vivent dans l'incertitude du prix du cuivre.

Ce printemps, il est tombé à $0.44 la livre et la mine Campbell de Chibougamau, la plus importante, a fermé ses portes en déclarant que son coût de production était de $0.48 la livre.

Depuis le 5 mai, ses quatre cents travailleurs syndiqués sont sur l'assurance-chômage. Coïncidence, ils venaient tout juste de refuser les dernières offres de la compagnie.

La Patino, l'autre grosse mine de la place, venait, elle, de réouvrir ses portes après cinq mois de grève.

A Chapais, la ville voisine, à une vingtaine de milles à l'ouest, les mineurs de la Opemiska sont inquiets même si la mine cherche actuellement de la main-d'oeuvre.

L'autre industrie de la place, les Produits forestiers, vivote. Après un arrêt de production de quelques mois ce printemps, cette scierie, ultra-moderne, fonctionne au ralenti.

Durant la dernière campagne électorale, le 4 octobre 1973, le candidat libéral Roger Houde avait fait parvenir à chaque électeur de Chapais un petit sac de plastique contenant du sable. Sur un carton qui le scellait, il était écrit: "Chers citoyens de Chapais, ce sac contient un peu de terre prise sur le terrain où sera construit le nouveau moulin de $3 millions à Chapais.

"Comme officier supérieur du département des Terres et Forêts (1970-1973), je suis fier d'avoir contribué au succès de ce grand projet."

Depuis M. Houde est député et la moitié seulement des emplois promis, quelque 125 sur 250, ont été créés. La ville, qui s'était équipée d'un parc de roulottes pour recevoir le surplus de population, attend toujours les nouveaux arrivants. Et "le moulin" ne paie même pas de taxes à la municipalité. Il est situé hors des limites de la ville.

M. Houde avait également promis plus de médecins. Chapais a dû se battre durant des mois pour obtenir un successeur à la mort de son maire-médecin.

Mais madame la mairesse, Marie Noël (c'est la seule femme-maire du Québec), trouve M. Jacques-Yvan Morin "pessimiste" lorsqu'il trace son sombre tableau de l'administration Bourassa. "Si nous étions comme vous, déplore-t-elle, on ne serait pas ici depuis vingt ans".

"Je ne vois l'optimisme que dans le changement, répond-il. Et les événements me donneront raison. Je ne sais combien de temps nous pourrons aller ainsi à la dérive".

Une photo-couleur de madame la mairesse et du chef de l'opposition termine la visite de l'hôtel de ville sur une note de bonne humeur. Madame la mairesse a hâte d'envoyer la photo à ses enfants à Montréal. Ils lui parlent assez du PQ.

La veille à Chibougamau, monsieur le maire Godefroi de Billy avait profité de la visite de M. Morin pour protester contre la décision d'implanter à Saint-Félicien une usine de pâtes et papiers qui doit venir s'approvisionner dans la région.

"Cette ville doit être un pôle de développennent du moyen-Nord", avait-il déclaré en invoquant également cet autre projet auquel on se raccroche, l'exploitation de Ferchibal, une mine de fer.

Les citoyens de Chibougamau recevront peut-être eux aussi un petit sac de plastique lors des prochaines élections.

Photo LE JOUR: Antoine Desilets

La maison du grand Esprit...

CHIBOUGAMAU (J.G.) — Chichemanitouchapi ou maison du grand Esprit. Au bout du grand lac Mistassini, le long de la rivière Témiscami, cet endroit figurait déjà sur les cartes des Français au milieu du 17e siècle.

Il y avait cette note: antre curieux de marbre que les Indiens révèrent comme étant la résidence des esprits.

Naguère le professeur de droit Jacques-Yvan Morin y avait prévu une excursion en canoë avec un collègue Pierre-Elliott Trudeau. Mais les aléas de la vie politique fédérale ont fait sombrer le projet.

Depuis M. Morin contemple la vieille carte du régime français qui figure dans sa collection personnelle en rêvant un jour de s'y rendre.

Un peu surpris de se faire tenir un tel langage de la part du chef de l'opposition, le Conseil municipal de Chibougamau l'a écouté avec attention et un conseiller s'est empressé de souligner qu'il a souvent entendu parler de cette montagne en forme d'oeuf pleine de grottes. "C'est couvert de dessins" affirme-t-il avant de se lancer, à son tour, dans une description des truites qu'il prend dans le grand lac et dont l'une, empaillée, orne l'un des murs de l'hôtel de ville.

Mais le maire s'empresse d'ajouter que la population se sent évincée des lacs et des rivières par le protocole d'entente que le gouvernement québécois s'apprête à signer avec les Amérindiens.

Chibougamau et Chapais sont deux villes libérées à l'intérieur du territoire de la Baie James et leurs habitants craignent d'avoir désormais à demander la permission aux Indiens avant de s'aventurer en forêt.

Le député libéral responsable de ce dossier, M. Ciaccia, est bien venu en discuter mais il n'a convaincu personne.

L'entente doit être signée le premier novembre mais, rencontré sur l'avion qui le menait avec d'autres chefs indiens à Val d'Or, mardi, le chef du village huron de Loretteville, Max Gros-Louis, a confié au JOUR qu'elle ne le sera jamais.

A Chibougamau, à Chapais, à Val d'Or comme partout dans le Nord-Ouest, y compris même à Matagami, le développement de la Baie James, de toute manière, "passe dans les nuages, bien haut au-dessus de la population", selon l'expression de M. Jacques-Yvan Morin.

Et ceux qui y travaillent en reviennent le plus souvent en jurant de ne plus y remettre les pieds. Ainsi ce jeune homme qui a pris, mercredi, en même temps que M. Morin l'avion reliant Val d'Or à Chibougamau.

"C'est impossible de rester là plus d'un mois à moins d'être viré à l'envers, répéta-t-il.

A propos d'incompétence

Le docteur Louis Roberge, de l'hôpital de Val d'Or dont nous parlions hier en première page, tient à nous préciser que si l'ancien directeur de l'hôpital a démissionné, ce n'est pas à cause de son incompétence personnelle mais parce que les normes gouvernementales actuelles l'avaient rendu tel. Selon le docteur Roberge, il est impossible actuellement de confier à un individu la direction de cet hôpital. "Ca prendrait un surhomme" déclare-t-il.

Lire... LE JOUR chaque matin

UNE INFORMATION LIBRE,
DES ANALYSES SÉRIEUSES,
DES CHOIX PRÉCIS...
C'EST ÇA, LA DIFFÉRENCE!

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

Ci-joint mon chèque d'abonnement

de $18.00 pour 3 mois ☐
de $32.00 pour 6 mois ☐
de $60.00 pour 12 mois ☐
Édition du samedi seulement $15.00 pour 12 mois ☐

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
TÉL: _____

POUR RENSEIGNEMENTS
COMPOSEZ - 331-8961 *IMPORTANT: Aucun abonnement n'est remboursable.*

LE JOUR, 387 Boul. LEBEAU, VILLE ST-LAURENT

Le conflit sur la loi 22
Pas de prison pour une pancarte en anglais, bien sûr!
–Fernand Lalonde

par Pierre Sormany

"Notre intention n'est pas de brimer les libertés individuelles. Il est évident que nous n'arrêterons pas quelqu'un qui manifeste dans les rues avec une pancarte rédigée en anglais".

C'est une des précisions qu'a apportée hier le solliciteur général du Québec, et ministre chargé de l'application de la loi sur la langue officielle, M. Fernand Lalonde, en réponse à la principale critique qu'a soulevée la réglementation proposée sur l'affichage et l'étiquetage en langue française.

"C'est toute la difficulté de légiférer par exceptions. On pense à 25 cas ...on en oublie deux ou trois ...et c'est ceux-là qu'on nous reproche". Le ministre ajoute que des consultations publiques se tiendront jusqu'au 20 novembre (et peut-être même plus tard) et que la réglementation sera "évidemment" modifiée sur ce point des affiches portées par mains humaines.

"Au fond, on pensait avant tout aux messages commerciaux ou aux avis impliquant la protection des consommateurs et citoyens, comme c'est à peu près toujours le cas dans l'étiquetage. Mais l'affichage, c'est tellement plus général... Il faudra y repenser, mais on a encore le temps!"

Le "cas Springate"

Par ailleurs, dans le discours qu'il prononçait quelques minutes avant, devant les hommes d'affaires réunis par le Centre linguistique de l'entreprise, Me Lalonde s'en est pris à son collègue, le député Springate. "Un cas tout particulièrement odieux est celui qui apparente la société québécoise à l'heure de la Loi sur la langue à certaines sociétés totalitaires d'Europe de l'Est", a-t-il précisé, en parlant des diverses attitudes extrémistes récentes.

"On (Springate) a parlé de délation alors que la réglementation fait appel au système consacré dans nos sociétés libres permettant aux citoyens qui se sentent lésés de porter plainte, soit devant les tribunaux, soit devant les organismes publics appropriés".

Francisation

Le projet de réglementation sera donc modifié, surtout en ce qui concerne l'affichage, l'autre chapitre posant fort peu de problèmes. Parmi les autres points où le ministre cherche encore une solution figure notamment l'obligation de fournir une demande écrite pour l'obtention d'un catalogue anglais. En fait, la publication de catalogues bilingues pose des problèmes techniques, et l'on voulait s'assurer que les magasins enverraient spontanément les copies françaises, sauf exceptions. La demande écrite peut sembler tracassière, mais connaît-on d'autres méthodes, demande Me Lalonde.

Quant à la suite "logique" de ces règlements sur l'affichage et l'étiquetage, soit la réglementation sur la francisation des entreprises (raisons sociales, administrateurs et langue de travail), le ministre promet qu'elle sera présentée sous peu.

"C'est-à-dire?"

– "Pas dans les trois prochaines semaines, puisque je serai absent."

– "Avant la fin de 1975?"

– "Je ne peux rien promettre... Vous savez, c'est extrêmement compliqué... Mais je l'espère."

Photo LE JOUR: Claire Beaugrand-Champagne

Pierre Juneau dit sa sympathie pour les objectifs de la loi 22

par Jean-Pierre Tadros

Evitant comme la peste de se prononcer sur le contentieux fédéral-provincial en matière de communications, M. Pierre Juneau, nouveau ministre des Communications et candidat dans Hochelaga, a tenu par contre à exprimer sa sympathie avec les objectifs de la Loi 22 et la politique fébédrale de bilinguisme. S'adressant hier à Montréal au cours d'un dîner-causerie aux membres du Publicité-Club, M. Pierre Juneau, qui prenait pour la première fois la parole publiquement comme ministre des Communications, s'en est pris contre ceux qui exploitent de manière émotive les difficultés linguistiques du Canada.

Quittant le texte écrit de son allocution, qui avait été remis à la presse, M. Juneau a tenu à donner son "opinion" sur le fait français au Canada. Rappelant qu'en tant que président du Conseil de la radio-télévision canadienne, il avait toujours veillé "à hâter la reconnaissance de toutes les forme d'originalité vitales qui caractérisent le Québec ainsi que les autres parties du Canada", M. Juneau a précisé que cette préoccupation demeurerait toujours la sienne en tant que ministre fédéral.

S'attaquant alors au problème linguistique et à la campagne de CFCF contre le Bill 22, M. Juneau estime "que tous les Canadiens devraient se préoccuper du problème auquel des francophones font face à l'heure actuelle au pays et plus particulièrement les francophones du Québec". "Ce serait plus salutaire pour tout le pays si les gens endossaient ces objectifs et travaillaient à les faire réussir, au lieu de s'attacher à des difficultés, souvent réelles, mais que l'on peut résoudre avec le gouvernement."

Invité à préciser quels sont ces **objectifs** de la Loi 22, M. Juneau devait déclarer qu'à son avis, "sans une participation très forte de la culture française au pays, et donc sans un Québec très solidement français au plan culturel et linguistique, le Canada est très réellement menacé."

"Je trouve donc très inquiétant, poursuit M. Juneau, l'attitude des gens qui montent une campagne aussi émotive sur un problème aussi crucial. D'autant plus que cette campagne s'est répandue à travers tout le pays. Je trouve ça très dangereux."

Croyez-vous donc à la souveraineté culturelle, M. Juneau? "Oh! ça vous savez, je ne m'engagerai pas dans un débat sémantique."

La Fédération de l'Age d'Or réclame l'aide des Affaires sociales

par Louis Fournier

La Fédération de l'Age d'Or du Québec, qui compte plus de 92,000 membres dans 802 clubs, souhaite que le ministère des Affaires sociales l'aide à intensifier son action auprès des personnes âgées, en lui accordant des subventions qu'on lui a toujours refusées à ce jour.

Parallèlement, la Fédération compte faire sa part pour s'assurer des sources de financement à long terme et elle a annoncé, hier, la création d'une Fondation qui permettra aux personnes de tout âge d'aider financièrement les plus vieux. "Nous voulons continuer de servir la communauté et y avoir toute notre place", a déclaré le président du mouvement, M. Louis Coderre.

La Fédération, qui célèbre cette année son 5e anniversaire d'existence, tient son congrès annuel à compter de ce soir et jusqu'à dimanche, à Montréal, avec la participation de quelque 300 délégués. Le thème du congrès: "L'âge d'or face à ses responsabilités".

Phénomène québécois

"Le phénomène du regroupement des personnes âgées ne s'est structuré nulle part ailleurs comme au Québec, a précisé M. Coderre, et la Fédération de l'Age d'or en assume présentement le leadership". Voilà pourquoi on espère que le gouvernement du Québec sera plus sensible aux demandes du mouvement. A l'heure actuelle, la Fédération ne touche qu'une subvention annuelle de $60,000 du Haut-Commissariat à la... Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

On compte plus de 500,000 personnes de plus de 65 ans au Québec et environ un million qui ont atteint 55 ans, l'âge à partir duquel on peut adhérer à l'un des nombreux clubs de l'Age d'or disséminés dans toutes les régions.

Avec sa nouvelle Fondation – qui lancera une campagne de souscription d'ici quelques mois –, l'Age d'Or entend réaliser une foule de projets. L'un d'entre eux, dévoilé hier, consiste à créer un Institut de gérontologie (étude de la vieillesse), administré par les personnes âgées elles-mêmes. Cet Institut effectuerait notamment des recherches, organiserait des cours et des conférences et distribuerait des publications "afin de favoriser le bien-être des personnes âgées".

Une faculté

D'autre part, la Fédération a rappelé qu'elle a demandé au ministère des Affaires sociales de mettre sur pied une Faculté de gérontologie et gériatrie (médecine de la vieillesse) dans une université québécoise. L'embryon d'une telle faculté existe déjà à l'Université Laval, sous l'impulsion d'un gériatre québécois réputé, le Dr Claude Paradis.

Le Dr Paradis a d'ailleurs envoyé un message aux congressistes de l'Age d'Or. Il dit notamment: "Il serait souhaitable que le ministère des Affaires sociales subventionne les clubs selon leur degré d'efficacité sociale, tout en leur laissant leur autonomie". Il insiste également pour que les diverses institutions concernées ouvrent leurs conseils de direction à des délégués de l'Age d'Or, "afin que les décisions prises pour les personnes âgées le soient après discussion parmi elles".

Un journal

Le directeur général de la Fédération, M. Gérard Fraser, a par ailleurs annoncé le lancement, au cours des prochains mois, d'un journal qui sera distribué gratuitement à tous les membres de l'Age d'Or. On prévoit le publier d'abord à tous les trois mois. M. Fraser a rappelé que les conseils régionaux de l'Age d'Or (on en compte 16 au Québec) ont aussi, pour la plupart, un "petit journal".

Engagement social

Un bilan des 5 premières années d'activités, remis hier à la presse, souligne que la Fédération, qui avait autrefois "tendance à surprotéger la personne âgée", a décidé de "changer son orientation" et de défendre "des positions plus socialement engagées".

Par exemple, comme l'explique le Dr Paradis, "les problèmes sociaux et médicaux sont intimement liés en ce qui regarde surtout le troisième âge".

Ainsi, des conditions de logement, de revenu et de nutrition inadéquates peuvent favoriser l'éclosion d'une maladie aiguë, comme la grippe et la pneumonie, ou exacerber une maladie chronique comme l'arthrite. Ce type de problèmes va beaucoup plus loin que l'organisation de loisirs pour les personnes âgées.

Le français et les affaires
Lucien Saulnier n'y est pas allé par 4 chemins

(P.S.) – Un discours d'une rare agressivité, habilement camouflé sous un humour à propos, tel a été le menu servi hier midi par Lucien Saulnier aux hommes d'affaires assistant à la journée d'information du Centre linguistique de l'entreprise sur la réglementation relative à l'affichage et l'étiquetage en français.

Mais surtout, un discours d'une grande franchise: "Les francophones et les non-anglophones, dit-il entre autres, en insistant sur les seconds, doivent fréquenter... l'école française, qui doit leur apprendre... le français d'abord, et l'anglais".

Les cinq lignes suivantes, il les prononce en anglais, mais elles se terminent par une allusion claire à l'actuelle campagne du poste CFCF: "We have outlived the period of Pat Burns". Il ajoute, en français: "Nous survivrons à la présente fièvre".

Les hommes d'affaires sont d'accord

Pourtant, vraisemblablement, Lucien Saulnier, président de la Société de développement industriel, et récemment nommé à la tête de la Société d'Habitation du Québec, n'est pas partisan des législations trop contraignantes.

Sa philosophie, elle peut se résumer à une pénétration progressive du français à tous les niveaux de l'entreprise (il a introduit cette dimension dans les conditions d'obtention des subventions de la SDI), de sorte que les gens aient de plus en plus tendance à se parler dans cette langue.

On en arrivera, selon lui, à voir des administrateurs francophones s'adresser en français à leurs confrères anglophones qui les comprendront, et leur répondront en anglais. "C'est cela, le véritable bilinguisme... Un meilleur exemple en tout cas que la traduction simultanée mécanique qui nous est servie au parlement canadien, et ne contribue à la promotion d'aucune des deux langues auprès de l'autre".

Simple logique

De toute façon, Lucien Saulnier affirme que depuis qu'il est à la tête de la SDI, il n'a pas rencontré le moindre homme d'affaires qui désapprouve cette politique de francisation des entreprises. "C'est la simple logique des affaires". Plus tard, il affirmera sans nuance que l'esprit de la Loi 22, du moins en ce qui concerne les affaires, trouve approbation tant au niveau de la majorité francophone qu'auprès des anglophones.

Il faut dire que c'est aussi l'impression qui dégageait de la journée d'hier. On était bien loin des campagnes enflammées qui caractérisent le débat sur la langue d'enseignement. Dans les milieux d'affaires, le principe de la francisation est acquis. Alors, on discute modalités, on s'informe...

Et certains de ceux que nous avons interrogés soutiennent même que Québec aurait pu aller plus loin!

Une assurance-vie pour les plus vieux

Les personnes agées de plus de 65 ans pourront désormais s'assurer sur la vie, contrairement à ce qui se passait habituellement jusqu'à présent". La nouvelle a été annoncée, hier, par la Fédération de l'Age d'Or du Québec. L'entente intervenue à ce sujet, grâce au courtier Gérard Parizeau et aux Artisans Coop-Vie, permettra aux membres de l'Age d'Or de souscrire à une police d'assurance-vie de $1,000 (essentiellement pour assumer les frais des funérailles, a-t-on dit) ainsi qu'une assurance en cas d'accident de $10,000. La prime sera modique: $25 par année entre 55 et 65 ans, puis selon une échelle graduée jusqu'à $65.

À TOUS LES LECTEURS DU JOUR
"AIDEZ-NOUS À MIEUX VOUS SERVIR!"

Le Jour vous est-il facilement accessible?

Votre dépositaire favori le reçoit-il?

Si oui, est-il en quantité suffisante?

S.V.P. Remplir ce coupon et nous le faire parvenir à:

Le Jour, 387 boul. Lebeau, Ville St-Laurent

NOM DU DÉPOSITAIRE: .....

ADRESSE: .....

TÉL.: ..... VILLE: .....

QUANTITÉ INSUFFISANTE ☐

NOUVEAU DÉPOSITAIRE ☐

REMARQUES: .....

VILLE DE MONTRÉAL

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Je vous rappelle que les taxes foncières de l'exercice 1975/1976 sont payables *le ou avant* le 1er octobre 1975.

En raison de l'incertitude du service postal, vous êtes invités à payer votre compte directement à l'Hôtel de Ville, 275 est, rue Notre-Dame, rez-de-chaussée, ou à toute banque ou caisse populaire, à ou avant l'échéance.

A noter qu'après cette date, l'intérêt au taux de 1% par mois est exigible, même s'il y a interruption du service postal.

LE DIRECTEUR DES FINANCES
Fernand Denis, c.a.

Hôtel de Ville
Montréal, le 19 septembre 1975

GILLES BLONDEAU & COMPAGNIE
Actuaires et Conseillers

Yves Charbonneau
F.S.A., F.I.C.A.

M. Gilles Blondeau, président, est heureux d'annoncer la nomination de M. Yves Charbonneau au poste de secrétaire-adjoint. M. Charbonneau est aussi responsable de la section informatique et des opérations de consultation dans le secteur des institutions financières.

l'économie

Les prévisions du Conference Board sur l'économie canadienne

En 1976, l'inflation se maintiendra à 11% et le chômage dépassera 7.8%

(Le JOUR) — Même si l'économie canadienne a maintenant franchi le seuil de la reprise, cela risque de n'avoir pas grand effet auprès des Canadiens, si l'on se fie aux prévisions du Conference Board, publiées dans sa toute dernière revue trimestruelle.

L'organisme d'analyses économiques affirme en effet que le chômage se maintiendra à 7.3% en moyenne cette année, et qu'il grimpera à 7.8% environ l'an prochain. Pour le Québec, cela signifie que le taux risque de demeurer au-dessus de 8% cette année, et d'atteindre 9% l'an prochain.

Or l'on ne pourra même pas se consoler en regardant sur le front de l'inflation, où le Conference Board prévoit une augmentation de 11% de décembre 1974 à 1975 (sensiblement la même que l'année dernière) et une nouvelle croissance de 11.5% des prix entre 1975 et 1976.

Fini le temps où les lecteurs de statistiques se consolaient en se disant qu'il s'agit d'un mauvais moment à passer. D'ailleurs, le Conference Board estime que la relance sera bien plus lente que prévu il y a trois mois, puisque la production nationale, après un recul de un demi de un pour cent cette année, ne reprendrait que 5% en 1976 (au lieu du 6.3% prévu en juin).

Les containers japonais à Saint–John

L'arrivée du bateau à containers Tonbei Maru à Saint-John au Nouveau- Brunswick marque l'ouverture d'une ligne japonaise avec un port de l'Est du Canada. Depuis le début de l'année, le tonnage débarqué sur les quais de Montréal a d'autre part diminué par rapport à la même période l'an dernier.

Poussée vers le contrôle des prix et revenus!

par Pierre Sormany

Le gouvernement canadien vient de recevoir une nouvelle "poussée" dans la direction de l'établissement d'un contrôle sévère des prix et des salaires, sous forme d'un rapport pessimiste de la part du Conference Board, regroupement très sérieux des plus grands financiers canadiens.

A environ trois ans des prochaines élections, l'organisme annonce en effet que, contrairement à ses prévisions précédentes, l'inflation se maintiendra, pour les deux prochaines années au moins, à un niveau supérieur à celui qu'on a connu jusqu'à maintenant, alors que le chômage grimpera lui-aussi . . . à moins d'une intervention rapide du gouvernement qui pourrait replacer les choses dans une nouvelle perspective, précise-t-on.

En clair, cela signifie que Trudeau aura à se présenter devant l'électorat avec le triste bilan d'une inflation et d'un chômage record, à moins qu'il ne se décide à quitter le schéma traditionnel des mesures bancaires mises de l'avant sans succès jusqu'ici.

Et comme le gel des prix et des salaires, ou même un contrôle souple, risque d'être fort impopulaire, en cette période où les prix industriels ont cédé le pas au rattrapage salarial comme première cause de la montée des prix, le gouvernement Trudeau serait bien avisé d'agir le plus tôt possible, loin des élections!

Lenteur

La première cause invoquée par les financiers canadiens, c'est la reprise plus lente que prévue dans les principaux pays occidentaux, telle que pronostiquée récemment par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Cela signifie que les exportations canadiennes continueront de traîner la patte, et cette accentuation de notre déficit commercial aggravera les pressions à la baisse sur le dollar canadien.

La seconde cause invoquée: les investissements industriels en équipement et la construction non-résidentielle ne connaîtront guère d'augmentation suffisante cette année.

La récente récession, qui a mis en évidence la fragilité et la sur-capacité de bien des industries, a amené dans les milieux d'affaires une grande prudence face aux nouveaux investissements. Ajoutons à cela la reprise trop lente, le déclin des profits des compagnies, la croissance de la taxation (à cause des profits d'inventaires de 1974), et la mauvaise posture des marchés financiers (rendent difficile les emprunts ou les levées d'actions), et l'on dresse un bilan bien pessimiste de la capacité d'expansion de l'industrie canadienne.

Un changement majeur depuis les années 50

La prodution industrielle de l'URSS équivaudrait à 80 p.c. de celle des USA

MOSCOU (AFP) — La compétition économique entre l'URSS et les Etats-Unis s'est déroulée dans les dix dernières années sous le signe du renforcement des positions de l'Union soviétique, écrit M. Koudrov, directeur d'un service de l'Institut soviétique des relations internationales, dans la revue USA, mensuel d'études sur les Etats-Unis publié en URSS.

En ce qui concerne l'aspect quantitatif de la compétition entre l'URSS et les Etats-Unis, M. Koudrov estime que le produit industriel de l'URSS est maintenant égal à 80 pour cent de celui des Etats-Unis, contre 30 pour cent en 1950. Cependant, l'auteur de l'étude reconnaît que pour les produits exigeant un haut degré d'élaboration, l'URSS est encore devancée par les Etats-Unis. Mais, selon M. Koudrov, "la supériorité du socialisme permettra de dépasser les pays capitalistes les plus développés pour tous les types de production par personne".

Le spécialiste soviétique souligne ensuite que, dans les conditions actuelles, ce sont les facteurs qualitatifs, comme le progrès technique et la productivité du travail, qui permettent un rythme rapide de développement et qu'à cet égard, ce sont toujours les Etats-Unis qui occupent la première place dans le monde.

Cependant, dans certains secteurs, le niveau technique est plus élevé en Union soviétique, comme l'énergie atomique et électrique ou les avions de transport supersoniques.

Revenus

Par ailleurs, l'auteur de l'article, préconise, pour augmenter la rentabilité du capital soviétique, d'utiliser, en les adaptant, "certains éléments rationnels de l'expérience américaine dans le domaine de la gestion". Quant à la question du niveau de vie, qui est devenue, selon lui "la sphère la plus importante de la compétition économique des deux pays, M. Koudrov critique certaines évaluations qui ne tiennent pas compte de l'importance des dépenses sociales en URSS, bien qu'il reconnaisse que les revenus réels de la population soviétique sont la moitié de ceux de la population américaine.

La supériorité du socialisme, conclut le spécialiste soviétique, réside aussi dans le fait qu'il "permet également un développement spirituel de l'homme" et il souligne "l'inégalité croissante" qui règne aux Etats-Unis.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GTR-75-10151
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi, le 7 octobre 1975
Divers endroits
dans la Province de Québec
POUR LA FABRICATION ET LIVRAISON DE BARRES D'ANCRAGE ET MANCHONS D'ACCOUPLEMENT POUR PYLÔNES A 735kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p. m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
Bureau no 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de VINGT-CINQ MILLE DOLLARS ($25,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires
M.-A. DEMERS - W.E. JOHNSON
Montréal, le 9 septembre 1975

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AMR-75-10149
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi, le 7 octobre 1975

Baie-Comeau, P.Q.

POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE PLATE-FORME AVEC GRUE HYDRAULIQUE A MAT ARTICULÉ CAPACITE 8 TONNES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
Bureau no 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de CINQ MILLE DOLLARS ($5,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires
M.-A. DEMERS - W.E. JOHNSON
Montréal, le 9 septembre 1975.

Excédent des USA au 2e trimestre

WASHINGTON (AFP) — La balance des paiements des Etats Unis a enregistré un excédent de $1.6 milliard pendant le second trimestre, a annoncé, mercredi, le département du Commerce. Ce surplus fait suite à un déficit de $673 millions pendant les trois mois précédents, et de $10.6 milliards en 1974.

Les chiffres publiés concernant la balance dite de base, c'est-à-dire celle des comptes courants et des mouvements de capitaux à long termes. Elle est considérée comme la plus révélatrice de l'évolution des paiements extérieurs des Etats Unis.

L'excédent du second trimestre est dû principalement à un surplus de $4.1 milliards de la balance des comptes courants, qui a elle même bénéficié d'un excédent de $3.3 milliards de la balance commerciale.

bref économie

Rexfor place $4.4 millions à Béarn

Le ministre des Terres et Forêts, M. Normand Toupin, a annoncé à Québec que le gouvernement investira près de $4.4 millions de dollars, par l'entremise de la société d'Etat Rexfor, pour remettre en marche la scierie de Béarn, dans le comté de Témiscamingue.

Par cette transaction, Rexfor devient propriétaire du capital action de "Scierie Béarn Inc."

Tout en procédant à la restructuration de la coopérative forestière de Béarn pour la rendre plus adéquate et permettre une implication directe des travailleurs aux opérations de la compagnie, Scierie Béarn Inc. donne aux travailleurs de la scierie une participation de 10% aux profits de leur entreprise.

"Rexfor se veut un catalyseur en milieu forestier, d'expliquer M. Toupin, et non pas un compétiteur pour les entreprises déjà en place dans chaque région. L'intervention gouvernementale dans ce cas reconnaît d'une part l'effort collectif du milieu, et en même temps permet de préserver les investissements déjà consentis par la coopérative de Béarn".

Fermée depuis plusieurs mois, cette usine d'une importance capitale pour l'économie de la municipalité de Béarn reprendre ses opérations incessamment.

D'une capacité de production annuelle de 40 millions de pieds (mesure de planche), la scierie donnera de l'emploi régulier à plus de 200 personnes dont la moitié à l'usine même.

La Banque Provinciale émet 975,000 actions

Le président du conseil d'administration de la Banque Provinciale du Canada, M. Léo Lavoie, annonce que la Banque offrira à ses actionnaires inscrits au registre des actions le 26 septembre 1975, le droit d'acheter par souscription des actions additionnelles du capital social de la banque. L'offre sera fait à raison d'une nouvelle action, au prix de $10.50 pour six actions déjà détenues. Les droits de souscription seront expédiés vers le 29 septembre 1975; ils expireront à la fermeture des guichets, le 31 octobre 1975, sauf si la banque prolonge le délai pour acceptation de l'offre.

Le but de l'offre de droits proposés est de recueillir $10,237,500 somme que la banque utilisera pour augmenter son capital versé de $1,950,000 et son fonds de réserve de $8,287,500. Cette nouvelle émission de 975,000 actions augmentera la participation des actionnaires et contribuera au développement de la banque tout en élargissant sa structure financière.

Hier, à la fermeture des guichets des bourses de Montréal et de Toronto, les actions de la banque se transigeaient au prix de $14.37. Par ailleurs, La Banque Provinciale annonce un dividende trimestriel de $0.25 par action.

Cette émission de La Banque Provinciale sera offerte par un syndicat dirigé par Lévesque, Beaubien Inc., Greenshields Incorporée, Wood Gundy Limitée et Casgrain & Compagnie Limitée.

Le Royal Trust achète une banque en Floride

Le Royal Trust négocie actuellement l'échange de parts avec un groupe d'actionnaires majoritaires de la "First Bank of Gulfport" en Floride. Si une entente est conclue, cette banque deviendra une filiale du groupe Royal Trust. Fondée il y a dix ans, la banque en question dispose d'un actif de $24 millions.

Great-West dépasse les $25 milliards

La Great-West, compagnie d'assurance-vie annonce que son chiffre d'affaires en vigueur dépasse maintenant les 25 milliards de dollars. Le montant global d'assurance et de rentes de ses clients s'élève à $25,211,052,868.

Ce chiffre comprend 5 milliard et demi de dollars en assurance-vie et assurances-maladie individuelles, 15 milliards de dollars en assurances-vie et assurances-maladie collectives, et 4 milliards et demi de dollars en contrats de rentes individuels et collectifs. Environ deux millions de Canadiens et d'Américains sont protégés par la Compagnie.

Le chiffre d'affaires de la Great-West atteignait son premier milliard en 1946, les 10 milliards en 1968 et les 20 milliards en avril 1974. La Great-West a le chiffre d'assurance-maladie en vigueur le plus élevé au Canada et détient la 11e place en Amérique du Nord pour son chiffre global d'assurance collective.

La Great-West, dont le siège social est à Winnipeg depuis sa fondation en 1892, est 19e en importance parmi les plus de 1800 compagnies d'assurance-vie d'Amérique du Nord. Détenant un permis dans chacune des dix provinces du Canada et dans trente-deux des Etats américains, la compagnie a 170 bureaux de marketing, de services aux assurés, de paiements de prestations et de placements sur immeubles, dans les deux pays. Son personnel compte 3,200 agents et employés. Les quartiers généraux du marketing aux Etats-Unis sont à Denver, Colorado.

Monsanto s'en va à Toronto

La firme Monsanto Canada Ltd se prépare à déménager son siège social de Montréal à Toronto le printemps prochain. Les activités à l'usine de produits chimiques de Ville La Salle ne seront aucunement perturbées par ce déménagement.

Le cidre ontarien est primé

AMSTERDAM — Le cidre de pommes Country Roads produit par Château Cartier Wines Ltd d'Islington en Ontario a reçu une médaille d'or de la part de Monde Sélection, une association de dégustateurs.

monde

Si aucune mesure de clémence n'intervient

Les cinq membres du FRAP seront garrottés ce matin

Cinq membres du "front révolutionnaire anti-fasciste et patriotique" ont été condamnés à mort, la nuit dernière, par le conseil de guerre d'El Goloso. Parmi ces condamnés figurent deux femmes qui, selon leurs avocats, sont enceintes: Maria-Jesus Dasca Penalas, 20 ans, étudiante et Concepcion Tristan Lopez, 21 ans, infirmière. Les autres condamnés à la peine capitale sont: Manuel Canaveras de Gracia, 20 ans, étudiant, Ramon Garcia Sanz, 27 ans, soudeur, José-Luis Sanchez Bravo, 23 ans, étudiant. Un sixième inculpé, José Fonfrias, 29 ans, biologiste, a été condamné à une peine de 20 ans de prison. Tous ont été jugés, selon une procédure dite "expéditive", pour le meurtre, le 16 août dernier, à Madrid, d'un officier de la garde civile, le lieutenant Antonio Pose Rodriguez. Leur sort est désormais entre les mains du capitaine général de la région militaire de Madrid.

S'il confirme les condamnations, celles-ci sont transmises au gouvernement et au général Franco qui peut accorder sa grâce. Au delà d'un délai de 12 heures, elles deviennent exécutoires et aucun appel n'est possible, conformément à la procédure "expéditive" (Sumarisimo).

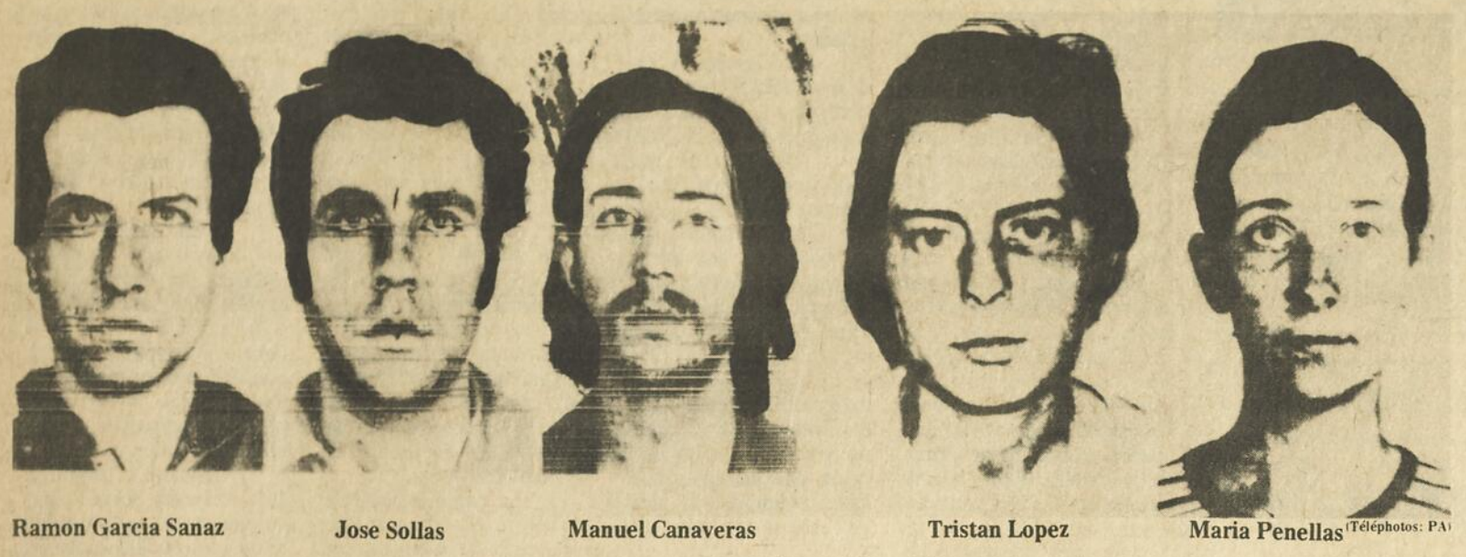

Ramon Garcia Sanaz **Jose Sollas** **Manuel Canaveras** **Tristan Lopez** **Maria Penellas** (Téléphotos: PA)

Francisco Franco accordera-t-il sa grâce?

MADRID (par Reuter et l'AFP) — Cinq membres du FRAP (Front révolutionnaire antifasciste patriotique) dont deux jeunes femmes qui seraient enceintes, attendaient hier de recevoir confirmation de la condamnation à mort qui leur a été infligée hier par le conseil de guerre de Madrid. Ils devraient être exécutés à l'aube de vendredi si une mesure de clémence n'intervient pas.

Le verdict du conseil de guerre a été soumis à l'avis du commandant de la région militaire de Madrid, le général Angel Campano, connu pour ses prises de position dures. Le général peut contresigner la condamnation ou ordonner un nouveau procès.

De source proche du ministère de la Défense, on précise que si le général Campano appose son contreseing, le gouvernement, qui s'est réuni en séance extraordinaire dans la journée, en sera immédiatement informé. Un délai de six heures est prévu pour permettre au général Francisco Franco, chef de l'Etat, d'octroyer sa grâce.

Les cinq membres du FRAP ont reconnu faire partie de ce mouvement d'extrême-gauche tout en affirmant que leurs aveux sur le meurtre d'un officier de la garde civile avaient été extorqués sous la torture.

Strangulation

Les avocats de Concepcion Tristan, une infirmière de 21 ans, et de Maria Jesus Dasca, une étudiante de 20 ans, ont annoncé que le conseil de guerre avait rejeté de surseoir à l'exécution des deux jeunes femmes en dépit de leur grossesse. Elles sont toutes deux considérées comme des dirigeants du FRAP.

Les exécutions capitales sont effectuées au garrot, un instrument de strangulation en fer qu'un bourreau visse autour du cou de la victime pour écraser le canal médullaire, ou bien par peloton d'exécution.

On précise, de source du ministère de la Défense, qu'en raison de la rapidité du déroulement du procès - la défense n'a eu que 12 heures pour préparer les dossiers - les exécutions pourraient avoir lieu vendredi à l'aube.

Trois membres du FRAP et deux de l'ETA "le pays Basque et sa liberté" ont été condamnés à mort en moins d'un mois. Ils attendent tous le résultat de leur procédure d'appel. Leur condamnation a été rendue aux termes de la législation ordinaire et non du décret-loi anti-terroriste promulgué le mois dernier qui écarte la possibilité d'appel devant une juridiction supérieure.

A Barcelone les autorités militaires s'apprêtent à juger Juan Paredes Manot, membre de l'ETA, accusé d'avoir tué un policier au cours d'une attaque de banque, l'été dernier. Il avait été arrêté en juillet avec un important dirigeant du mouvement séparatiste basque, Pedro Perez Beotegui, alias Wilson. Ce dernier doit être jugé séparément. Ils risquent tous deux la peine de mort.

Départ de Franco le 12 octobre?

MADRID (Reuter) — D'après Dona Pilar Franco, soeur du général Franco, le caudillo remettra bientôt ses pouvoirs à son successeur désigné, le prince Juan Carlos.

Dans une interview publiée hier par l'hebdomadaire "Blanco y Negro", elle déclare en effet "Rien n'est sûr en politique mais il me semble possible que le 12 octobre puisse être une date importante... Quoiqu'il en soit, le jour ou le prince règnera est très proche, et je suis convaincue que mon frère remettra ses pouvoirs de son vivant".

Le 12 octobre marque en Espagne l'anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

Interrogée sur le caractère de son frère, Dona Pilar a répondu: "Ceux qui disent qu'il est froid et implacable ne le connaissent pas vraiment. Mon frère a un grand coeur, et lorsqu'il doit punir, il punit avec grand regret... Le caudillo n'est pas froid, il est calme".

Le général Franco est agé de 82 ans. Le fait qu'il ait reçu le prince Juan Carlos, le mois dernier, dans sa résidence d'été en Galice avait fait naître l'hypothèse que des changements politiques pourraient survenir sous peu. Mais ceci avait été démenti par les porte-parole du gouvernement.

Portugal

Ou la révolution, ou le fascisme

par Antoine K. Char

Où se situe la gauche révolutionnaire portugaise dans le nouveau Portugal? Selon M. Francisco Marques, membre du PRPBR (Parti révolutionnaire du prolétariat-brigade révolutionnaire), pour que le Portugal du 25 avril ne sombre pas à nouveau dans un autre fascisme, il doit couper complètement les ponts qui le rattachent au capitalisme et à l'impérialisme, et construire véritablement une société socialiste. Et non pas une social-démocratie. M. Marques, qui est aussi un aumonier de la JOC (jeunesse ouvrière chrétienne) a été invité au Québec par Radio-Canada afin de participer à l'émission "Nouveau Regard" (ex-Cinq D). "Notre mouvement, nous déclarait hier matin M. Marques, se veut le bras armé des masses ouvrières. Nous pensons que la lutte armée est la seule arme pour construire le socialisme. Nous nous voulons un instrument au service de la classe ouvrière tout en étant un parti-suicide. Car, nous croyons qu'un parti, lorsqu'il a atteint ses buts, doit disparaître. Sinon il finit, comme en URSS, par exercer une dictature sur la classe ouvrière. Une fois disparu, nous n'en continuerons pas moins d'être un courant idéologique au sein de la classe ouvrière". Anarcho-syndicalisme mêlé d'utopie? "Non, nous répondra M. Marques. La classe ouvrière au Portugal depuis le 25 avril 1974 est la seule force qui a su s'organiser. Une force qui a compris que le "mouvement des capitaines" était dépassé. Une force qui, avant le 25 avril, manifestait de plus en plus son opposition au régime Caetano. Il y a eu à travers le Portugal, trois mois avant la chute du régime, plus de grèves que durant les deux dernières années..."

Seule alternative

"La classe ouvrière, ajoutait M. Marques, avait une organisation syndicale en dehors des partis et ce, bien avant le 25 avril. Il reste d'ailleurs dans cette classe, une tradition anarcho-syndicaliste qui date de 1921. Nous croyons, d'autre part que la lutte armée est la seule alternative pour battre le fascisme. De plus, les élections au Portugal sont le chemin le plus court pour nager dans la social-démocratie. Et faire planer la menace d'une intervention de l'impérialisme". Qu'avons-nous observé après les élections à l'assemblée constituante du 25 avril dernier? L'opinion internationale, aidée par l'impérialisme, a tout de suite affirmé que les militaires étaient en train d'installer une nouvelle dictature au Portugal..

Porte ouverte

Le sixième gouvernement provisoire qui devrait être formé cette semaine fera-t-il sortir le nouveau Portugal de sa plus longue crise politique? Pour M. Marques, ce nouveau gouvernement ne cherchera qu'à créer au Portugal des conditions pour mieux réprimer les luttes des masses ouvrières, et ouvrir plus grande la porte du pays à la Communauté économique européenne.

Virage à droite

Le "documents des Neuf" de Melo Antunes dénouera-t-il la crise actuelle? "Ce document, nous déclarait M. Marques, a provoqué une grande scission au sein de l'armée. Nous pensons qu'il est réactionnaire et qu'il représente un net virage à droite. Avec ce document, nous n'aurions qu'un gouvernement de droite, formé par quelques militaires, par le Parti socialiste (PS) par le Parti populaire démocratique (PPD) et par la réaction. De plus, pour nous, le Parti communiste (PC) n'est qu'un parti réformiste. Seul, le document du COPCON (Commandement opérationel du continent) fait l'unité des militaires de gauche, de la grande majorité de la classe ouvrière et de la gauche révolutionnaire".

"S'il est adopté, il déclencherait un processus révolutionnaire qui pourrait atteindre le reste de l'Europe. Et cela, ni Washington ni Moscou ne peuvent l'admettre. Nous pensons ailleurs, que l'impérialisme ne pourra intervenir au Portugal si la classe ouvrière est armée. Et le nouveau gouvernement qui sera formé, inspiré par le "document des Neuf" voudra désarmer cette classe ouvrière".

"La crise politico-économique que traverse le Portugal est très grave. Les terrains sont bien démarqués. D'un côté nous avons le PC, le MDP (Mouvement démocratique populaire) et le reste de la gauche révolutionnaire. De l'autre, il y a le PS, le PPD et toute l'extrême droite. Il n'y a plus d'alternative à cette crise. Ce sera le fascisme ou la révolution qui l'emportera".

CLINIQUE CHIRURGICALE DE GREFFE DE CHEVEUX VIVANTS

Dr Bernard Blanchard, M.D.: F.R.C.S. (C)
Dr Guy Blanchard, M.D.: F.R.C.S. (C)

94 est, boul. Henri-Bourassa
Montréal 382-5565

Prêts et bourses

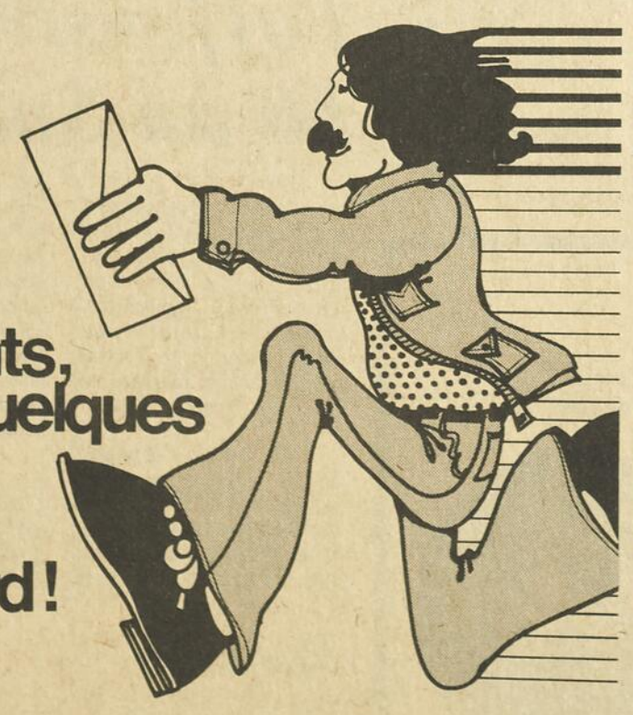

Etudiants, dans quelques jours, il sera trop tard!

La date limite pour faire votre demande est le 30 septembre.

Le Service des prêts et bourses aux étudiants du ministère de l'Education accorde chaque année une aide financière aux étudiants désireux d'entreprendre ou de poursuivre des études supérieures, et dont les ressources financières s'avèrent insuffisantes. Cette aide est attribuée aux étudiants sous forme d'un prêt garanti et d'une bourse en rapport avec les besoins de chacun.

Si vous avez demandé de l'aide en 1974-75, vous avez reçu un formulaire qui porte votre identification personnelle. Le traitement de votre demande sera plus rapide si vous complétez ce formulaire. Retournez-le dès maintenant.

Si vous n'avez pas encore votre formulaire, vous pouvez vous en procurer un immédiatement dans tous les collèges et toutes les universités du Québec ainsi que dans les bureaux régionaux du ministère de l'Education. Complétez-le et retournez-le dès maintenant.

Ça presse!

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Education
Service des prêts et bourses aux étudiants
Edifice G, 22e étage, Québec G1R 5A5
Tél.: 643-3750

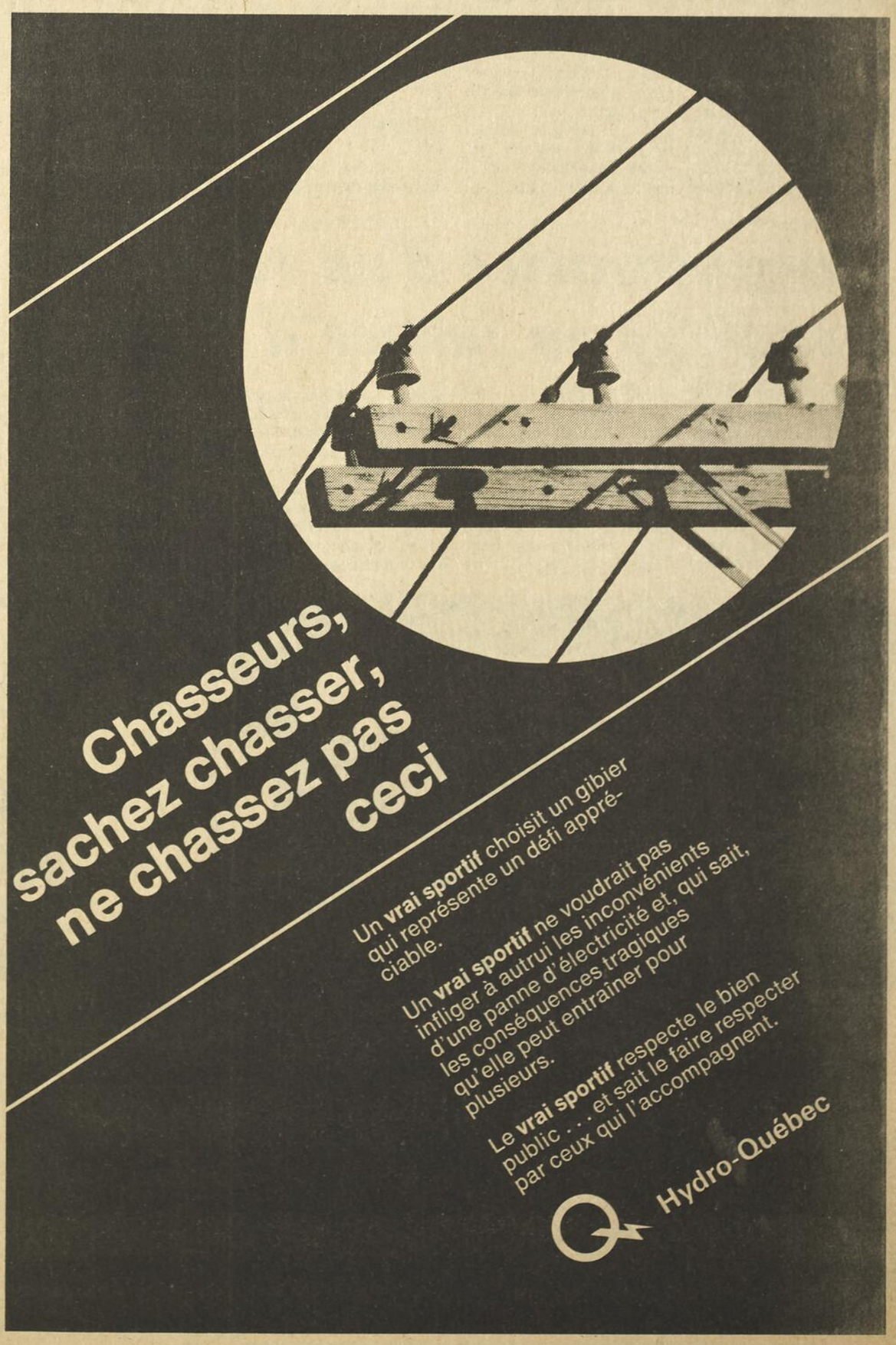

Chasseurs, sachez chasser, ne chassez pas ceci

Un **vrai sportif** choisit un gibier qui représente un défi appréciable.

Un **vrai sportif** ne voudrait pas infliger à autrui les inconvénients d'une panne d'électricité et, qui sait, les conséquences tragiques qu'elle peut entraîner pour plusieurs.

Le **vrai sportif** respecte le bien public . . . et sait le faire respecter par ceux qui l'accompagnent.

Hydro-Québec

monde

(Téléphoto:PA)

BEYROUTH (d'après l'AFP) – L'une des plus célèbres places de Beyrouth, la "Place des Canons", est, depuis vingt-quatre heures, ravagée par des incendies successifs qui, selon les indications recueillies sur place, auraient fait au moins une vingtaine de morts. Dans la lueur des flammes, les pompiers tentaient hier soir encore de contenir un sinistre qui avait déjà largement détruit un bloc d'immeubles, dont un cinéma, appartenant aux "maskassed" (biens religieux musulmans). Par ailleurs, malgré la conclusion d'un cessez-le-feu entre "toutes les parties concernées", les affrontements et les accrochages se sont généralisés hier soir, dans presque tous les quartiers de la capitale. Sur la photo, nous voyons un groupe de phalanges, masqués pour éviter d'être reconnus.

La prochaine guerre au Proche-Orient se ferait par missiles interposés

Quatre guerres ont déjà déchiré le Proche-Orient. Mais quatre guerres qui sont restées des guerres classiques. La cinquième, s'il elle devait se déclencher, risquerait de se faire à longue distance. Par missiles. Des missiles qui peuvent être porteurs de charges nucléaires. Mais avec ou sans missiles, le chef de l'état-major israélien, le général Mordechai Gur, a assuré les Israéliens que leur armée était prête, dans le cas où l'accord intérimaire israélo-égyptien serait bafoué, et, a-t-il dit, "si nous devons aujourd'hui partir en guerre, nous le ferons". Il a même ajouté qu'Israël pourrait se battre sans pont aérien américain.

TEL AVIV (AP) — La livraison à Israël de missiles américains "Pershing" pourrait accroître les risques d'une guerre où seraient impliquées des fusées à longue portée.

Les Israéliens affirment depuis deux ans que l'Egypte et la Syrie possèdent des missiles soviétiques "Scoud". Ceux-ci ont une portée de 270 km, soit sensiblement moins que celle des "Pershing" mais assez pour atteindre Tel-Aviv depuis le canal de Suez.

Aux parlementaires américains qui avaient déclaré, mardi dernier, que le secrétaire d'Etat Henry Kissinger avait promis secrètement à Israël de lui fournir des chasseurs sophistiqués F-16 et même des "Pershing", le président Ford a répondu que ces questions "étaient simplement ouvertes à la discussion et qu'elles seront examinées avec les représentants du gouvernement israélien".

M. Kissinger a pour se part affirmé que les Etats-Unis ne se sont pas engagés à livrer les missiles à Israël, mais qu'ils ont accepté d'étudier la question.

Cette étude aura probablement lieu avec le ministre israélien de la Défense, M. Shimon Peres, actuellement aux Etats-Unis.

M. Peres a déclaré, mercredi, au cours d'une conférence de presse, qu'Israël était prêt à garantir que des têtes nucléaires n'équiperont jamais les vecteurs "Pershing".

Nouvelle dimension

Une course aux missiles pourrait introduire une nouvelle dimension dans le conflit du Proche-Orient en rendant possible une guerre à longue distance au dessus des lignes de cessez-le-feu, ce qui annulerait les avantages que procure à Israël sa supériorité dans les airs et réduirait à zéro les systèmes de défense anti-aériens que les Soviétiques ont fournis aux pays arabes.

Selon les informations diffusées en Israël, le Pershing a une portée approximative de 710 km, de quoi atteindre toutes les importantes agglomérations égyptiennes et syriennes. Et les missiles soviétiques Scoud, comme les Pershing, peuvent être porteurs d'une charge nucléaire.

Le premier ministre israélien, M. Yitznak Rabbin, continue à démentir tous ceux qui, à l'étranger, affirment qu'Israël a construit ses propres armes nucléaires, et déclare que son pays n'introduira pas d'engins atomiques dans la région.

Les pays arabes ne possèdent pas, quant à eux, d'armes nucléaires, et après la guerre de 1973, le ministre de la Défense d'alors, M. Moshe Dayan, avait déclaré qu'il n'était pas prouvé que l'URSS avait confié de telles armes à l'Egypte ou à la Syrie.

Tapis dans l'ombre, les missiles sont pourtant présents au Proche-Orient depuis des années. Les gros vecteurs sol-sol n'ont jamais été utilisés, probablement par crainte d'une escalade qui aurait impliqué d'importantes pertes en vies humaines.

Pendant le conflit de 1973, on s'est borné à sortir des arsenaux des armes anti-chars et anti-aériennes et quelques missiles "Frop" syriens qui, d'une portée d'une soixantaine de kilomètres, ont touché quelques kibboutzim israéliens.

Le 6ème gouvernement pour aujourd'hui?

Le PC portugais renonce à disposer d'autant de portefeuilles que le PPD

Plus de 20,000 personnes sont descendues dans la rue hier soir à Lisbonne, à l'appel des commissions de travailleurs d'une cinquantaine d'entreprises de la banlieue industrielle pour dire "non à un gouvernement de droite". Bien que le Parti communiste ait invité ses militants et ses sympathisants à se joindre au cortège, ainsi d'ailleurs que l'intersyndicale, cette manifestation se voulait strictement unitaire et hors des partis.

LISBONNE (Reuter AFP) — Les efforts déployés depuis vingt jours par l'amiral José Pinheiro de Azevedo pour constituer le gouvernement — sixième du nom — qui succédera à celui du général Vasco Gonçalves, pro-communiste, semblent devoir être bientôt couronnés de succès.

Le Parti communiste a retiré sa principale objection. Il a renoncé mercredi à y disposer d'autant de portefeuilles que le Parti populaire démocratique P.P.D.. Le problème de l'attribution demeure, mais "nous avons vaincu", affirmait-on au siège de la formation de centre gauche.

La nouvelle équipe serait donc composée de quatre socialistes, deux membres du PPD, un communiste, un civil indépendant et des officiers représentant les diverses factions du Mouvement des forces armées MFA.

L'heure est au compromis. A preuve encore le choix par l'assemblée de la marine de trois officiers pro-communistes pour siéger au conseil de la révolution.

Un autre officier de marine pro-communiste, le commandant Ramiro Correia, qui n'a pas été désigné pour continuer de siéger au sein de l'organe suprême du MFA, pourrait devenir ministre de l'Information dans le nouveau cabinet.

L'amiral Azevedo l'a chargé de mettre au point la délicate question de la politique d'information avec les différents partis du Portugal.

S'il accède à ce portefeuille, il sera un allié fidèle des amis de M. Alvaro Cunhal à un moment où l'on parle de purges imminentes des journalistes pro-communistes dans la presse et la télévision d'Etat.

Le Mouvement démocratique populaire MDP, affilié au Parti communiste, a tenu mercredi soir une réunion politique dans un centre de sports de la capitale. M. Alvaro Cunhal s'était adressé mardi soir à plusieurs milliers de sympathisants communistes venus l'écouter aux arènes de Lisbonne.

Angola

Lisbonne ne pourra passer le pouvoir au seul MPLA

LUANDA (d'après l'AFP) — Le Portugal ne se sent pas légalement le droit de passer le pouvoir le 11 novembre, jour de l'indépendance, au seul Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (M.P.L.A.), a indiqué hier l'amiral Leonel Cardoso, haut commissaire du Portugal en Angola.

Toutefois, a-t-il déclaré dans une interview accordée à l'envoyé spécial de l'AFP, "Si le M.P.L.A. qui contrôle actuellement Luanda refusait de s'asseoir aux côtés du Front national de libération (F.N.L.A.) et de l'Unita, nous demanderions l'arbitrage de l'O.N.U.. Nous ne passerons le pouvoir au seul M.P.L.A., a-t-il précisé, que si les organisations internationales décident que c'est ce mouvement qui représente le peuple angolais, ce qui n'est actuellement pas le cas".

L'amiral Cardoso qui a manifesté "l'espoir de confier le pouvoir aux trois mouvements de libération" n'en a pas moins concédé que cet objectif apparaissait peu réaliste. "Il faut tenter de les réunir, a-t-il dit avec un sourire, et la passation des pouvoirs en sera une bonne occasion".

Interrogé sur les risques d'une balkanisation du territoire, le haut commissaire s'est écrié: "Mais elle existe déjà et c'est ce que nous voulons éviter".

L'armée portugaise quittera l'Angola avant le 11 novembre, quand tous les Blancs qui veulent s'en aller seront partis, a confirmé l'amiral Cardoso. Mais, a-t-il dit, "si les responsables le souhaitent, des militaires resteront au titre de techniciens et de conseillers pour aider le jeune pays à construire son armée".

L'armée portugaise est actuellement présente dans sept grands centres du pays, où se trouvent encore des civils portugais, a indiqué le haut-commissaire: Luanda, Nova Lisboa, Benguela, Lobitio, Mocamedes, Cabinda et Sa Da Bandeira.

La présence du haut-commissaire du Portugal à Luanda, ville entièrement contrôlée par le M.P.L.A., lui pose des problèmes vis-à-vis des autres mouvements de libération: "Ma position est très délicate, très difficile, a-t-il souligné, mais je trouve auprès du M.P.L.A. une grande compréhension et une parfaite collaboration".

"Le problème de l'Angola est un problème mondial, on a un peu tendance à l'oublier, a conclu l'amiral Cardoso. Nous sommes poussés de toutes parts par de nombreux pays qui ont des intérêts ici. Le problème n'est pas national mais international".

L'organisatrice d'un réseau de mendicité en justice à Rome

ROME (AFP) — Une ancienne religieuse, Elisabetta Ravasio, qui avait, il y a quelques années organisé une véritable industrie de l'aumône" a comparu hier devant les tribunaux romains. Elle est notamment poursuivie pour coups et blessures, menaces, violences, escroquerie. Un prêtre, Domenico Pizzoli, sera également jugé pour complicité. Selon le juge d'instruction, la religieuse avait pendant 11 ans, de 1956 à 1967, exploité un important réseau de mendicité obligeant une vingtaine de fillettes à lui remettre chaque jour le produit de leur quête. Elisabetta Ravasio faisait croire à ses protégées, qu'elles deviendraient religieuses et qu'elles seraient envoyées comme missionnaires à l'étranger. Le recrutement se faisait notamment dans les familles pauvres du Sud où elle se présentait comme la directrice d'une maison de charité. L'enquête commença en 1968 à la suite d'une plainte déposée par l'une des "novices" qui avait dévoilé les mauvais traitements infligés par la religieuse aux membres de la communauté.

La CIA avait prévu l'offensive du Tet de 68 au Sud-Vietnam

WASHINGTON (d'après l'AFP) — L'envergure de l'offensive du Tet en 1968 au Sud-Vietnam avait été prévue par les services de renseignement américains mais les forces armées n'en ont pas tenu compte, a révélé hier un ancien membre de la CIA, M. Samuel Adams.

M. Adams a témoigné devant la commission des services secrets de la chambre des représentants que le général Creighton Abrams, alors commandant en chef des forces américaines au Vietnam et l'ancien ambassadeur à Saïgon, M. Ellsworth Bunker, avaient délibérément sous-estimé dans leurs rapports à Washington les effectifs "Vietcong". Ils les évaluaient à 300.000 hommes alors que les services de renseignement les estimaient à 600,000 hommes.

Dans un message à l'ancien chef d'état-major le général Earle Wheeler, le général Abrams notait le 20 août 1967 que les nouvelles estimations des forces "Vietcong" étaient "en contraste" avec le chiffre de 229.000 hommes fourni à la presse. Il suggérait que quelque 140.000 "Vietcong" dont 100.000 miliciens soient supprimés des nouveaux rapports car "nous avons donné au cours des derniers mois une image de succès et si les chiffres véritables étaient publiés", cela fournirait des arguments à tous ceux qui ont une vue incorrecte de la guerre et rendrait notre tâche plus difficile".

Panama

Manifestation contre les déclarations de Kissinger

PANAMA, (AFP) — Les chauffeurs de taxi et d'autobus ont provoqué un gigantesque embouteillage mercredi à Panama, notamment dans la zone du canal, pour protester contre les déclarations — la veille — de M. Kissinger, selon lesquelles les Etats-Unis pourraient être amenés à assurer de façon unilatérale le contrôle et la défense du canal.

Les chauffeurs panaméens, à l'appel de leur syndicat qui compte 20,000 membres, ont bloqué toutes les voies d'accès à la zone américaine du canal, portant des pancartes proclamant "Kissinger exagère", "Panama est souverain de la zone du canal" et "Torrijos chef du gouvernement à l'appui du mouvement ouvrier".

La dernière phase des négociations entre Panama et les Etats-Unis s'était terminée mardi, et ces onze jours d'entretiens ont été qualifiés de "très peu positifs" par le ministère des Affaires étrangères panaméen.

LUXMAN

MICRO
AUDIOTEC
SONABE
CHARLIN

SON HI-FI LTD

766 ouest, rue Sherbrooke
Montréal 844-3441

(Fermé le lundi)

ETUDIANTS!
ENSEIGNANTS

Ca "presse"! Faites-vous un "devoir" de

Lire... LE JOUR chaque matin

ABONNEMENT DE: 7 mois: $37.00
8 mois: $42.00
9 mois: $47.00
10 mois: $52.00

S.V.P. Remplir ce coupon et nous le faire parvenir à: Le Jour, 387 boul. Lebeau, Ville St-Laurent.

Ci-inclus, $. . . . pour un abonnement scolaire de . . . . mois à compter du . . . . .
NOM: . . . . .
ADRESSE: . . . . .

Aucun abonnement n'est remboursable

Investissements d'un milliard

L'Alcan confirme

Dans un long communiqué envoyé hier soir à tous les journaux, le président d'Aluminium du Canada Ltée, M. David M. Culver, a confirmé l'existence de projets de $1 milliard pour l'expansion des opérations de l'Alcan au Canada, principalement dans la région du Saguenay.

Au cours de l'avant-midi pourtant, devant les micros de Télémédia à Chicoutimi, le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, sans nier l'existence de projets d'expansion à l'Alcan, avait qualifié "d'information dénuée de tout fondement" la nouvelle exclusive publiée dans Le JOUR d'hier.

Rappelons que dans l'article en question, le JOUR affirmait que le projet d'aluminerie de Saint-Augustin risquait fort de n'avoir pas de suite, le Québec étant intéressé à participer pour 30 à 35% dans la nouvelle aluminerie au Saguenay. Pour Guy Saint-Pierre, et contrairement à de multiples déclarations publiques de l'ancien président Paul Leman, le projet de Saint-Augustin ne viendrait pas nécessairement en concurrence avec une éventuelle expansion de l'Alcan.

Dans sa déclaration, le nouveau président, M. Culver, rappelle que dès l'assemblée annuelle du 21 mars 1974, l'Alcan avait fait connaître son intention d'investir $500 à $600 millions, dans un plan décennal de modernisation et d'expansion de ses usines d'électrolyse, afin de répondre à un accroissement prévu de 30% de la consommation canadienne. A cause des disponibilités électriques au Québec, la majorité de ces investissements étaient prévus dans cette province.

Par la suite, à l'assemblée annuelle de janvier 1975, l'Alcan annonçait que ce projet d'expansion demeurait prioritaire, mais que son échéancier risquait d'être modifié, selon la conjoncture économique, la compagine ayant "besoin de bénéfices et de ressources d'autofinancement plus élevées, de même qu'un plus fort appui de fonds extérieurs".

Ce qui est nouveau toutefois, c'est que M. Culver confirme ensuite qu'à ce programme à long terme de $600 millions, l'Alcan songe à ajouter un investissement de $400 millions pour une expansion, dans la région du Saguenay, "à la fois dans le secteur électrolytique et dans la transformation".

"Les détails du tonnage n'ont pas encore été arrêtés" précise-t-il ensuite. Or, comme ce programme s'ajoute à celui que visait à combler les besoins canadiens pour les 10 prochaines années, il faut en conclure que la production de ce nouveau complexe industriel se tournera surtout vers l'exportation, entrant donc en concurrence directe avec les projets de la National Southwire à Saint-Augustin.

Le président Culver confirme ensuite le second aspect de la manchette du JOUR, en précisant que "des entretiens préliminaires ont eu lieu sur le genre d'appui que pourraient apporter les gouvernements fédéral et provincial", et que si l'Alcan "souhaite fortement exécuter son programme de modernisation et d'expansion aussi rapidement que possible, elle n'en espère pas moins des décisions gouvernementales qui lui permettront de s'assurer des moyens de financement qui accéléreront la réalisation de ce programme.

Bien sûr, l'Alcan affirme qu'il n'a pas encore été question d'une co-participation gouvernementale, et que la proportion avancée par LE JOUR lui parait sans fondement. Il n'en reste pas moins que le JOUR s'est contenté d'affirmer hier que le Québec envisage une telle participation de 30 à 35%... ce que nous réaffirmons aujourd'hui.

Les démentis du ministre

Le vendredi 29 novembre, Le JOUR révélait que le Québec était depuis six mois en possession d'une étude visant à promouvoir l'implantation d'une aciérie à Sept-Iles, et que le ministre n'avait pas jugé bon d'intervenir auprès du fédéral. Le jour même, Guy Saint-Pierre niait tout. Nous avons pourtant toujours le rapport en main. Le jeudi 6 février, Le JOUR révélait un projet d'aluminerie de $450 millions à Beauport, avec la SGF et la National Southwire. Le jour même, Guy Saint-Pierre qualifiait le tout de "tissu de faussetés". Dès le lendemain, tout était confirmé, sauf l'emplacement. Aujourd'hui encore!

Solidarité au tiers monde

OXFAM

Six associations protestent

Le protégé de Hardy à la tête de la Direction du cinéma?

par Jean-Pierre Tadros

Toutes les associations professionnelles oeuvrant dans le cinéma, à l'exception de l'Association des propriétaires de salles et du Montreal Film Board viennent de s'adresser directement au premier ministre Robert Bourassa pour protester contre l'éventuelle nomination de Me André Gourd au poste de directeur de la Direction générale du cinéma et de l'audio-visuel au sein du ministère des Communications.

Dans deux télégrammes identiques au premier ministre, six associations professionnelles ont tenu à "manifester leur désaccord total et complet avec la nomination de Me André Gourd au poste de directeur". Le premier télégramme est signé par l'Association des producteurs de films (à l'origine de la pétition aunti-Gourd), l'Association des distributeurs et le Syndicat général du cinéma et de la télévision (section ONF). La deuxième télégramme est signé par l'Association des réalisateurs, l'Union des artistes et le Syndicat du cinéma. Ces trois dernières associations ont préféré en effet exprimer leur désaccord séparément.

Me André Gourd est membre du bureau politique du ministre Denis Hardy et se trouve en charge du dossier cinéma depuis à peu près un an. Sa méconnaissance totale du milieu cinématographique au moment où ce dossier lui avait été confié avait créé un fort mécontentement au sein de ce milieu et n'avait pas été étranger à la décision des réalisateurs d'occuper le Bureau de surveillance du cinéma en novembre dernier.

Il est à noter que le ministre Hardy n'a pas encore nommé officiellement Me Gourd. Ce poste de directeur, suivant les réglements de la Fonction publique, a été proposé par voie de concours. Vingt candidats est soumis leur candidature. Et un comité de sélection, comprenant entre autres le sous-ministre adjoint Claude Trudel et les cinéastes Jean-Claude Labrecque et Michel Brault, en a retenu cinq. Lundi et mardi passés, le comité devait se réunir à nouveau pour interviewer ces cinq candidats, M. Hardy cependant remis cette réunion à plus tard, sans préciser la date; mais en même temps on apprenait que le ministre s'apprêtait à nommer dans les jours qui viennent le directeur. C'est ce qui a fait craindre le pire aux associations professionnelles du cinéma.

Il faut préciser que Me André Gourd, qui avait posé sa candidature au concours, n'avait pas été retenu par le comité de sélection. Il semble donc que M. Hardy, désireux de faire nommer son protégé, ait donc décidé par-dessus le comité de sélection. Pour contourner les lois de la Fonction publique, cette nomination serait probablement déclarée "temporaire".

LA COMMISSION SCOLAIRE LAC TÉMISCAMINGUE

OFFRE D'EMPLOI

Sujet: Conseiller pédagogique de l'enseignement à l'Enfance Inadaptée, élémentaire et secondaire.

Sommaire de la fonction:
- Superviser l'application et l'évaluation des programmes d'enseignement
- Participer à l'élaboration des politiques et à la programmation des activités de ce service
- Aviser le directeur des services de l'enseignement sur les besoins des élèves et sur les exigences des programmes dont il est responsable
- Assister le personnel de direction des écoles et animer le personnel affecté aux activités de ce service quant au contenu des programmes, aux méthodes et techniques d'enseignement, au matériel didactique et à l'évaluation de l'apprentissage

Qualités requises:
- Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle avec option en enfance inadaptée ou en orthopédagogie
- Une connaissance et une expérience pertinentes pourraient suppléer à l'absence de diplôme universitaire

Traitement:
- Selon l'application de la politique administrative du Ministère de l'Education

Fin du concours:
- Tout candidat intéressé devra adresser son offre d'emploi accompagné d'un curriculum vitae **avant le 30 septembre 1975** à l'adresse suivante:

Commission Scolaire Lac Témiscamingue,
A/S Gérald Dussault, directeur
des services au personnel,
C.P. 700,
Ville-Marie, P.Q.

Tél.: 819-629-2472

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS

demande

UN MÉCANICIEN DE MACHINES FIXES

Classe III

AFFECTATION PRÉVUE:
Service de l'Aménagement — (mi-temps Polyvalent D'Arcy McGee) — (mi-temps école Vieux CEGEP)

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:
L'employé de cette classe est chargé de veiller au fonctionnement, à l'entretien et à la vérification de: Installation mécaniques, système de chauffage, système de ventilation, système d'air climatisé, installation de plomberie, de distribution de gaz et d'air comprimé des compresseurs, etc...

Au besoin, le mécanicien de machines fixes de la classe III devra effectuer certains travaux tels que: les changements de filtres, de courroies ou de toutes autres pièces défectueuses des systèmes de chauffage, de réfrigération ou de ventilation; il effectue l'entretien, la lubrification et les réparations nécessaires sur tels systèmes.

Dans l'accomplissement de ses fonctions, le mécanicien de machines fixes de la classe III peut être appelé à diriger du personnel de soutien, à collaborer à son entraînement, à répartir le travail et à en vérifier l'exécution.

Selon les besoins, il peut être requis d'accomplir tout autre travail, notamment durant la saison estivale.

QUALIFICATIONS REQUISES:
- Détenir un certificat de Mécanicien de machines fixes classe III
- Expérience pertinente souhaitable

SALAIRE:
$4.38 l'heure. Semaine de 40 heures

Toute demande d'emploi et curriculum vitae doivent parvenir **le ou avant le 24 septembre 1975** *au:*

Concours: S-481
Directeur des services
du personnel
225, rue St-Rédempteur
Hull

La Commission Scolaire Chomedey de Laval

requiert les services d'un

PSYCHO-ÉDUCATEUR ou ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

avec expérience, et d'un

PROFESSEUR (masculin)

pour une école élémentaire (classe d'enfants mésadaptés sociaux-affectifs.

Prière de communiquer avec le Service du Personnel au numéro:
663-8660 — poste 230.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE GATINEAU

recherche les services d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

A - Responsabilité

Le directeur général rend compte des actes posés en vue:
1) d'assurer une saine gestion de la commission scolaire;
2) d'assurer la réalisation des objectifs stratégiques à long terme qui permettent à la commission scolaire de répondre aux aspirations de la collectivité et à ses fins propres;
3) d'établir une communication efficace et une coordination entre les équipes de gestion et entre les individus relevant de son autorité;
4) d'assurer l'application des politiques et de processus de gestion pédagogiques et administratifs que peut décréter la commission par voie de résolution;
5) d'assurer l'application de la Loi de l'Instruction Publique et des règlements du M.E.Q.

B - Qualifications

1) une formation universitaire exigeant au moins 17 années de scolarité et, de préférence, une formation universitaire comprenant un diplôme universitaire de second cycle
2) une expérience minimale de trois (3) ans au niveau I de cadre, ou cinq (5) ans au niveau 2 de cadre ou cinq (5) ans dans un poste de directeur d'école.

C - Traitement

Le poste offert intéressera des candidats touchant actuellement jusqu'à $26,000.00

D- clientèle scolaire de niveau élémentaire de 5600 élèves.
- siège social dans la Ville de Gatineau, municipalité de quelques 60,000 habitants, à quelques cinq (5) milles de Hull, dans la région de l'Outaouais.

Les offres de services, qui seront traitées avec la plus grande discrétion, devront être accompagnées de renseignements complets sur les études faites et sur l'expérience professionnelle.

Adresser, sur enveloppe portant la mention "HC 01-7576" à:

M. Gilles Langlois
président,
Commission Scolaire de Gatineau
225, rue Notre-Dame
Gatineau, Qué.

pour lundi, le 29 septembre 1975.

BUREAU D'AVOCATS, ROBERT DANSEREAU ET BARÉ
recherche
SECRÉTAIRE JURIDIQUE BILINGUE
avec au moins trois années d'expérience
Téléphoner à: 849-4261

Collège de Rosemont

Conseiller en enseignement professionnel aux services éducatifs

NATURE DU TRAVAIL
Le conseiller en enseignement professionnel assume des tâches relatives à l'élaboration et l'application des politiques dans le domaine de l'enseignement professionnel.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES
Tel que décrit dans le plan de classification du personnel professionnel.

QUALIFICATIONS REQUISES
- Posséder un diplôme terminal de premier cycle dans une discipline appropriée.
- Connaître le monde du travail de même que le domaine de la recherche.

TRAITEMENT
Selon les échelles de salaire prévues dans la convention collective du personnel professionnel.

Un curriculum vitae détaillé doit parvenir ***avant 17:00 heures le 26 septembre 1975*** *au:*

Collège de Rosemont
Bureau des services du personnel
6400, 16ième avenue, Rosemont
Montréal

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS

demande

UN ÉLECTRICIEN

AFFECTATION PRÉVUE:
Service de l'Equipement - Siège Social

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:
L'électricien effectue tous travaux d'installation, de raccordement, de détention et d'identification de troubles, de modification, de réparation et d'entretien de tout système de conduction composé d'appareils de canalisation, d'accessoires et autres appareillages pour fins d'éclairage, de chauffage et de force motrice et de tout système de communication, de commutation et de transmission; il fait des entrées électriques de tout voltage et de tout ampérage; il monte les paneaux de distributions, pose des conduits en surface ou dans les murs, planchers et plafonds, passe les fils et fait les raccordements nécessaires; il procède à l'installation, à l'entretien et à la réparation d'équipements électriques variés tels que moteurs, transformateurs, interrupteurs, chauffe-eau, système de chauffage, ventilateurs, climatiseurs

L'électricien est parfois appelé à coordonner des travaux effectués par des ouvriers moins expérimentés

L'employé de cette classe peut être appelé à effectuer toute autre tâche connexe

QUALIFICATIONS REQUISES:
1- FORMATION ET EXPÉRIENCE
- Détenir un certificat de qualification valide et reconnu par l'autorité compétente avec champ de spécialisation en électricité ou détenir au moins une licence "C" en électricité valide et reconnue par l'autorité compétente émise par le Ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre.

2- CONNAISSANCE PRATIQUES
- Connaissance des lois et principes généraux de l'électricité, du code national de l'électricité des normes édictées par le Ministère québécois du Travail, et des différents types d'installations électriques d'usage courant dans le secteur du bâtiment

3- AUTRES EXIGENCES
- Fournir les outils à mains d'usage courant dans l'exercice du métier
- Pouvoir travailler d'après des plans et des schémas
- Conditions physiques adéquates
- Au besoin, détenir un permis de chauffeurs de véhicules de la catégorie appropriée

SALAIRE:
$10,019.00 — $4.82 l'heure/semaine de 40 heures

Toute demande d'emploi et curriculum vitae doivent parvenir **le ou avant le 24 septembre 1975** *au:*

Concours: S-483
Directeur des services
du personnel
225, rue St-Rédempteur
Hull

CÉGEP de ST-JÉRÔME

PROFESSEUR EN TECHNIQUES INFIRMIÈRES

(temps complet)

OPTION: MÉDECINE CHIRURGICALE (180-601)
Le candidat aura la supervision d'étudiants en milieu clinique à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme.

Qualifications requises:
- Diplôme de 1er cycle universitaire
- Expérience pertinente

Salaire:
Selon les qualifications

Prière de téléphoner au plus tard le **22 septembre 1975 au:**

Services au personnel
C.E.G.E.P. de Saint-Jérôme
Tél.: (514) 436-1580 Local 235

CEGEP DE SAINT-JÉRÔME

PROFESSEUR EN TECHNIQUES INFIRMIÈRES

(temps complet)

Option: Médecine chirurgicale (180-601)

Le candidat aura la supervision d'étudiants en milieu clinique à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme.

QUALIFICATIONS REQUISES:
- Diplôme de 1er cycle universitaire
- Expérience pertinente

SALAIRE:
Selon les qualifications

Prière de téléphoner au plus tard **le 22 septembre 1975** *au:*

Services au Personnel
CEGEP DE SAINT-JÉRÔME

Tél.: (514) 436-1580 (local 235)

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS

demande

UN TECHNICIEN DE TRAVAUX PRATIQUES

(Sciences Physiques)

AFFECTATION PRÉVUE:
Ecole Polyvalente Sieur de Coulonge

NATURE DU TRAVAIL:
Le rôle principal et habituel de l'employé de cette classe consiste à assister le personnel enseignant dans la préparation, la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux de laboratoires et de stage

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:
Le technicien de travaux pratiques exerce des fonctions de démonstrateur, de moniteur, d'instructeur et de répétiteur; il assiste le personnel enseignant dans la préparation, la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux de laboratoires et de stage

Le technicien de travaux pratiques peut participer aux choix d'appareils et instruments en usage dans son secteur et il en assure le fonctionnement ainsi qu'une utilisation rationnelle; il monte les appareils et les instruments de laboratoire et prépare le matériel didactique exigé pour les séances de laboratoire; il étudie le fonctionnement et l'utilisation des appareils afin d'en améliorer le rendement et afin de les adapter à des besoins spécifiques; il en fait également la calibration; il est également chargé de l'entretien et des réparations à effectuer sur tels appareils ainsi que, au besoin, sur certains instruments et outils électro-mécaniques de laboratoire; il voit, au besoin, à la tenue de l'inventaire du matériel et à la préparation des réquisitions

Le technicien de travaux pratiques dans l'exercice de ses fonctions, peut être appelé à initier et à diriger un personnel subalterne, notamment les appariteurs

Le technicien de travaux pratiques accomplit, au besoin, toute autre fonction connexe

QUALIFICATIONS REQUISES:
Scolarité et expérience
Posséder un diplôme d'études collégiales, professionnelles avec champ de spécialisation approprié, ou posséder un diplôme ou une attestation dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente

SALAIRE:
$7,197.00 à $11,765.00

Toute demande d'emploi et curriculum vitae doivent parvenir le ou avant le **24 septembre** *au:*

Directeur des services
du personnel
225, rue St-Rédempteur
Hull
Concours: S-484

éditorial

La comète, le bateau et le péril Drapeau

"Mesdames et Messieurs, je vais avoir l'honneur de vous parler de la comète.

"C'est aujourd'hui le seul sujet qui ne me soit pas interdit.

"Bourassa a fait une étude approfondie de l'impérialisme; les questions municipales, depuis longtemps, n'ont plus de secrets pour Asselin; Héroux possède à fond sa politique étrangère et, quant au Grand-Orient, il le connaît, comme on dit, dans les coins. Ils ont beau jeu d'écrire, ceux-là! Mais moi, hélas! je ne sais rien de toutes ces choses. Moi, mon cher lecteur, je suis ignorant, - ai-je besoin de le dire? - très ignorant - oh! ignorant... comme mes pieds."

Jules Fournier, Le Devoir, 10 février 1910

Si je cite ainsi celui qui pour moi est le plus grand des journalistes que le Québec ait connu, ce n'est pas par pur jeu. Ecrire des éditoriaux n'est pas aussi amusant qu'on pourrait le croire à lire Claude Ryan: il faut trouver un sujet, avoir des idées à propos de ce sujet, et avoir le bonheur qu'aucun de ses collèges n'ait écrit les même idées sur le même sujet le jour même. Et au surplus adopter le style de circonstance. Hier je n'arrivais pas à réunir ces conditions, jusqu'à ce que le salut me vienne, comme une comète, sous forme d'une manchette à propos des vues de Jean Drapeau sur Le France.

Dans l'article du quotidien: "La Presse" où il était question à nouveau d'un amarrage dans le port de Montréal du paquebot désaffecté, on faisait état des inquiétudes qu'aurait le ministre québécois des Finances au sujet des coûts éventuels de réaménagement du grand transat. Intéressante tournure des événements: pour la première fois, à ce que je sache, un gouvernement supérieur s'inquiète de la note d'un projet-Drapeau avant qu'il ne soit engagé.

Mais pour la première fois aussi, un projet de Drapeau m'a eue. Le France. Peut-être pas aussi prestigieux que son prédécesseur l'Ile-de-France qui a amené à Paris toute une génération de romanciers américains, mais un symbole de rêves quand même. Les seuls mots "Compagnie Générale Transatlantique" évoquent pour moi le "luxe, calme et volupté" du poète. L'invitation aux voyage. Certes, sauf erreur, je ne partage avec le maire de Montréal pas un seul point de vue politique. Mais grâce au coût du France, qui se trouvait à m'émouvoir moi, j'ai compris comment il joue sur l'imaginaire: Terre des Hommes, toute une génération nourrie à Saint-Exupéry, le Vaisseau d'or même, à cause de Nelligan; bien d'autres rêves.

Ce pouvoir qu'il a ou qu'on lui fabrique, mais dont en tout cas il use, est d'autant plus délétère, est un péril d'autant plus grand pour la vie de la cité, qu'il sert à saccager au coeur le réflexe démocratique. Ainsi, - mea culpa mea culpa - j'avoue avoir été plus touchée ces jours-ci en rêvant au France qu'en réfléchissant au filibuster du Rassemblement des citoyens de Montréal à l'Hôtel de ville de Montréal. Qu'en est-il de tous les autres Montréalais à propos de mille autres dossiers?

Inutile de faire appel au maire Drapeau: il m'a dit sans détour qu'il estimait que la démocratie parlementaire née en Angleterre n'avait mené qu'au chaos. Il a l'âme d'un tyran ou, si l'on veut être gentil, d'un despote éclairé. Mais ceux qui se veulent encore démocrates et libertaires doivent faire plus que poliment s'inquiéter.

Drapeau, sous ses oripeaux de magicien, est le démon qui insinue la tentation de ne plus croire aux élections, de ne plus croire aux débats entre égaux, de ne plus croire en somme à ce que politique a d'abord voulu dire à la grande époque de la civilisation grecque.

Le refus de Drapeau devant le RCM de donner plus de renseignements au sujet des Jeux olympiques, et une plus large place à la période des questions, est détestable en vertu du principe du droit des citoyens à l'information, comme on l'a écrit si pertinemment dans ces pages.

Mais il y a plus grave. L'attitude de Drapeau mène au sentiment qu'il est inutile d'élire des hommes du parti auquel on croit, puisque s'ils sont de l'opposition le pouvoir s'en moque. A croire que même les élus qui sont les nôtres ne font rien que de s'adonner à des jeux. Et ensuite, à devenir indifférents, ou, si l'on tient à changer le jeu politique, à songer à des méthodes trop cruelles pour être nommées.

Déjà, beaucoup de jeunes de ce continent croient que les élections sont une sinistre plaisanterie. Quant à moi, je crois que c'est plus d'élections, pas moins, qu'il faut. Mais un homme comme Jean Drapeau nourrit le désespoir.

Evelyn Dumas

commentaire

Insoluble sauf pour les juges

Une fois de plus, la Cour de bien-être social se retrouve au centre d'une controverse. Une fois de plus, on doit, à l'extérieur, se satisfaire de versions passablement approximatives des faits. Une fois de plus, on serait tenté d'inviter le ministère de la Justice à intervenir dans la gestion du tribunal pour mineurs. Pourtant, même s'il semble bien que la crise actuelle soit l'indice de problèmes encore plus sérieux, c'est aux juges, et aux juges seuls, qu'il incombe de ramener la Cour de bien-être social à un comportement plus acceptable.

Il y a quelques mois, à propos d'un conflit de travail impliquant une institution pour mineurs, les media prenaient connaissance de lettres écrites par le juge-en-chef Lavallée au sujet de la sécurité dans les maisons de détention pour jeunes délinquants. Avec surprise, on se rendait compte qu'aux yeux du juge-en-chef, la hauteur des barbelés sur les murs de ces maisons de détention importait autant sinon davantage qu'un programme de réhabilitation. Malgré la violence des attaques, M. Lavallée ne broncha pas. C'était à la fois heureux et malheureux. Heureux parce que M. Lavallée, une fois de plus, se montrait capable d'encaisser la critique sans brandir tout de suite l'anathème et l'outrage au tribunal. Malheureux parce que M. Lavallée ne jugea pas utile de fournir la moindre justification.

Cette année, M. Lavallée fait face encore une fois à l'opinion publique. Pour des motifs encore obscurs, le juge-en-chef a mis sur la voie d'évitement le juge Jacques Lamarche que la plupart des observateurs décrivent comme une personnalité particulièrement bien bâtie pour l'emploi. Il faut, en effet, considérer comme une mise au rancart la décision qu'a prise M. Lavallée de confier à ce magistrat un programme de recherches et de lui retirer toute fonction proprement judiciaire. Comme, encore une fois, M. Lavallée s'interdit tout commentaire public, et comme le principal intéressé se montre lui aussi d'une discrétion exemplaire, on en est réduit, pour une large part, à la spéculation. Ceci pousse à la prudence.

Un second motif incite à la plus grande prudence. Non seulement on ne peut, en raison du caractère incertain de diverses affirmations, jeter prématurément tout le blâme sur M. Lavallée, mais encore on doit, dans cette affaire, veiller à ce que le pouvoir judiciaire conserve et sa dignité et son indépendance. En d'autres termes, même si l'on devait prouver hors de tout doute le manque de mesure de M. Lavallée dans cette affaire, il faudrait éviter de lancer contre lui les foudres du ministère de la Justice. On reproche au juge Lavallée un abus de pouvoir à l'endroit d'un collègue, mais ce serait en commettre un infiniment plus grave que d'inviter le pouvoir exécutif à sévir contre le juge-en-chef. Si M. Lavallée a bafoué le droit d'un juge à son libre arbitre, ce n'est pas en mettant le juge-en-chef en tutelle qu'on va corriger l'erreur. En somme, même ceux qui considèrent d'ores et déjà M. Lavallée comme tyrannique doivent comprendre ceci: malgré les torts, réels ou allégués, de M. Lavallée, il faut se battre pour que le pouvoir judiciaire échappe à toute intrusion du ministère de la Justice.

Ceci place une responsabilité de taille sur les épaules des juges. Il leur incombe, en effet, au niveau de leur association professionnelle, d'étudier minutieusement les divers aspects du problème. Certes, ils doivent, eux aussi, respecter l'autonomie de M. Lavallée et reconnaître que le juge-en-chef possède des pouvoirs considérables que personne ne saurait lui disputer. Il leur est possible, cependant, sans qu'on les accuse d'attenter à l'indépendance du pouvoir judiciaire, d'obtenir plus d'informations que le profane et de pousser à un règlement plus équitable de l'affaire. Venant d'eux, les pressions ne constitueront pas une intrusion du pouvoir exécutif.

Lorsque cette crise sera désamorcée, il faudra poser une fois de plus la question délicate des pouvoirs dévolus à un juge-en-chef et de la durée de son mandat. Autant il est essentiel, en effet, que nos juges soient nommés à vie, de manière à échapper à tout chantage, autant il est excessif de donner à un juge-en-chef un mandat d'une durée illimitée. On ne voit d'ailleurs pas pourquoi il appartiendrait toujours au pouvoir exécutif, alias le ministre de la Justice, de nommer le juge-en-chef. Par le biais de cette nomination, le ministre de la Justice peut, s'il le veut, peser sur l'orientation générale d'un niveau judiciaire. Selon qu'il jette son dévolu sur un avant-gardiste ou sur un timoré, le ministre de la Justice incline dans un sens ou dans l'autre la philosophie d'une juridiction. Il n'est pas certain que le pouvoir judiciaire trouve là le parfait respect de son indépendance. On comprendrait fort bien, en tout cas, que les juges nommés à vie choisissent eux-mêmes leur juge-en-chef et lui accordent un mandat d'une durée restreinte. De cette manière, l'orientation du tribunal serait vraiment celle que souhaite une majorité de juges et l'on éviterait, d'autre part, qu'un trop long séjour au sommet du pouvoir judiciaire incite les juges-en-chef à l'arbitraire.

Mais, aujourd'hui, c'est à un problème immédiat que les juges doivent réfléchir et, si possible, trouver une solution.

Laurent Laplante

opinion

Pour un enseignement de qualité au Québec

par Lise Cloutier-Trochu

Dans une entrevue qu'il accordait à la télévision de Radio-Canada tout récemment, monsieur Jacques MONGEAU, président du Conseil de l'Ile, affirmait que, face au mandat qu'il avait reçu du ministre de l'Education en février dernier, lequel demandait au Conseil d'établir une politique générale concernant la fermeture d'une dernière école de langue française dans un quartier donné, le Conseil n'avait pas voulu aborder le problème au point de vue pédagogique.

Devant une telle déclaration, deux questions viennent immédiatement à l'esprit:

1. Le point de vue politique. Mais comment l'éviter dans un Québec de langue française où l'on ferme régulièrement des écoles françaises, où l'on hésite ou refuse d'agrandir une école française? Il est clair qu'il s'agit là d'un problème essentiellement politique et surtout, il ne faut pas se le cacher. Il semble que ce soit sur ce plan-là d'abord que le conseil aurait dû aborder le problème. La loi 22 fait du français la langue officielle au Québec.

Si l'on est respectueux de la loi, il faut faire tout en son pouvoir pour maintenir ouverte toutes les écoles de langue française afin d'intégrer à la majorité française les Québécois de toutes origines.

Année après année, la population étudiante s'accroît au secteur anglais alors qu'elle diminue au secteur français. Certes, on a fixé au nombre d'élèves inscrits en 1974 le nombre d'élèves admissibles au secteur anglais en septembre 1975. C'est un premier pas qui permet au secteur anglais de se stabiliser pour une autre année alors que le secteur français voit ses effectifs diminuer encore une fois. Si le phénomène se maintient, il viendra ce jour où nous serons à égalité, secteur français et secteur anglais, mais pour combien de temps avant que la balance ne bascule en notre défaveur? C'est une politique d'urgence qu'il faut adopter au Québec face à la fermeture d'une dernière école de langue française dans un quartier donné, voire même à la fermeture d'écoles françaises en général sur tout le territoire québécois.

2. Le point de vue pédagogique . . .a-t-on vraiment abordé le problème sous cet angle? Certes, le Conseil a dû examiner sous tous ses aspects le mandat que lui avait confié le ministre il y a déjà plus de six mois. Le Conseil a même demandé à son conseiller-cadre en pédagogie un rapport précis à ce sujet. Mais ce dernier a tenu compte avant tout des normes fixées par le ministère au moment où l'expansion démographique était à son apogée. Comment continuer à s'inspirer de telles normes dans la conjoncture actuelle? Monsieur Mongeau parle d'adopter une "politique réaliste". Si l'on veut vraiment être réaliste, il faudra sous peu fermer une école sur deux. Il n'est plus question de rentabilité quand il s'agit de survie. Chaque école en danger de fermeture ne peut représenter un cas d'exception. Et surtout, il n'est pas du ressort d'une commission scolaire de porter le poids de cette situation. C'est au gouvernement qu'il incombe d'être conséquent avec les lois q'il promulgue et de faire le nécessaire pour assurer le fait français au Québec et de prévenir la fermeture d'écoles où l'on enseigne dans cette langue.

Au plan pédagogique justement, une école secondaire de moins de mille élèves présente le plus grand intérêt. Pourquoi maintiendrait-on des écoles privées à quatre cents et cinq cents élèves si elles n'étaient pas rentables? Par altruisme peut-être? allons donc! Dans le secteur public on déshumanise l'école, tant au primaire qu'au secondaire. en augmentant constamment le nombre d'élèves par école, en les regroupant les uns avec les autres, en déplaçant des populations entières. Bref, on crée des écoles-casernes en brandissant la bannière des sacro-saintes normes! Mais où veut-on en venir?

Si on veut maintenir ouverte une école française en pensant pédagogie, on doit en priorité assouplir les normes dans le secteur français de façon à améliorer dès maintenant la qualité de l'enseignement et à privilégier les conditions de vie dans nos écoles. Ainsi redeviendront-elles plus attrayantes et, tout en gardant sa liberté de choix, la clientèle s'intégrera à la majorité linguistique française du Québec. Il n'y a pas d'autre solution. C'est par un enseignement de qualité que l'on pourra justifier le maintien des écoles françaises et y attirer tous les Québécois.

Le Conseil de l'Ile, après sept mois de réflexion renvoie au ministre de l'Education à peu près textuellement le mandat qu'il lui avait confié, mais cette fois cependant, il invite le ministre à former un comité conjoint (ministère et Conseil) en vue d'élaborer une "politique générale réaliste" face à la fermeture d'une dernière école française dans un quartier donné. Selon les normes actuellement en vigueur, l'école publique française est non seulement en perte de vitesse, mais dans les faits, à plus ou moins brève échéance, condamnée. C'est par l'adoption de nouvelles normes au secteur français que le ministère de l'Education peut stabiliser la situation. De cette façon l'école publique française, par un enseignement de qualité, regagnera tout son attrait aux yeux des Québécois et deviendra un des instruments assurant la permanence du fait français en Amérique du Nord (ce qui est d'ailleurs dans l'intérêt bien compris du Canada tout entier).

vous avez la parole

"La Tribune", la publicité et la langue officielle

Lundi, le 8 septembre 1975, M. Jean Vigneault signait l'éditorial de "La Tribune" de Sherbrooke. Cet éditorial sur le choix de la langue d'enseignement mentionnait que le gouvernement Bourassa tentait de sauver la chèvre et le choux par le biais de la loi 22. Monsieur Vigneault reprochait même au gouvernement Bourassa de chercher à faire plaisir à tout le monde avec sa loi 22. Somme toute, cet éditorial était un plaidoyer pour un Québec français. Qui de nous ne l'approuve pas?

Cependant, le même jour on retrouvait dans ce quotidien francophone en page 10 et 15, deux publicités en anglais seulement. De plus ces annonces étaient payées par la Commission de formation professionnelle, un organisme du Ministère du Travail du Québec.

S'il est vrai que l'argent n'a pas de couleur ou de langue, il doit tout de même respecter les lois.

Comment expliquer et accepter que "La Tribune", quotidien francophone, accepte de publier cette publicité, payée en plus par un organisme public. A ce que je sache, la minorité anglophone de la région de Sherbrooke (8%) possède son propre journal. Cette façon de procéder va clairement à l'encontre des réglements d'application de la loi 22, loi qui fait du français, la langue officielle du Québec.

Il me semble que le journal devrait maintenir une certaine cohérence entre sa politique éditoriale et le contenu de son journal. Si ce n'est pas possible, à quoi bon vouloir sensibiliser les lecteurs sur un événement, si deux pages plus loin, on n'en tient pas compte.

Je pense que l'on peut appliquer les propos tenus par monsieur Vigneault au journal lui-même.

"A vouloir sauver la chèvre et le choux et à vouloir faire plaisir à tout le monde, on se retrouve dans l'incohérence".

Benoit Breton
Sherbrooke

le fond des choses

Une entrevue exclusive

United Aircraft:620ème jour... André Choquette: 640ème jour

La grève finira avec le dernier homme, sauf le directeur de grève!

par Gisèle Tremblay

La signature du contrat de travail à United Aircraft a fixé un terme au conflit, mais ce terme n'est pas atteint tant que le dernier homme n'est pas rappelé au travail. Pour les grévistes en attente, c'est aujourd'hui le 620ème jour. Pour André Choquette, suspendu le 18 décembre 1973 lors des tensions qui ont précédé la grève, puis congédié le 13 janvier suivant, au début de la grève, c'est aujourd'hui le 640ème jour.

Directeur de la grève, il a été mêlé à toutes ses péripéties. Accusé de séquestration relativement à la nuit d'émeute du 14 mai, il a été retenu en prison pendant quatre mois, tout cautionnement lui étant refusé à cause de 11 autres accusations mineures reliées aux incidents qui ont marqué le conflit: six de ces accusations ont été jugées et il fut acquitté sauf dans un cas, où on l'a condamné pour "tapage". Libéré le 3 septembre en attendant son procès pour séquestration, il organise entre-temps des cours de formation syndicale pour le Conseil du travail de Montréal (FTQ).

Il commente, dans cette page, divers aspects du conflit qui demeure d'actualité.

Pas une heure de grève pour un seul gars

Par l'un de ces paradoxes dont vit le syndicalisme, celui dont le réengagement était devenu l'une des six priorités du syndicat dès le début de la grève reste l'un des seuls qui devra sans doute renoncer à son emploi pour que tous les autres aient pu récupérer le leur.

Mais il s'y attendait: "J'ai toujours dit que jamais il n'y aurait une heure de grève faite pour un seul gars (moi). A 2,000 gars, une heure c'est un an de travail! Ca, on l'a toujours dit dans toutes les négociations. Je suis machiniste et je n'aurai pas de misère à trouver du travail."

Il avait adopté la même attitude lors de sa suspension. Ce jour-là, il a refusé une convocation au bureau du personnel, pour ne pas se faire "isoler". La direction s'est donc présentée dans son département et a fait venir deux policiers pour l'expulser, pendant que 500 compagnons de travail se rassemblaient autour de sa machine pour le soutenir. Il a alors proposé de quitter délibérément les lieux en échange d'une rencontre, le lendemain, avec le président de la compagnie. Le jour suivant, relate-t-il, la compagnie refusait de tenir sa promesse et le suspendait, avant de le congédier vingt jours plus tard.

Le choix à faire est: détourner une situation adverse au profit du syndicat. D'où, la formule Rand, que le syndicat exigeait, que la compagnie a refusée et que le ministre du Travail a seulement promise. La formule Rand c'est, là où la majorité des employés sont favorables au syndicat, la liberté pour les autres de ne pas y adhérer tout en versant obligatoirement la cotisation. "Moi, je ne voulais pas que les gars souffrent plus longtemps au risque de perdre leur intérêt dans le syndicat, en échange de cotisants qui ne veulent pas du syndicat."

Quant à lui, il se sait déjà pratiquement congédié: "Je ne sais pas s'ils vont me reprendre!", dit-il en riant d'un air entendu.

La grève, ce sont les "vieux" qui l'ont faite

Deux choses l'ont "choqué" durant la grève. D'abord, il y avait toujours des conflits "plus urgents" que celui-là, des conflits "contre nous" dit-il: les pompiers, les transport en commun, la construction...

Puis, les gens que les grévistes rencontraient croyaient que "c'était une affaire de jeunes révolutionnaires", quand "c'était une affaire de gars mûrs, de pères de famille".

"Notre grève, ce sont les vieux qui l'ont faite, des gars de 40 ans, avec beaucoup d'ancienneté, et les plus spécialisés. Ceux qui ont lâché, ce sont les jeunes, les moins mal pris financièrement. J'ai connu de près une centaine de confrères pendant la grève: à la fin, si on ne leur avait pas tordu le bras, ils auraient continué."

Songeant à l'absence des jeunes dans cette grève, il raconte: "T'avances pas avec les jeunes. On a essayé de réveiller les étudiants pendant le conflit: ils sont contestataires assis à terre devant un vidéo. Ils ne savent pas que ce qu'on vit, ce sont leurs problèmes dans cinq ou six ans."

Il rappelle à ce sujet sa visite au cegep de Jonquière. "Je leur ai dit: la première année de collège, vous voulez tous faire des avocats et des médecins; vers la troisième année, vous lâchez et vous venez dans les même usines que nous". Les associations étudiantes, conclut-il, devraient les préparer à ça.

Québec nous laisse dans l'arène avec les lions

La grève de United Aircraft a mobilisé beaucoup de monde et beaucoup d'argent (environ $6 millions). "Mais c'est encore insuffisant. C'est difficile de combattre une compagnie en affamant ton monde."

Pourtant, les grévistes ont eux-mêmes secouru financièrement d'autres syndicats en conflit. Evoquant les grèves qui pourrissent, André Choquette remarque: "On a un gouvernement sanguinaire, c'est le forum romain du temps des premiers chrétiens: il nous laisse seul dans l'arène et laisse entrer les lions; puis quand il n'y a plus de sang et qu'il ne peut plus jouir, ou quand les lions n'ont plus faim, il essaie une petite solution. Le gouvernement, c'est la Croix-Rouge des compagnies!"

Quant aux violences qui ont marqué le conflit, il ne regrette rien. "Avec une compagnie comme United Aircraft, y a pas d'autres moyens. Le seul autre, c'est de rester sur son cul. La compagnie pleure quand tu peux lui faire mal. Et quand tu touches à ses machines (endommagées dans la nuit du 13 au 14 mai), ça lui fait mal. On aurait peut-être dû commencer par là."

Le président de la compagnie aurait dit, en signant l'entente: "Jamais plus (Never more)! jamais plus de conflit pareil à United Aircraft". Car en dépit des affirmations patronales, indique André Choquette, la production n'a pas dépassé 35-40% pendant la grève et à la fin, la compagnie était "fatiguée".

La preuve: "Ceux qui sont rentrés après la grève, les plus spécialisés, refont du travail mal fait qui était programmé pour le milieu de 1974. Pour engager des scabs, la compagnie ramassait n'importe qui: incompétents, les gars s'assoyaient dans le coin et fumaient; rien ne se faisait là. L'embauche des scabs était un coup monté pour donner une image de production et démoraliser les grévistes."

Les grévistes "scabs" sont encore membres du syndicat

Avec la fin du conflit, tout le monde s'est mis à parler de défaite syndicale. André Choquette n'est pas de cet avis: "A l'été 1974, la compagnie a annoncé qu'il n'y avait plus de syndicat. Or, elle vient de signer avec 942 grévistes une convention collective pour 2700 employés."

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, en effet, si les grévistes étaient à la fin minoritaires, les syndiqués restent majoritaires. Les quelque 900 grévistes qui sont rentrés pendant la grève, indique André Choquette, sont toujours légalement membres du syndicat.

La compagnie, en les réembauchant, avait exigé leur démission du syndicat et refuse maintenant de retenir leurs cotisations; mais c'était hors de la période légale de changement d'allégeance (du 90ème au 60ème jour avant l'expériation du contrat de travail précédent) et le syndicat, sûr de gagner, compte soumettre bientôt ce problème à l'arbitrage.

"Mais la moitié de ces gars-là, parie André Choquette, vont venir nous voir d'eux-mêmes avant l'arbitrage. Les autres, on ira les voir." Car il y a scab et scab: "Un gars qui a fait un an de grève et qui est rentré à cause d'un manque de sécurité ou d'un conflit familial, ce gars-là n'est pas perdu."

Le syndicat peut donc compter au départ sur près de 1800 membres: 900 grévistes du dernier jour et 900 grévistes de résistance inférieure. Quant aux 900 scabs de l'extérieur, engagés pendant le conflit, le syndicat se propose de les approcher.

D'abord parce qu'il lui sera plus facile de discuter avec eux quand ils seront dans ses rangs. Puis: "Il y a sans doute des bons gars là-dedans. Il y a de nos gars, nous autres, qui se sont bien réveillés à 40 ans! S'ils peuvent comprendre le tort qu'ils se sont fait à eux-mêmes, tout sera dit."

(Photo Claire Beaugrand-Champagne)
"Je suis machiniste et je n'aurai pas de misère à me trouver du travail."

(Photo Claire Beaugrand-Champagne)
"La compagnie a quand même signé avec 942 grévistes un contrat pour 2700 employés."

Les employeurs ont peur des "34"

Les employeurs éventuels ont tendance à boycotter les 34 grévistes de United Aircraft que la justice accuse d'avoir participé à la séquestration du 14 mai dernier, dans les locaux de la compagnie, et dont le procès a été fixé au 10 novembre prochain.

André Choquette, qui fait partie du groupe, s'occupe présentement à trouver du travail aux autres, à son bureau provisoire du Conseil du travail de Montréal (FTQ). L'un d'eux, qui a obtenu un emploi, a dû promettre de s'abstenir d'activités syndicales pendant un certain temps.

Le retour des "34" à United Aircraft est en effet compromis. Le protocole d'entente qui a mis fin au conflit soumet leur cas à l'arbitrage, en liant la décision de l'arbitre à leur participation aux événements du 14 mai, indépendamment semble-t-il de la décision des tribunaux à cet égard.

La majorité de ces ouvriers sont spécialisés et il y a peu de chances qu'ils revivent ailleurs le 17ème mois de grève qui a provoqué les événements du 14 mai. Les lecteurs intéressés à leur offrir un emploi peuvent communiquer avec André Choquette à 288-1970.

Les coopératives communautaires de communication (2)

Un nouveau palier de communication

par Jacques Lamarche

Dans un document officiel du ministère des Communications du Québec, Denis Carrier écrivait, en novembre 1974: "Au cours des dernières années s'est affirmée au Québec une volonté ferme de citoyens d'établir des moyens de communication adaptés à leurs besoins. Ces nouveaux média suscitent la participation active de la population au niveau de la définition des contenus, de la production et de la diffusion des messages. Ces média se veulent une réponse aux besoins et aux aspirations propres à un milieu donné: radio et télévision par antenne ou par câble, écrit et animation vidéo. Arrimés aux régions, ne relevant ni du secteur public ni du secteur privé, les média communautaires constituent un nouveau palier de communication."

Il existe, au Québec, de nombreux exemples de média communautaires de communications dans chacun des grands secteurs.

La télévision par antenne

La Coopérative de Télévision de l'Outaouais, connue sous le présent signal et sigle CFVO, fut incorporée le 26 septembre 1972, en vertu de la loi des associations coopératives du Canada, auprès du ministère de la Consommation et des Corporations. La charte fut demandée au gouvernement canadien parce que seule la loi 19 Elizabeth II, ch. 6, 18 décembre 1970) prévoit l'éventualité d'opérer dans deux provinces.

CFVO s'est présenté devant le CRTC le 26 juin 1973, a obtenu un permis d'exploitation d'une station de télévision dans la région Hull-Ottawa, le 3 août 1974. Entré en opération le premier septembre 1974, CFVO est la propriété coopérative de ses 10,000 sociétaires.

A ma connaissance, c'est la première et la seule coopérative de télévision au monde, par ondes hertziennes. L'actualité - qui avait mis en veilleuse les efforts des coopératives CTVQ et CRVM - permet d'envisager aujourd'hui la nécessité de remettre en question une décision antérieure du CRTC de refuser des délais pour de nouvelles exploitations de permis à Québec et à Montréal. Toutefois, la présence de Radio-Québec élaire la question différemment, en 1975.

Il en coûte deux millions pour mener à bien une création de nouvelle station comme CFVO. Les sociétaires ont décidé de commencer avec seulement un million de dollars; ils ont vécu des difficultés temporaires maintenant surmontées.

La télévision par câble

L'avis officiel de l'incorporation de la Coopérative Mont Saint-Anne Télévision remonte au 24 février 1962 (vol. 94, no 8, page 1230). Par requête produite le 6 novembre 1973, cette coopérative de télévision par câble de mandait à la Régie des Services publics du Québec l'autorisation de continuer son entreprise publique de câblodistribution à Percé. L'ordonnance 8936 de la Régie, en date du 12 février 1975, l'y autorise.

Le nom original fut changé plus tard, à la demande des sociétaires de Gaspé-Est, en Coopérative de Télévision de Percé.

Devant les efforts infructueux de nombreux groupes convaincus des avantages de la formule coopérative pour obtenir une incorporation en vertu de la loi québécoise des associations coopératives, les communautés ont décidé d'attendre et ont reçu une charte communautaire en vertu de la troisième partie de la loi des compagnies.

D'autres provinces, comme la Saskatchewan et la Colombie britannique, ont carrément opté en faveur de la formule coopérative pour leurs entreprises de télévision par câble. L'une d'elles, la Saskatchewan, en a même réglementé l'usage exclusif pour ses coopératives. L'autre vient de dénoncer, devant le CRTC, les conflits économiques et professionnels des propriétaires privés de permis commerciaux et communautaires: elle recommande une émission exclusive de tels permis à des groupes coopératifs communautaires. La Campbell River TV Association, en Colombie Britannique, est une coopérative de câble qui existe depuis 1956. Alors que la majorité de ses 5300 membres versent $4.75 par mois pour leur abonnement, la coopérative a réduit à $1.00 par mois l'abonnement de ses 579 sociétaires âgés de 65 ans et plus.

Présentement plus de 14 coopératives dont 6 à Saskatoon', 6 à Régina et 4 à Moose-Jaw ont l'approbation de la Saskatoon Cable Coop (provinciale) et complètent leur demande auprès du CRTC.

La radio à modulation de fréquence

Deux groupes communautaires opèrent un permis du CRTC, au Québec, depuis le début de l'année: CHUT-FM à Chicoutimi et CINQ-FM à Montréal.

La radio coopérative FM du Saguenay Lac Saint-Jean a présenté une demande d'incorporation en août 1973. Elle s'est présentée devant le CRTC le 23 avril 1974, sans charte.

Le 14 juin, le CRTC a autorisé l'exploitation de la licence de radiodiffusion (avis 14155) sur une fréquence de 105.9 à Chicoutimi et 106.7 à Chambord. L'incorporation en vertu de la troisième partie de la loi des compagnies fut donnée et scellée à Québec, le 5 juillet 1974, enregistrée le 8 août 1974 (libro C-392, folio 82).

La radio communautaire FM est entrée en ondes le 16 juin 1975. On la syntonise à 96.7 megahertz au cadran FM et ses 3000 sociétaires en sont les propriétaires et les gestionnaires. Les six zones du Royaume élisent leur administrateur, leur conseiller en programmation.

Le 5 août 1975, le ministère des Communications du Québec a accordé une subvention d'aide financière de $24,500 à la coopérative communautaire de communication. On estime à $200,000 la valeur de l'investissement qu'a nécessité l'établissement de cette entreprise.

Au coeur d'une zone de 200,000 Montréalais regroupant huit quartiers: Plateau Mont-Royal, Milton-Park, le Vieux-Montréal, Centre-Sud, Outremont, Saint-Jacques, Saint-Louis et Mile-End, CINQ-FM opère une station radiophonique à modulation de fréquence, à 99.3 mégahertz.

Lors de son audience publique devant le CRTC, le 23 avril 1974, les requérants retraçaient l'historique: "Avec l'appui de quatre groupes communautaires, d'une station privée et le bénévolat, nous avons bâti notre propre studio à l'été 1972 et nous avons commencé à diffuser nos émissions avec la collaboration de Radio McGill sur le circuit National Câblevision". Après une période de trois ans d'attente, CINQ-FM a reçu son permis, le 21 octobre 1974. Il diffuse maintenant plus de 60 heures par semaine, depuis janvier 1975.

Radio Centreville est vraiment communautaire: 65% de sa programmation est présentée en français, 10% en anglais, 25% en grec, portugais et espagnol: de là le nom de l'entreprise CINQ correspondant aux cinq langues de la communauté.

De nombreux autres groupes coopératifs détiennent maintenant une charte communautaire et complètent leur développement.

La radio à modulation d'amplitude

Les trois paroisses du Témiscouata, Saint-Godard de Lejeune, Saint-Emile d'Auclair et Saint-Juste-du-Lac, connues sous le sigle JAL (Juste, Auclair, Lejeune) forment la Coopérative de développement agroforestier. La coopérative compte 252 membres et s'intéresse à "la communication et à l'information correspondant à un moyen identifié comme nécessaire à la poursuite du développement du milieu.

JAL désire servir 2000 auditeurs ou 400 familles avec une roulotte mobile pouvant diffuser sur un diamètre de 18 milles grâce à un émetteur de radiodiffusion en amplitude modulée, fonctionnant sur ondes moyennes (535 à 1650 kilohertz). Le premier protocole d'entente entre le ministère des Communications du Québec et la coopérative fut signée au début de la présente année.

Une première conclusion

La lecture des rapports et des bilans, l'étude des dossiers des nombreuses entreprises communautaires, la fréquentation des promoteurs et des artisans des coopératives de communication me permettent de conclure qu'à l'automne 1975, il existe au Québec tout un nouveau palier de communications. Une cinquantaine de coopératives communautaires de communication - n'ayant pas toutes, bien au contraire, une telle raison sociale oeuvrent dans l'une ou l'autre des dix régions du Québec.

Le ministère des Communications a consacré plus d'un million de dollars à leur développement, depuis trois ans en particulier. Elles se regroupent autour de conseils régionaux et d'un Conseil de développement des média communautaires. Tiraillées entre les détenteurs de permis fédéraux et des objectifs communautaires québécois, ces coopératives communautaires de communication perpétuent les valeurs de notre civilisation. Elles participent au changement social de notre société.

Demain:
Les objectifs des CC

Qu'est-ce qui arrive ?

A retenir

Télévision

Femme d'aujourd'hui (R. C.) à 13h35: La psychologie des enfants de zéro à six ans (première d'une série de dix). Vivre au présent, avec Madeleine Arbour. Les fines herbes. La décongélation.

Cinéma (R.C.) à 14h30: **"Peau de banane"** Comédie réalisée par Marcel Ophuls, avec Jeanne Moreau, Jean-Paul Belmondo, Claude Brasseur et Gert Froebe. Une femme veut venger son père ruiné par deux escrocs. (France 1963)

Science-réalité (R.C.) à 21h30: L'archéologie maritime, avec André Lépine et Donald Théberge, archéologues amateurs. Recherches en viandes, avec le docteur Jean Moreau, docteur en sciences alimentaires au département de génie chimique à l'université Laval. Implantation des dents, avec le docteur Michael Kennedy.

Cinéma (R.C.) à 23h: **"Une certaine façon d'aimer"** (I love my wife). Comédie réalisée par Mel Stuart, avec Elliott Gould et Brenda Vaccaro. Un chirurgien a des aventures extra-conjugales qui amènent la ruine de son ménage. (E.U. 1970)

Radio

Présent, édition québécoise (CBF 690) à 9h05: La rentrée scolaire deux semaines après. Invité: Yvon Charbonneau, commissaire à l'école Parent.

Bande dessinée

"Je bande dessine... et ça fait pas mal" par Tanguay, aux éditions de La Barre du Jour.

Théâtre

Au Théâtre Port-Royal de la Place des Arts: **"Visa le noir, tua le blanc"** ou la répression des malades mentaux dans les institutions. Au Trident de Québec: **"La gloire des filles à Magloire"** d'André Ricard. Au Théâtre d'aujourd'hui: **"Le temps d'une vie"**, une comédie de Roland Lepage. Au Quat'Sous: **"Le premier"**, une comédie d'Israël Horovitz adaptée par René Dionne, avec Jean-Louis Millette, Ronald France, Michel Forget, Michel Coté et Sophie Clément.

Variétés

Au Collège Ahunstic, ce soir à 20h: **Raoul Duguay.** Au In Concert: **"Papa John Creach"**, un violoniste extraordinaire. A l'Atre, **Raymond Lévesque** pour toute la fin de semaine. Au Gesù, "Rien d'étonnant"; **Sol** est toujours là jusqu'au 27 septembre. A la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts: **Joe Dassin,** pour les mélancoliques. Enfin, au restaurant Valentin: **Jacques Blais.**

Disques

"Rien détonnant" de Sol. Extrait de son spectacle "Rien détonnant" comprenant entre autres son monologue "La grande noire soeur" et celui sur la solitude des vieillards. Un autre long jeu devrait suivre bientôt puisqu'on indique sur la pochette qu'il s'agit de la première partie. Distribué par Barclay. **"J'ai vu le loup, le renard, le lion"** avec Charlebois, Leclerc et Vigneault, une production du Treize août, distribuée par Alta.

C'est Diane Juster qui ouvre la saison du Patriote cette année et c'est aussi sa première apparition sur scène à Montréal. Elle est accompagnée de cinq musiciens et de trois choristes.

Vos communiqués

Tous les communiqués pour spectacles, projections de films, activités sociales et sportives, fêtes populaires etc, à travers le Québec, doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau, 331-8961 poste 66.

Les bandes dessinées québécoises

JAUNES D'OEUFS par TANGUAY.

lunambule par tibo

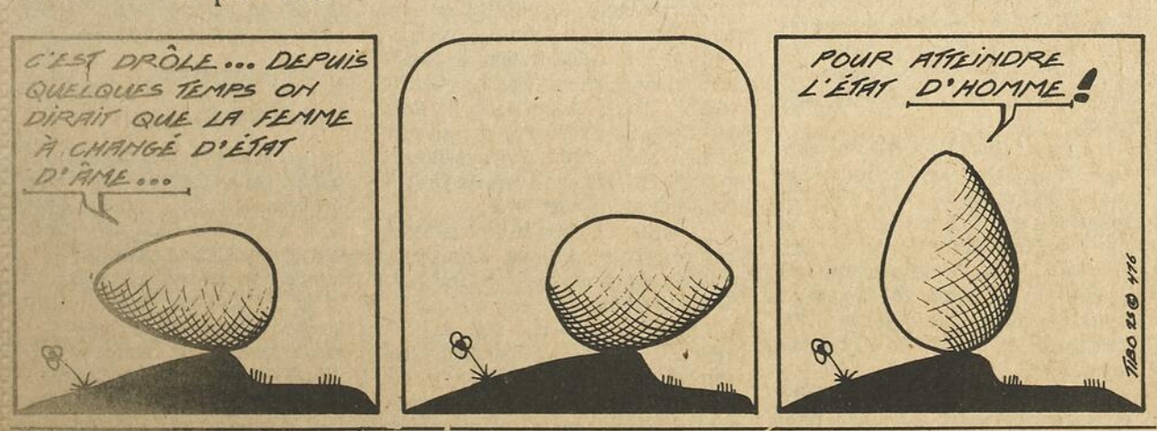

le sombre vilain

où irons-nous ?

Cinémas

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E. 288-2943. "Les saintes nitouches" et "Les ébranlés".

ATWATER I: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "Farewell my Lovely": 1.20, 3.20, 5.20, 7.15, 9.15.

ATWATER II: Plaza Alexis Nihon (étage mode) 931-3313. "Case of the Smiling Stiff": 1.30, 3.10, 4.40, 6.20, 7.50, 9.30.

AVENUE: 1224 Greene Av., Westmount, 937-2747. "Man about the House": 1.15, 2.50, 4.25, 6.00, 7.40, 9.20.

BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424. "La tour infernale": 1.25, 4.50, 8.15.

CANADIEN: 1200 Ste-Catherine E., 523-5180. "Le démon aux tripes": 2.10, 5.50, 9.30, "Les vengeurs de l'Ave Maria": 12.30, 4.10, 7.50.

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E., 524-1685. "Plein la gueule": 1.00, 5.15, 9.30 et "Le flambeur" à 3.10 et 7.30.

CHATEAU I: 6956 St-Denis, 271-4400: "Le lit" et "Jeunes filles impudiques".

CHEVALIER: 1590 rue St-Denis, 845-3222. "Mahler": 1.30, 4.05, 6.35, 9.10.

CINE-CENTRE 1: 1430 Bleury' 288-7102. "Mitchell": 12.00, 1.50, 3.40, 5.35, 7.25, 9.20.

CINEMA 2001: 855 Décarie, 277-2001: Vendredi: "Le roi de coeur": 7.30, 9.30 "Phantom of Paradise": minuit.

CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "Cris et chuchottements": 7.30, "La passion": 9.15 Samedi: "Cris et chuchottements": 4.25, 8.00 "La passion": 6.00, 9.45, Dimanche: "Cris et chuchottements": 1.00, 4.25, 8.00 "La passion": 2.45, 6.00, 9.45.

CINEMA DE PARIS, 896 Ste-Catherine Ouest, 861-2996. "Behind the Door": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

CINEMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "J'irai comme un cheval fou": 12.25, 2.15, 4.10, 6.00, 7.55, 9.50.

CLAREMONT: 5083 Sherbrooke O.: "Love and Death": 1.35, 3.30, 5.25, 7.20, 9.20.

CREMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Tremblement de terre": sam. et dim: 12.15, 2.25, 4.45, 7.00 et 9.30. Sur semaine: 7.00, 9.30.

DAUPHIN (Renoir) 2396 E. Beaubien, 721-6060: "Le secret": 7.30, 9.30, sam., dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

DAUPHIN (McLaren): 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Chinatown": 7.15, 9.30; sam. et dim.: 2.30, 5.00, 7.15, 9.30.

ELYSEE, 35 Milton, 842-6053: Salle Resnais: "Pas si méchant que ça": 7.30, 9.30, sam: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00, dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
Salle Eisenstein: "L'escapade": 7.30, 9.30. sam. et dim.: 3.30, 5.30, 7.30,

FESTIVAL: 1206 rue Ste-Catherine, 525-8600. "La dernière maison sur la gauche": 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.

FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E., 288-3303. "Le mâle du siècle": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

GREENFIELD I: 519 boul. Taschereau, 671-6229: "Jaws": Sam. et dim.: 12.15, 2.25, 4.45, 7.00, 9.15, semaine: dès 7.00.

JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E. 724-7000: "Le démon aux tripes": 6.00, 9.40 dim: 2.10, 5.50, 9.30. "Les vengeurs de l'Ave Maria": 7.55, dim.: 12.30, 4.10, 7.50.

LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200. Salle 1: "Jaws": sam. dim.: 12.15, 2.25, 4.45, 7.00, 9.15. Sur semaine dès 7.00. Salle II: "Le lit" et "Les anges pervers"; Salle 3: "Les guichets du Louvre": 6.00 sam. & dim: 12.45, 2.30, 4.15, 6.00, 7.45, 9.30. "L'apprentissage de Duddy Kravitz": 6.40, sam. & dim: 12.15, 2.20, 4.30, 6.40, 8.50.

LOEWS: 954 Ste-Catherine O., 866-5851. "Jaws": 12.15 2.25, 4.45, 7.00, 9.15.

KENT: 6100 Sherbrooke O., 489-9707. "Smile": 12.45, 2.50, 5.00, 7.10, 9.15.

MERCIER: 4260 Ste-Catherine 255-6224. "Flesh Gordon" 8.10, sam et dim.: 1.00, 3.55, 6.55, 9.50. "La pétale de l'amour": 6.30, 9.25, sam. et dim.: 2.15, 5.10, 8.10.

MONKLAND: 5505 av. Monkland, 484-3570. "Freekie and the Bean": 1.30, 5.35, 9.40 "Drowning Pool": 3.40, 7.45.

OUTREMONT: 1248 Bernard O. 277-4145. Vendredi: "A Safe Place": 7.00, "Chinatown": 9.00 "The Harder They Come": menuet.

PALACE: 698 Ste-Catherine O., 866-6999. "Jaws": 12.15, 2.25, 4.45, 7.00, 9.15.

PAPINEAU 1, 4519 Papineau, 521-6853, "Les guichets deu Louvre": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.05.

PAPINEAU 2: "La giffle": 1.20, 5.20, 9.20, "Vincent, François, Paul et les autres": 3.10, 7.15.

PARC (Verdun): 720 av. de l'Eglise, 768-2509. "Les petites saintes nitouches" "Maciste contre la reine des Amazones".

PLACE DU CANADA: Entrée Via Hôtel Château Chaplain, 861-4595. "Blue Water White Death": sur sem.: 7.15, 9.15, sam. et dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

PLACE VILLE-MARIE GRAND: 777 Dorchester O. 866-2655. "Nashville": 1.00, 3.50, 6.40, 9.30.

PLACE VILLE-MARIE PETIT: 777 Dorchester O. 866-2644. "Mandingo": 12.10, 2.20, 4.30, 6.45, 9.00.

PUSSYCAT: 4015 boul. St-Laurent, 277-0025. "Grace's Place" et "Pro Shop"

RIVOLI II: 6906 St-Denis, 277-4129: "L'apprentissage de Duddy Kravitz": 1.00, 3.35 6.05, 8.35.

SEVILLE: 2155 Ste-Catherine O., 932-1139, "Roller Ball" 2.00, 4.20, 6.40, 9.00.

SNOWDON: 5225, boul. Décarie 482-1322. "The Exorcist" 1.00, 3.05, 5.10, 7.20, 9.45.

ST-DENIS: 1694 St-Denis, 849-4211: "La route de la violence": 12.15, 3.35, 6.40, 10.05, "La loi du talion": 1'35, 5.00, 8.25.

VAN HORNE: 6150 Côte des Neiges, 731-8423. "Mandingo": 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.25.

VENDOME: Place Victoria, 878-1451: "The Life and Times of Xaviera Hollander": 12.15, 1.50, 3.25, 5.00, 6.35, 8.15, 9.50.

VERSAILLES: 7255 Sherbrooke (SALON BLEU): "Le lit" et "Donnez-nous notre amour quotidien".
(SALON ROUGE): "L'apprentissage de Duddy Kravitz": 6.20, sam et dim 2.00, 4.10, 6.20, 8.30.

VERDUN: 3841, rue Wellington, 768-2092. "Flesh Gordon": 8.00, sam & dim: 3.30, 6.30, 9.40 "La pente douce": 6.30, 9.30, sam. & dim: 1.45, 4.50, 8.00.

VILLERAY: 8042 St-Denis, 338-5577. "Flesh Gordon": 8.10, sam. et dim.: 1.00, 3.55, 6.55, 9.50. "La pétale de l'amour": 6.30, 9.25, sam. et dim.: 2.15, 5.10 et 8.10.

WESTMOUNT SQUARE: 931-2477 "It Seems Like a Good Idea": 12.30, 2.10, 3.55, 5.40, 7.25, 9.15.

YORK: "Return of the Pink Panther": 12.45, 2.50, 4.50, 7.00 et 9.15.

CINE-PARC ODEON (route 20, sortie 60) 655-0692. Ecran no 1: "La moutarde me monte au nez" et "Alleluia, défit l'ouest"
Ecran 2: "La tour infernale" et "Refroidi à 99%"

CINE-PARC ST-JEROME: Autoroute des Laurentides, (sortie 27 ouest, rue St-Nicholas): "Branigan" et "Les Centaures"

CAMPUS LOYOLA F.C., Smith Auditorium, 7141 Sherbrooke ouest, 482-0320. Relâche

CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 boulevard de Maisonneuve, 879-4349. Relâche. jusqu'à lundi.

VIDEOGRAPHE: 1604 rue St-Denis, 842-9786: "La garderie, c'est un droit", réalisé par les enfants, les parents et les moniteurs de la garderie Centre St-Louis et Louise Gendron. Tous les soirs à 8.00. Entrée libre. Jusqu'au 25 septembre.

CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 St-Denis, 844-8734.
Vendredi: "Shanghai Express" de Josef von Sternberg (E.U. 1932): 7.30, "Blonde Venus", de Josef von Sternberg (E.U. 1932): 9.30

Théâtres

CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL: 2332, Edouard-Montpetit, 343-6254. "L'usage du coeur dans le domaine du réel", de Michel Garneau. Une production de "La Rallonge". Jeudi, vend. et dim.: 20.30, samedi, 20.00 et 22.00. Jusqu'au 12 octobre.

LE PATRIOTE EN HAUT, 1474 est, rue Ste-Catherine, 521-6666. "Dodo l'enfant do", de Serge Sirois. Du mercredi au dimanche à 20.00, samedi à 19.30 et 22.00.

L'ESCALE, St-Marc-sur-le - Richelieu. "L'été s'appelle Julie" de Marcel Dubé. Vendredi et samedi, à 21.00, dimanche, à 20.00

THEATRE PORT ROYAL (Place des Arts) Une production de la Compagnie Jean Duceppe: "Visa le noir, tua le blanc" de Dale Wasserman adaptation de René Dionne, avec Monique Joly, Jacques Thisdale et Aubert Pallascio. A 20.30 jusqu'au 19 octobre.

THEATRE D'AUJOURD'HUI. 1297 Papineau, 523-1211. "Le temps d'une vie", de Roland Le page, avec Roger Blay, Murielle Dutil, Pierre Lebeau, Gilbert Lepage et Guy Nadon. Du mardi au dimanche à 20.30 jusqu'au 12 octobre.

THEATRE DE QUAT'SOUS, 100 est avenue des Pins, 845-7277. "Le premier" d'Israël Horovitz, adaptation de René Dionne, avec Jean-Louis Millette, Ronald France, Michel Forget, Michel Coté et Sophie Clément. Sur semaine, à 20.30, samedi, à 20.00 et 22.30. Relâche le lundi.

LE THEATRE DU TRIDENT, au Palais Montcalm de Québec, 629-2275. "La gloire des filles à Magloire" d'André Ricard, mise en scène d'André Brassard, avec Michelle Rossignol, Marie Tifo, Léo Munger, Louis Poirier et Denis Drouin. Du mardi au samedi, à 20.30, jusqu'au 4 octobre.

CENTAUR 1: 453 St-François-Xavier: 288-1229. "Baby Doll et 27 voitures pleines de tabac", avec Guy Lécuyer, Marthe Mercure, Lorraine Desmarais et Jean-Claude Menier. Du mardi au vendredi à 20.30, le samedi à 19.00 et 21.00. Jusqu'au 4 octobre.

TNM: "Mademoiselle Marguerite", de Roberto Athayde, adaptation de Michel Trembaly, avec Monique Leyrac. Sur semaine à 20.00, le samedi à 21.00 et le dimanche à 19.30. Relâche le lundi.

Variétés

CAFE CAMPUS, 3315 de la Reine Marie, 735-1259 lundi: Ellen McIlwaine, à 21.00.

COLLEGE AHUNSTIC, 0155 St-Hubert, 382-2931 (vieux gymnaste) Vendredi: "Raoul Duguay", à 20.30 Entrée: $2.50

CENTRE CULTUREL DE VAUdreuil (6 raud-théâtre) "Prends-toi pas pour une autre", texte et interprétation de Yolande Marchessault. Vendredi, à 21.00 et samedi, à 20.30. Entrée: $2.00

IN CONCERT: 2 rue Le Royer, 861-5689. "Papa John Creach".
861-5669. à 21.30, 23.00 et 1.30.

PATRIOTE: 1474 est, Ste-Catherine 521-6666 Diane juster. Sur semaine: 21.00 samedi: 20.00 et 23.00. Relâche le lundi. Jusqu'au 28 septembre.

GESU: 1200 Bleury, 861-0589: "Rien d'étonnant" avec "Sol". Tous les soirs à 20.30. Relâche le lundi.

L'ATRE: 4461 St-Denis, 845-8835. Raymond Lévesque. à 21.30 et 23.30.
à 21.30 et 23.30

RESTAURANT VALENTIN: 291 ouest, rue Mont-Royal, 849-1371: "Jacques Blais" à 23.00 à 1.00.

GRAND THEATRE DE QUEBEC (salle Louis Fréchette) "Yvon Deschamps", à 20.30.

CAFE DU PORT: 356 Berri, (coin St-Paul): 845-8765; "White River Blue Grass Band", à 22.00 et minuit.

PLACE DES ARTS (Théâtre Maisonneuve) "Festival mondial de la Magie et de la Sorcellerie": 20.30 jusqu'au 21 septembre.

PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid Pelletier) "Joe Dassin", à 20.30 jusqu'au 21 septembre.

Horaires Télévision

après-midi

12.00
2 (11) Mini-fée
Dessins animés
4 De tout de tous
5 6 The Bob McLean Show
Variétés
7 Informa 7
12 The Flintstones
Dessins animés
30 Outaouais aujourd'hui

12.20
10 Le 10 vous informe

12.30
2 (9) (11) 13 Les coqueluches
Variétés
7 10 Les tannants
Variétés
12 Matinée With GEORGE Balcan
30 Radio-Québec

1.00
4 Les Tannants
Variétés
5 Movie Time
6 The Larry Solway Show
Interview

1.30
2 (9) (11) 13 Le téléjournal
6 Any Woman Can
7 Pourquoi pas?
Magazine
10 A votre service
30 Vivre en beauté
Magazine

1.35
2 (9) 13 Femme d'aujourd'hui
Magazine

2.00
4 Cinéma
"La tricheuse", Bel. 1960. Mélodrame.
6 Love American Style
30 Le monde de l'éducation

2.15
7 10 Ciné-vendredi
"La frontière de la peur", Esp. 1957. Drame policier.

2.30
2 (9) (12) 13 Cinéma
"Peau de banane", Fr. 1963 Comédie.
5 6 The Edge of Night
Téléroman
30 Les affaires à tout l'monde

3.00
5 6 Thirty From Newfoundland / Actualité
12 Another World
Téléroman**30 Radio-Québec**

3.30
4 Émission pour les petits
5 6 Celebrity Cooks

4.00
2 (9) (11) 13 Bobino / Enfant
(3) (7) Musical Chairs / Jeu
4 Patofville / Enfant
5 6 The Forest Rangers
Aventures
7 10 30 Super Car
Marionnettes
12 Celebrity Dominoes
Jeu

4.30
2 (11) Bidule de Tarmacadam / Enfant
4 Cinéma
"les coups pour rien", Fr. 1971. Drame d'aventures
5 6 Comin'Up Rosie
7 10 30 Patofville
Enfant
(9) 13 Franfreluche
12 The Flintstones
Dessins animés

5.00
2 (11) Daktari
Aventure
5 6 The Flaxton Boys
Aventure
7 10 30 Perdus dans l'espace
Science-fiction
(9) 13 Cinéma de 5 heures
"L'aventurier du Texas" E.-U. 1958. Western.
12 It's Your Move / Jeu

5.30
5 6 The Partridge Family
Comédie
12 The New Price is Right
Jeu

5.55
4 La météo

soirée

6.00
2 (12) Ce soir
Information
4 7 10 30 Parle parle jase jase...
5 6 The City at Six
Information
12 Pulse / Information
17 Viens voir

6.30
(9) 13 La soeur volante
(11) Nouvelles locales
17 Tout est possible

6.40
(11) Nouvelles du sport

6.45
(11) Régional 03

7.00
2 Les pierrafeu
Dessins animés
4 Aujourd'hui le 19 septembre
5 Around The City With Bob
6 Man About The House
Comédie
7 Monsieur le maire
12 Sanford And Son
Comédie
(9) Le 9 vos informe
10 Le 10 vous informe
13 Le 13 vous informe
17 A communiquer
(60 min.)
22 The Flintstones
Dessins animés
30 Le quotidien
Information

7.30
2 (9) (11) 13 Marcus Welby, M.D. / Drame
4 En première
"Strategic Air Command", E.-U. 1954. Comédie dramatique.
6 Hockey School
5 Howie Meeker Show
7 10 Cinéma sur demande
"Les hors-la-loi de Casa Grande", Esp. 1962. Western
12 Celebrity Dominoes
Jeu
30 Cinéma 30

7.45
5 6 Mr. Chips

8.00
5 6 The Mary Tyler More Show
Comédie
12 Friday Mystery Movie
17 Le Concert avec vous

8.30
2 (9) (11) 13 Hors série
"Ardechois, coeur fidèle".
5 6 M&A&H/ Comédie

9.00
5 6 Wayne And Shuster

9.15
7 10 Vedettes... à nu

9.30
2 (9) (11) Science-réalité
4 Mannix / Policier
(60 min).
7 10 Découvertes 75-76
13 Au coeur des événements
17 Divers pour l'automne
30 Débuts... / Variétés

10.00
2 (11) Dossiers
"La santé mentale"
5 6 Police Story
5 The Lawrence Welk Show
7 10 30 Deux pianos
Musique
12 Switch / Policier
(9) 13 J'ai le goût du Québec

10.15
7 10 30 Fernand Gignac
Musique

10.30
2 (9) (11) 13 Le téléjournal
4 7 10 30 Les nouvelles TVA

10.50
2 (9) (11) Nouvelles du sport et météo
13 Le 13 vous informe

11.00
2 (11) Cinéma
"Une certaine façon d'aimer", E.-U. 1970. Comédie
4 La météo
6 12 News
7 Informa 7
(9) Ciné-soir
"Détective privé" E.-U. 1966. Drame policier.
10 La couleur du temps
Avec Jacques Lebrun
13 La parole est à l'auditeur
30 Ciné 23h.

11.05
4 Ciné-4
"Je pleure mon amour" G.B. 1967. Drame sentimental
13 Ciné-soir
"L'empreinte du dragon rouge" G.B. 1961. Drame policier.

11.20
12 Pulse / Information

11.22
6 Viewpoint
Information
5 The Merv Griffin Show / Variétés

11.25
7 10 Sans pantoufles
"Maldonne pour un espion" G,%B. 1968. Film d'espionnage.

11.30
6 Montreal Tonight
Information

11.55
6 Ciné-six
"The Chalk Garden", G.-B. 1964. Drame psychologique.

12.00
12 The 12 Midnight Movie
"On a Clear Day You Can See Forever", E.-U. 1970. Comédie musicale.

12.30
2 (11) Ciné-nuit
"Le jour du jugement", It. 1971. Western.
13 Ciné-Qua-Non
"Les trois épées de Zorro" Esp. 1963. Film d'aventures.

1.00
7 Informa 7
10 Le 10 vous informe

2.00
2 Le téléjournal

vie et culture

Après la défection de Louise Forestier

Un "jam" historique à l'Outremont: Rivard, Fiori, Laferrière, Robichaud

par Bruno Dostie

C'est aujourd'hui qu'on devrait savoir si le "jam" réunissant notamment Michel Rivard de Beau Dommage, Serge Fiori d'Harmonium, Christiane Robichaud et Yves Laferrière de Contraction, aura bel et bien lieu à l'Outremont, le samedi 4 octobre, pour remplacer Louise Forestier qui, on le sait et on le regrette, a annulé les 8 spectacles qu'elle devait y donner du 2 au 11 octobre.

Ce "jam" est en tout cas la solution trouvée par Paul Hébert, producteur des spectacles de l'Outremont, pour lancer sa nouvelle saison de spectacles. Il comblerait deux des trous laissés par Louise, des films que Roland Smith devrait de son côté annoncer aujourd'hui devant combler les six autres trous. Et Paul Hébert nous assure qu'un spectacle aura de toute façon lieu le 4, qu'il a entrepris des démarches auprès de musiciens américains qui pourraient constituer une autre solution de rechange si le "jam" historique que tout confirme jusqu'ici devait malgré tout ne pas avoir lieu.

En excluant Louise Forestier, c'est 23 têtes d'affiches qui ont été retenues cette année par Beau Bec, la maison qui, sous la direction de Paul Hébert, produit les spectacles de l'Outremont en collaboration avec le cinéma. Et d'ici le 31 janvier, c'est 56 spectacles qui seront présentés les jeudi, vendredi et samedi.

Une hausse de 30%

Avec la défection de Louise Forestier, une hausse de 30% du coût des billets sera peut-être considérée par certains comme l'autre ombre au tableau. Me faisant l'avocat du diable, j'en ai parlé à Paul Hébert qui répond: "Avocat du diable ou pas, c'est quand même pas cher si tu compares aux prix des autres salles. Et oublie pas que cette année, on a l'exclusivité. Un artiste qui fait l'Outremont ne fait pas la Place des Arts. Et en plus, on a maintenant des sièges réservés, le meilleur système de son en ville et un éclairage permanent."

Cette année en effet, les 1315 sièges de l'Outremont ont été numérotés: 838 sont à $3.50 (soit 63.7%), 316 sont à $3.00 (soit 24%) et 161 sont à $2.50, l'ancien prix, soit 12.2%. Tous les billets sont déjà en vente, les réservations par téléphone sont gardées pour 48 heures et jusqu'à une heure avant le spectacle le soir même. En plus de la librairie du cinéma et de l'Alternatif, qui les vendaient déjà, on pourra aussi se les procurer chez Sauvé.

Un système de son de première qualité, avec des enceintes JBL-4550, sera installé en permanence, assurant à tous les artistes les mêmes avantages peu importe leurs ressources. Une rampe d'éclairage permanente améliorera aussi la qualité visuelle tandis qu'un hall et un restaurant plus grand plairont aux habitués qui n'auront plus à faire la queue dehors. Les artistes auront de leur côté une loge rénovée et peut-être même plus d'espace pour s'installer et bouger sur scène puisqu'on n'a pas désespéré de reculer un peu l'écran du cinéma.

Quant au programme même, il suffit de le regarder de près pour constater qu'il est toujours le meilleur à Montréal. Pas étonnant que l'Outremont, dont la capacité est celle du Maisonneuve de la Place des Arts, fasse généralement salle comble.

La rentrée de Claude Gauthier, une soirée de musique traditionnelle réunissant des interprètes du folklore choisis par l'équipe du Tamanoi qui produisent la collection de disque de l'étiquette Opus, dont Louis Pitou Boudreault, sont des événements à retenir. Mais tous ceux qui connaissent bien le génie de cette salle savent qu'un Raoul Duguay, un Jean-Guy Moreau ou Offenbach y seront dans leur élément et devraient s'y dépasser.

Photos LE JOUR: Pierre Boisclair

Serge Fiori, du groupe Harmonium

Christiane Robichaud et Yves Laferrière du groupe Contraction

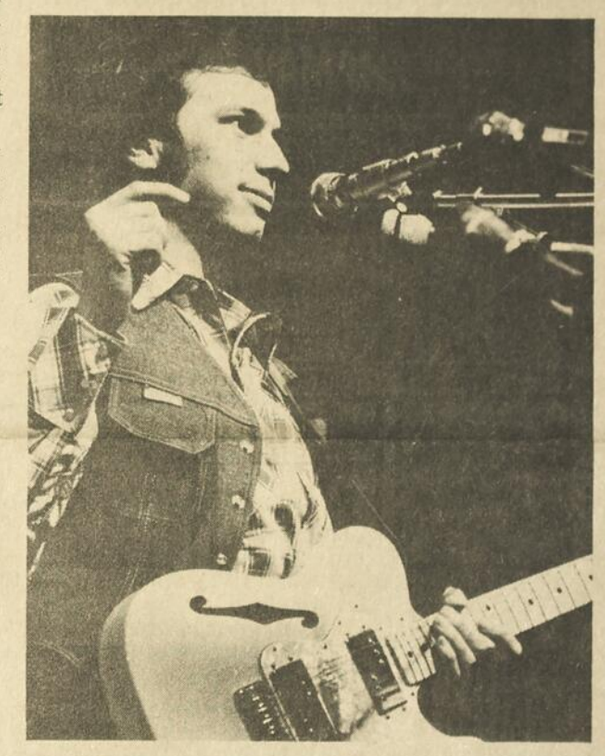

Michel Rivard du groupe Beau Dommage

Boudés par le MAC

Les Mimes électriques ont ravi les critiques d'Avignon

A Avignon, ils ont rencontré Philippe, le mime romanichel, qui, depuis quinze ans, fait le tour des villages de France et amuse les enfants.

Ils ont partagé leur salle de spectacle avec cinq troupes et sont demeurés surpris de leur savoir-vivre, de leur camaraderie.

Ils ont donné plus de vingt représentations devant une moyenne de 25 spectateurs (ce qui dans les termes "off-festival", s'avère un succès).

Les critiques ont parlé de leur spectacle. C'est une description sans complaisance de la réalité, dira le critique du Dauphiné Libéré. Tout est logique et parfaitement construit. Un spectacle qui sonne juste pour chacun.

Le critique de "La Marseillaise", pour sa part, décrit leur geste comme "juste, astucieux, évocateur et poétique, mais surtout plein d'humour".

Lorsqu'ils sont revenus d'Avignon, Patrice Arbour et Bernard Carèz, mieux connus sur le nom des "Mimes électriques". venaient de vivre une expérience unique.

"A Avignon, c'est la grande industrie du théâtre. Le festival comme tel attire plus de 4,000 spectateurs à chaque représentation officielle des grandes troupes françaises".

"Nous autres, disent-ils, nous avons partagé l'"off-festival" avec 80 autres troupes venues de tous les coins de la France et 500 CRS (l'escouade anti-émeute de là-bas) venus spécialement surveiller ce qui n'était pas prévu au programme officiel, c'est-à-dire nous et tous les jeunes qui ont vécu ce festival".

Sans publicité (le droit d'affichage n'est pas libertaire et serait de toutes façon inefficace, lorsqu'on partage un pan de mur avec 80 autres troupes), comptant sur le bouche-à-oreille, ils ont tenu le coup au petit théâtre de la compagnie Jean-Thomas mieux que la plupart des troupes locales.

Un soir, une vieille dame, après avoir assisté une deuxième fois à leur représentation, est venue leur dire qu'elle "ne comprenait pas toujours leur humour, mais qu'elle avait bien ri toutefois à leur métro, boulot, dodo, un des sketches qu'ils appellent "Le Stress".

Affrontant jour après jour une concurrence quasi-insurmontable, les Mimes électriques ont senti qu'il ne pouvait y avoir de comparaison entre le Monde du spectacle d'ici et celui de là-bas.

"Nous sommes revenus moins gourmands, ajouteront-ils, un peu las, mais c'est la bonne école".

Et, ils ont rencontré Philippe, le mime, qui, depuis quinze ans, fait le tour des villages et amuse les enfants...

(J.N.B.)

P.S. Avant qu'ils ne partent pour Avignon, le ministère des Affaires culturelles du Québec leur a refusé toute aide financière. Dans la plus pure des traditions... le Québec était quand même représenté.

Le conflit se poursuivant

L'OSM annule deux autres concerts

L'Orchestre symphonique de Montréal se voit forcé d'annuler les concerts prévus mardi et mercredi prochains les 24 et 24 septembre, premiers concerts de la série "Gala". A la suite de l'annulation des premiers "Grands concerts" de la saison des 16 et 17 septembre, l'OSM dans une lettre livrée dimanche le 14 septembre, avait demandé à la Guilde de manifester ses intentions mercredi le 17 septembre, avant 16h00. Même si le retard apporté à l'annulation de ces concerts entraîne pour l'Orchestre des dépenses considérables et une grande perte de temps, l'OSM avait décidé de surseoir à cette annulation, une séance de négociations devant avoir lieu mercredi à 18h30. Malgré ce délai, et à la suite de cette rencontre, la Guilde n'ayant pas assuré la participation de ses membres aux répétitions prévues à compter de demain matin, l'OSM se voit contraint d'annuler ces deux concerts.

Heures d'affaires: 8 h 30 à 17 h 30. Samedi: 8 h 30 à 13 h 00

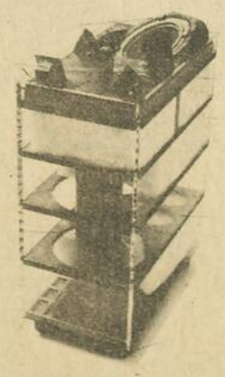

LES PRODUCTIONS BEAU BEC PRÉSENTENT

LES SPECTACLES

LOUISE FORESTIER	RAOUL DUGUAY	JEAN-GUY MOREAU	JIM et BERTRAND	CLAUDE GAUTHIER	LES MIMES ÉLECTRIQUES
ANNULÉ					
Jeudi 2 et 9 oct.-9h.30 Ven. 3 et 10 oct.-7h.00 Sam. 4 et 11 oct.-7h. et 9h.30	Vendredi 3 et 10 oct. 10h.00 et Minuit	16 et 23 oct.-9h.30 17 oct.-9h.30-24 oct.-7h. 18 oct.-9h.30-25 oct.-7h.	Ven. 17 oct.-7h.00	Sam. 18 oct.-7h.00	Ven. 24 oct.-9h.30 Ven. 28 nov.-7h.00

$2.50, $3.00, $3.50 SIÈGES RÉSERVÉS
RÉSERVATIONS: 277-3186, 277-3187
BILLETS EN VENTE à la librairie du cinéma OUTREMONT
à l'Alternatif et chez Sauvé Frères

au cinéma OUTREMONT
1248 BERNARD
277-4145

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.
331-8961

MESSAGES . . . 50
MESSAGES DIVERS . . . 51
IMMEUBLES A VENDRE . . . 100
propriétés . . . 101
propriétés à revenus . . . 105
propriétés à la campagne . . . 108
propriétés demandés . . . 113
maisons mobiles . . . 126
chalets . . . 130
fermes . . . 132
condominums . . . 134
commerce . . . 144
terrains . . . 147
terres . . . 150
bureaux et locaux . . . 156
garages . . . 162
Hôtels villégiatures . . . 165

LOCATION . . . 200
appartements . . . 202
appartements meublés . . . 207
appartements demandés . . . 209
logements à partager . . . 211
logements . . . 214
logements chauffés . . . 218
logements chauffés meublés . . . 222
logements demandés . . . 224
logements à sous-louer . . . 227
chambres . . . 229
chambres demandées . . . 231
commerces . . . 234
bureaux et locaux . . . 239
bureaux demandés . . . 241
garages . . . 275
entreposages . . . 278
terrains . . . 280
divers . . . 288

MARCHANDISES . . . 300
ameublement . . . 302
antiquités . . . 305
articles de ménage . . . 310
articles de camping . . . 314
articles de sport . . . 316
instruments de musique . . . 319
photos et cinés . . . 333
machineries . . . 328
matériaux de construction . . . 330
effets de bureaux . . . 332
magasins restaurants . . . 333
tableaux et peintures . . . 335
livres . . . 337
artisanats . . . 338
lingeries, fourrures, vêtements . . . 349
TV, stéréo-radios . . . 350
monnaies, timbres . . . 354
animaux à vendre . . . 369
achèterais animaux . . . 371
divers à vendre . . . 379
divers demandés . . . 380
equipements de ferme . . . 385

SERVICE . . . 400
peintre . . . 402
électricien . . . 405
plombier . . . 407
remboureur . . . 410
entrepreneur . . . 413
denturologiste . . . 417
menuisier, ébéniste . . . 420
service domestique . . . 425
garderie d'enfants . . . 429
perdu et trouver . . . 430
chauffage . . . 433
plancher . . . 435
déménagement transport . . . 438
services divers . . . 440
lavage, nettoyage . . . 444
décoration . . . 450
impôt, tenu de livres . . . 455
portes et fenêtres . . . 459
tailleurs . . . 460

FINANCE . . . 500
associés demandés . . . 502
agents demandés . . . 505
occasions d'affaires . . . 508
administration . . . 520

AVIS DIVERS . . . 600
activités sociales . . . 602
voyages et transports . . . 605
vente de charité . . . 608
encans . . . 612
chasse & pêche . . . 620
divers . . . 626
avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions . . . 630
décès . . . 634
remerciement . . . 638
messe . . . 640

EDUCATION . . . 700
école . . . 701
cours de piano . . . 722
divers cours . . . 725

EMPLOIS . . . 800
service de personnel . . . 800
couples demandés . . . 807
hommes demandés . . . 810
femme-fille demandée . . . 820
hommes-femmes demandés . . . 830
agents vendeurs . . . 835
coiffeurs-coiffeuses demandés . . . 840
emplois demandés . . . 845

VEHICULE . . . 900
bateaux-yachts . . . 903
remorques-roulottes . . . 910
bycicllettes . . . 914
motocyclettes . . . 918
tracteurs . . . 922
équipement à neige . . . 928
motoneiges . . . 933
avions . . . 940
clinique d'autos . . . 944
réparations . . . 955
pneus . . . 958
pièces, accessoires d'autos . . . 962
équipement de garage . . . 970
camions à vendre . . . 978
autobus . . . 985
débosselage, peinture . . . 989
autos . . . 990

90 MESSAGES

Professionnel début trentaine aimerait partager vie. Ecrire Pierre A. Dupuis, 3317 Jean Brilland, Montréal.

Homme séparé, lég., 37 ans, cherche correspondante de 18-35 ans, sér. sinc. Ecrire à Denis Jean, 7980 Sherbrooke E., apt. 10.

Professionnel début trentaine, aimerait partager vie. Ecrire: Pierre A. Dupuis, 3317 Jean-Brillant, Montréal.

Professionnel, 45 ans, recherche célibataire, 35-40 ans, jolie, instruite, douce, équilibrée, région Québec. Ecrire au "Jour" 387 Lebeau, Case postal 190, Montréal.

95 messages divers

Le chant choral tu connais? Si tu te cherches une chorale, nous nous cherchons des choristes... "Les Rhapsodes" choeur classique de Québec t'accueilleront. Répétitions lundi soir, Université Laval. Renseignements, 681-3256.

Perpétuation des Enseignements Rose - Croix du Passé. Ordre Rosicrucien A.M.O.R.L. C.P. 321, St-Jérôme (Terrebonne).

Jeune homme responsable recherche "communautés de base" pour partager expériences de vie. Appeler Ronald à 381-2990 après 5 hres p.m.

A Jeannette Vallée de Longueuil: il m'étonnerait grandement que vous atteigniez la cheville de "cet enfant qu'on aime mais qu'il faut reprimander quand il s'égare".

Bienvenue aux immigrants. Ne crachez pas sur la langue française. Merci.

Daniel et Clément font-ils encore campagne pour le boycottage du code postal? Marcel Perreault.

George Springate est à l'hôpital. On devrait l'isoler pour éviter toute épidémie de rage.

Gens de Louiseville: Vous seriez mieux avec UN député QUEBECOIS, qu'avec deux députés libéraux qui sont en train de vous mettre dans le trou.

Québécois, Québécoises, agissons. Ce pays-là nous appartient. Normand Hamel.

Aux membres du Parti québécois, comté Bourassa, assemblée générale, lundi 29 sept. 8h., 10,600 rue Larose.

Serge, pour ce grand jour, en ce jour dans Le Jour, nous te souhaitons joyeux quart de siècle. Charles et Lise.

Gens de mon pays, pensez aux Acadiens déportés, aux Iroquois dans leurs réserves, si nous réagissons pas bientôt, nous Québécois seront comme eux.

La caricature de Berthio paru dans l'édition du 13 sept. du Jour intitulé: Piedition CFCF). Génial. Bravo Berthio.

Québécois, conservons notre patrimoine. Hypothèque demandé (15,000) à taux raisonnable, pour rénovation maison historique. 666-4492.

Prenez votre analyse de personnalité gratuite à Scientologie de Québec, 781 boul. Charest est, Québec.

Lisez La Dianétique, la science moderne de la santé mentale par L. Ron Hubbard.

Laurentides-Labelle. Le PQ a besoin de vous. Inf. Ste-Agathe 326-4189, St-Jovite, 425-2471; Labelle, 686-2657; Mont-Laurier, 623-4950. Donnons-y la claque!

Brigitte: le temps passe, le temps fuit. Où diable te caches-tu?

Hélène de Montréal: envoie-moi ton adresse et tél. Urgent. Le Yukon n'est pas le Québec. Michel.

Félicitations aux postiers. Vous vous êtes encore faite embarquer. Signé: Bryce McKeasy.

Le 27 octobre se sera soirée mémorable pour la musique québécoise au TNM.

Le JOUR doit publier une contre-pétition à propos de Springate et CFCF. Léon.

Femme de mon pays, je veux te connaître. Ecris-moi. Michel, B.P. 525, Val-David.

Le PQ Laurentides-Labelle a besoin de toi. Inf.: Michel, Ste-Agathe, 326-4181. Donnons-y la claque!

On réclame un journal sérieux le dimanche.

"Nul ne possède une homogenette plus parfaite que la nôtre" (L. Groulx). "Nul n'a plus de traditions ni de plus vigoureuses institutions sociales" (L. Groulx).

N'utilisons pas le code postal tant que les postiers ne bénéficieront pas de sécurité d'emploi. Marcel Perreault.

Boycottons les annonceurs du canal 10: Carlsberg, Banque Provinciale, La Baie, Gulf, J'ai lu, Cinzano.

Québécois, ne nous laissons pas bourrer par Bourassa. Au lieu de 100,000 emplois, nous avons 300,000 chômeurs. Jules Lebeau.

Les Anglais ont leur parti politique, c'est le Parti libéral. Nous les Québécois, nous avons aussi notre parti politique, c'est le Parti québécois.

Agent d'importations pour quiconque, tour du monde pour 2 ans. Alain Raby, C.P. 269, Ferme - Neuve, Cté Labelle.

Bonne apparence, gaie, cherche ami, 55 ans, cultivé et agréable. Case postale 182.

Teillard de Chardin nous a parlé de "l'arbre de la vie". Ici au Québec, la vermine libérale est pognée dans l'arbre. Jacques Bérubé, Touraine.

Grand Burt Lavoie de Mont-Joli, où diable est-tu rendu? Nancy, C.P. 1549, Gaspé.

Boulamite, j'aimerais ça avoir de tes nouvelles. Ecris-moi à R.R. 1, St-Paul de Chester! Pinotte

Affreuse coquille le 9. "L'Equilibre": pas . . . $100.00, répétons pas $, mais PIECES: . . . (livres, revues, etc.) L'Equilibre: Biblio-Communautaire, 642-7588.

Recherche partenaire pour jouer tennis et habitant Westmount, Normand Rodrigue 937-1971.

Il n'y a jamais d'assassinat sans la coopération l'acceptation volontaire ou non de l'assassiné. La victime recherche toujours plus ou moins consciemment son bourreau.

Boycottons les annonceurs du Canal 10: Clairol, Loto Perfecta, Dimanche-Matin, Shell, Arcon Canada, McCain.

Le jou al symbolise la dépossession, l'humiliation et la dégradation quotidienne du peuple Québécois.

Vos enfants ont droit à une éducation artistique à l'école. La recevront-ils? Si non, agissez.

Mackasey promet beaucoup, mais le ministère des postes ne fait rien. Pas de Code Postal, s.v.p.

Le boycottage du Code Postal va bien. Merci de la part des postiers en lutte.

Aux grévistes de l'amiante: notre chat s'appelle maintenant "Thetford-le-Mine".

Le comité de négociation de Mackasey n'a rien fait depuis janvier - n'utilisons pas le code postal.

Si votre nom est: Duchesneau, Ecrivez-moi. Je dresserai votre généalogie gratuitement. M. Gauthier - 225, 15e Ave. Iberville.

Tu es libre, racée, indépendantiste? Je veux correspondre avec toi - Michel B.P. 525 Val David.

Brigitte! Qu'attends-tu pour te montrer? Toutes les Laurentides attendent ta visite!

Recherche renseignements, documens et amis de Rodolphe Girard, 235 Farmer Trois-Rivières.

Si l'indépendance s'avère irréalisable, dans quel cul-de-sac schizopolitique iront échouer nos nationalismes vibrants d'intolérance patriotardive?

IMMEUBLES

101 propriétés à vendre

ANJOU. Résidentielle, cottage attaché, 6 pièces, fini colonial, air climatisé, paysage, occupation juillet 76. Mesdemoiselles A. Thériault ou D. Hamel au 254-4566 ou 354-7176. TRUST GENERAL DU CANADA COURTIERS.

ANJOU, résidentielle, split-level, 7 pièces, impeccable, paysagé, occupation à discuter. Mesdemoiselles A. Thériault ou D. Hamel à 254-4566 ou 354-7176. TRUST GENERAL DU CANADA COURTIERS.

Rawdon, maison 11 pièces, chauffage central, bord de l'eau, terrain 100 x 100 tél 259-7580.

Triplexe moderne - détaché - près métro Langelier - I x 6 - 2 x 3½ - sous-sol fini - garage double - $70,000 - 255-3005.

St-Basile-le Grand, bungalow 5½ pièces, garage, sous-sol fini, tapis, haies, arbres, foyer extérieur, remise: $35,000 - 653-4214.

Maisonneuve - Hochelaga 3 étages - coin Orléans revenus $575.00 par mois. Lamontagne 521-2989 jour

Maison Magog, 8 pièces, très fonctionnel sous-sol fini, bar, foyer, vue magnifique. Tél: 1-819-843-6104.

Maison de campagne à louer 8 chambres à coucher - site enchanteur toutes commodités 60 milles de Montréal. Situé au centre des pistes de ski. 489-5439 - 1-228-2793.

108 propriété à l'extérieur

Ferme à vendre à Goult (35 milles de Sherbrooke), 200 arpents, bon bâtiments. Maison historique très grande. Site exceptionnel. Prix $28'000. Tél: (819) 877-3316.

Grande maison campagne - 12 pièces - grand terrain - arbres - jardins - 15 milles de Montréal - 658-5965.

144 commerces à vendre

Christophe-Colomb, Rosemont. Espace commercial, 18,000 p.c., à proximité métro, idéal pour magasins ou bureaux. Mlle A. Thériault à 254-4566 ou 354-7176. TRUST GENERAL DU CANADA COURTIERS.

147 terrains à vendre

Chertsey, terrain boisé 154 x 100 lac naturel Aubaine $1150 soir: 352-9187.

Laurentides, grand domaine privé, équivalent à 430 x 775 avec passage privé à un peti lac naturel. Moins de 1¢ le p.c. 625-5293.

Grand terrain, 100 x 245, bord petit lac naturel, seulement $1,600.00 et comptant discutable. 625-5293 - 363-8291.

A vendre à Maria (Bonav.) - terrain domiciliaire 150 x 290 pieds - $2000.00 Tél. 418-388-2888.

204 appartements chauffés à louer

Charlesbourg Qué. - à louer - appartements en construction prêts à l'automne, 465- 49ème rue ouest, App. 6, Tél: 628-1335

Olympia - H. Bourassa - 5½ chauffé garage, entrée laveuse-sécheuse, bas, libre mi-octobre, novembre. $225. - 388-8342.

211 appartements et logements à partager

Grand appartement, libre 1er octobre près métro Laurier, boulevard St-Joseph, préférence fille 272-4237. Longueuil, $135.

4½ dans Hochelaga-Maisonneuve à partager. Loyer modique. Christopher, 526-4828.

214 logements à louer

4½ pièces, meublés, entrée laveuse-sécheuse, chauffage électrique. Libre 1er octobre. 674-7204.

224 logements demandés

Couple cherche désespérément 5 pièces avec cave ou 6 pièces. Réf. A. Brunel 631-4401, 342-5731 Mtl.

Homme seul, 62 ans, désire logement chauffé 3 pièces avec balcons. Meilleures références. 722-6905.

Urgent: couple avec chien recherchent 3½ ou plus, avec cour. Gérard 288-9046.

Recherche logement propre et calme environ 3 pièces dans Westmount, N.D.G. ou St-Henri, pour 1er octobre. Demander Michèle, 937-1971.

229 chambres à louer

Chambre à louer avec usage de la cuisine, 4543 Wilson. Appeler 876-8730 et laissez message pour Marquita Riel entre 9h. et 5h.

234 commerces à louer

St-Dominique & Beaubien, magasin de 900 p.c., rénové et stationnement. De 9h. à 5h., 526-3263.

271 hôtels villégiature

Marbella, Espagné, sur la plage. Appartement 3 pièces dans Condominium neuf. $400.00 par mois. 722-6905.

302 ameublement

Lit d'eau, pins ou finis merisier ou capitonnés, velours côtelé, ou borg, bingbags et coussins. DECOR PLUS, 1203 Crescent, 871-8008.

Laveuse et sécheuse Inglis neuves, garantie, très bon prix. Maison Beaudet Inc. 8723, 10e. 729-5217. Demander M. Lajoie ou M. Albert.

Secrétaire $20., lit simple en métal $25., laveuse-essoreuse $45. 523-3600.

Ensemble de cuisine colonial: 1 table ronde, 4 chaises, 1 berçeuse peints en blanc - $60.00. soir: 737-0273.

3 reproductions lithographiées et encadrées de peinture de Rambrand, Rubens, Le Titien, plus 26 autres reproductions encadrées. Aubaine: à $100, 279-5265.

305 antiquités à vendre

Truie $115., lit en bois $165., 523-3600.

Armoire à seau. 1 armoire 2 couleurs queux de rat $700. Armoire couleur d'origine $650. Table en H en pin, $400. Autres objets, départ. 583-6694.

316 articles sport

Bottines ski Trappeur, $45.00. $20.00 - ski fibre verre Rossignol, $35.00 - ski Head standard $35.00. Particulier: 279-5276.

A vendre: Fusil calibre .303, à 5 cartouches. Rés.: 527-2973. Bur.: 283-3223.

Patins pour garçons demandés 1 paire - pointure 4 1 paire - pointure 7-7½ bonne qualité. 389-9630.

A vendre - patins pour garçon pointure 2 - approuvé L.N.H. bonne condition $6.00 389-9630.

Equipement de ski en parfaite condition skis, harnais, bâtons, bottes (pointure 5½ dames) $50. ou meilleure offre. 677-7206 (après 6h).

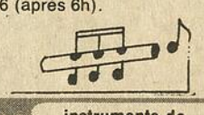

319 instruments de musique

2 Congas, latin percusion bonne occasion. Tél: 589-6988.

322 photos et cinés

A NE PAS MANQUER. Leica M-3 avec 3 objectifs. 1iè 28 m.m. ELMARIT F..2.8, 2ie 50 mm. ELMAR F... 2.8, 3ie. 135 m.m. KEKTOR F.. 4.5. Le tout $650. ou meilleur offre. 669-1818.

Topcon, deux lentilles pour caméra une 2.8, 28mm, une 3.5, 135mm. Tél.: 526-1808.

Trois objectifs neufs pour ciné 16 m.m. un 10 m.m. - 25m. m. - 75m.m. Valeur $600. pour $350. 669-1818.

330 matériaux de construction

Planches de grange authentiques, ainsi que poudres taillés à la hache, $325.00 le mille. 467-2659.

349 lingerie fourrure vêtements

FOURRURE LESSARD & REHEL

Pour achat de vos fourrures épargnez de 50 à 80% en achetant directement de la manufacture. Altération - transformation - manteaux faits sur mesure sans frais supplémentaires. Passez nous voir sans obligations. Du lundi au samedi de 8 hres à 6 hres, 1449 St-Alexandre, suite 802, 849-2520.

Cape vison couleur pastel - aubaine. 648-4577.

350 T.V. stéréos - radios

Amplificateur Kenwood KA 6000, 30 watts pouvant recevoir enregistreuse, radio 2 tables tournantes. 849-0072.

Enregistreuse cassettes e installation pour automobile avec haut-parleur, $75.00 Tél. soir 374-3575.

A vendre: 2 hauts-parleurs Phillips (15 po.) en très bon état. $250. 1-418-435-5403.

A vendre: amplificateur 20 watts, RMS Renwood KA 2002. Tél. 738-5376.

Deux microphones crystal BM-3 Piezo, microphone Turner 124, 2 pieds-supports, plusieurs pieds de cable, magnétophone Philips Continental 400 avec micro. Tél. 455-9940.

Stéréo Fleetwood, 4 haut-parleurs, télévision 28 po. Bon ordre. Tél. 455-9940.

354 monnaie - timbres

Nations-Unis (N.Y.) - Collection complète: 1-262, CI-21, excepté No 38 S.S. usagés: $65. neuve: $125., en P.P. Jour: $150 Aussi timbres en approbations si désiré. Belle prime incluse. Inclure .25 pour frais. L'Ami du timbre C.P. 761, St-Jérôme, Terr.

Accumulation de timbres-poste, plusieurs pays à vendre à très bas prix. 279-5276.

Timbres en approbation du Canada et des Etats-Unis - R. Bastien 290 Richelieu Beloeil.

Colectionneurs timbres différents du monde. Entrés à très bas prix neuf et usagés. Veillez écrire à Laurier Boucloid 5650 rue des Narcisses app 10 Montréal nord .

369 animaux à vendre

Cheval de selle (Hongre) parfaite santé très docile $375., avec bride et selle. 376-2592. F. Beaudet.

Dobermans, enregistré, 3 mois 729-7418 après 5h p.m.

379 divers à vendre

MULTITUDES DE POMMES

A seulement 20 minutes du centre-ville. Choix de sept sortes de pommes de qualité excellente. Vous les cueillez vous-même. Pour Inf.: 658-4085.

Grille de foyer, couleur cuivre, écran avec mailles noires. $25. 731-8122.

Collection 6 Premières Années, revue d'histoire de l'Amérique Française. $60. 279-5276.

Encyclopédie - complète de la vie sexuelle (Hachette) (2) oeuvres complètes de Victor Hugo (Lausanne) neuves à ½ prix. 352-3755.

Laveuse-Essoreuse Westinghouse Avocado légèrement défestueuse facilement réparable $50.00. Raison déménagement 733-3890 soir.

3 tableaux européens (valeur $1,200). Terrain vacant dans les Laurentides raison: besoin d'argent. 666-4492.

380 divers demandé

Avons besoin d'une dactylo et de fichiers 288-4325, 844-0587.

Recherche exemplaires du journal du F.:.Q "La cognée" Claude 527-4275.

Echangerais ou achèterais tous livres qui intéressaient mes deux garçons tels que Astérix-Tintin - Lucky ou autres. . . Ecrivez à Gaston Laforest, 220 Gay - Lussac, Arvida.

Recherche les numéros 14 et 20 de la revue "Socialisme". Tél.: 679-1704, Michel (après 11h a.m.)

410 rembourreur

A LA CLINIQUE BEAU-BIEN ENR.

Réservez votre rembourrage des fêtes immédiatement. Travail garanti, estimation gratuite. Acceptons rive-nord-Montréal. Inf.: Denis Lamarre: 277-9970.

413 entrepreneur

S. Coulombe enr., ferblantier, couvreur. Couvertures de tous genres. Ouvrage garantie. Estimation gratuite. 324-7706 ou 689-4160.

429 garderie d'enfants

Garderais enfant (1 à 5 ans) n'importe de fille-mère ou séparée à la semaine et quelques fins de semaine pour leur donner une vie familiale. Très bon foyer, Montréal-Nord - 323-2325.

"Les Marmousets" nouvelle garderie sans but lucratif, 85 Sauvé ouest. Tél. 388-2883.

605 voyages & transport

OCCASION DE VOYAGE ET D'ÉTUDE

Directeur du journal part de Chicago le 1er Novembre dans un autobus luxueux pour le Mexique et l'Amérique centrale en vue d'étudier la culture et la langue maya. De retour à Chicago le 1er Avril. L'argent n'est pas un problème. Toute personne intéressée devrait écrire à:

Mr. Edward R. Shields
4850 S. Lake Park Avenue,
Apt. 1009
Chicago
Illinois 60615

Besoin gardienne enfant d'un an. Longueuil domaine Bellerive. Environ 10 heures semaine. Horaire variable. 677-8537.

438 déménagements - transport - camionnage

Accepterais déménagement, prix modique, local ou longue distance. Tél.: 737-8009.

440 service divers

AMASO

Service de rencontre sérieux, 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b., p. d.b., ph l'ès lettres. Tél.: 524-3852.

ATELIER QUÉBÉCOIS OFFSET
• Imprimeur lithographe •
• Fabrication syndicale •
• 541 St-Hubert, Pont-Viau 381-8949

444 lavage - nettoyage

Lavage de murs, plafonds planchers, vitres, tapis. Estimation gratuite. M. Roger. 676-3332.

455 impôts - tenue de livres

DECLARATIONS D'IMPOT

Formule depuis 1968, tenue de livre. Tél: 381-5425

602 activités sociales

Le projet communautaire l'Antre vous invite à l'exposition de peinture Gaudo, du 21 sept. au 26 sept. au 710 rue St-Germain, St. Laurent. Tel. 332-0279.

722 cours de piano

Cours de piano solfège théorie flûte à bec. Attention spéciale aux débutants 489-8760.

Cours de piano - culture de l'oreille - solfège - flûte à bec - adultes, enfants. Dans Longueuil. - Professeur possédant bac. musique et bac. spécialisé (enseignement). Jour: 677-6488.

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
kgreffe des divorces
700
NO: 12-000306-753

COUR SUPERIEURE
DAME ANGELE BOMBARDIER, résidant et domiciliée au 13 Deschambault, Ste-Thérèse, district de Terrebonne.
Requérante
-VS-
HENRI FONTAINE, d'adresse inconnue.
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé Henri Fontaine est requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication pour répondre dans lesdits délais à la requête de divorce contre lui logée à défaut de quoi, jugement de divorce ou sur toutes mesures accessoires pourra être rendu par défaut. Une copie de la requête en diforce a été laissée au Greffe à son intention.

ST-JEROME, le 9 septembre 1975.

MARIE L. PREVOST,
Régistraire de la Cour Supérieure.
Mes. Godin & Cadieux,
avocats,
60 St-Jacques,
Suite 501,
Montréal 126, P.Q.
Procureurs de la requérante.

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL
NO: 12-054187-756

(Aide Juridique)
COURS SUPERIEURE
(Division des Divorces)

MARIETTE BORDUAS, de meurant et résidant au 1470 rue Holmes, no 4, St-Hubert, district de Montréal
Requérant(e)
-C-
SERGE NANTEL, demeurant à un lieu inconnu
Intimé(e)

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé(e) Serge Nantal est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 9 septembre 1975

(s) Claude Dufour
REGISTRAIRE

Lamarre Lafontaine Laviolette et Tremblay
3258 Grande-Allée
St-Hubert, Québec,
678-9936.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500-02-013711-754

COUR PROVINCIALE

CLAUDE BLUM,
demandeur,
-vs-
MAURICE DUBUISSON,
défendeur,

Au défendeur,
Prenez avis qu'une action en dommages au montant de $1,800.00 a été prise contre vous par suite d'un accident de la circulation survenu sur la rue Henri-Julien à Montréal, le 1er juin 1974.

A défaut par vous de comparaître dans les 10 jours de la dernière parution des présentes, un jugement sera rendu contre vous par défaut.

Montréal ce 16 septembre 1975
Jean-Guy Beauséjour,
avocat du demandeur

725 divers - cours

Cours privés de français pour enfants ou adultes 728-2228.

ATELIER D'EXPRESSION DRAMATIQUE, D'EXPRESSION CORPORELLE & DE MIME, POUR TOUT RENSEIGNEMENT TÉLÉPHONE AU: 277-9276 CLAIRE HENNEQUIN

Odile donne des cours de flûte traversière - théorie - solfège (débutant-intermédiaire) après 4h pm 273-6023.

807 couples demandés

Couples ambitieux désirant revenu supplémentaire. Opportunité exceptionnelle, travailler ensemble à temps partiel; Pour rendez-vous s'adressez:
ASSOCIATION DU MONDE DIFFÉRENT CASE POSTAL 3453 QUÉBEC, ST-ROCK G1K 6Z3

810 hommes demandés

Caricaturistes ou dessinateurs pour travail à contrat le soir ou temps perdu. S'adresser à: Gigo Studio (entre 19h et 22h) 10300 Bois de Boulogne apt 107.

820 femmes-filles demandées

RESTAURANT VANLANG. 1434 Bleury, cherche 2 jeunes serveuses avec expérience.

Aide familiale, Québec; 2 enfants travail à l'anne $80 sem. Expérience: référence; photo requises adressez demande C.P. 7301 Québec 7 Charlesbourg.

$.0.$.00

845 emplois demandés

Ebéniste intéressé à travailler dans la région de Ste-Thérèse, P.Q. Téléphonez à Claude Leclerc (613) 728-5365.

Jeune femme 22 ans recherche emploi comme pompiste, fin de semaine seulement. Région Longueuil, 679-7508.

Graphiste junior, cherche emploi sérieux, Montréal ou extérieur. Tél: 384-5513 ou 669-9854.

Massages relaxants à domicile soir demandez Samuel - 387-6954.

910 remorques roulottes

Camper à vendre. Autobus scolaire transformée en camper entièrement rénové, mécanique remie à neuf. $3,500. S'adresser à 5104 Esplanade 273-1831.

918 motocyclettes

Je vends ma motocyclette Kawasaki 1975, 100 cc; 4 mois d'usure. Parfaite condition; cause départ; Rejoindre André en semaine de 9h à 5h à: 392-7691.

Suzuki 500, 10,000 m, doit vendre en bon état, $650. 625-2215 Michel.

962 pièces d'auto

Equipement de rallye à vendre: Un Halda twinmaster, un Huer monté-carlo. soir: 388-5305.

999 autos à vendre

Austin 1973, Marina, 4 vitesses, 4 portes, excellente condition, 23 m.m., pneus. Michelin d'hiver, prix à discuter: 389-3239.

Audi 100 LS 1973, couleur bleu, très propre. Intérieur corduroi. 666-6646 de 9h à 6h. 666-6049 en soirée.

Land Rover 88, 1973, pièces garanties. 334-0728.

A vendre Ford Granada Ghia 1975, 6 cyl. 3 vitesses, au plancher, 12 m.m. excellente condition. Cause auto fournie. Après 7h. 672-4405.

Peugeot 504 1971, grise, transmission manuelle, très bonne condition, $1,950. Tél. le jour: 849-4261 demandez Mlle Bergeron.

Fiat 128 1973, 35,000 mi. radio am-fm, bon état. Jacques 525-2201, 678-8717.

Peugeot 504, 1970, manuelle, mécanique A-1, toit ouvrant, 4 Michelins, $500.00, 321-5074.

Chevrolet Impala '72, 4 portes Hardtop, servos, 350 po 3. Pas de rouille. après 18h00. 761-2918.

Pacer x 75 à vendre entièrement équipée, anti-rouille, garantie 24 mois 24,000 milles. Millage 6,500 cause de vente: voiture fournie.

"Minoune" sympathique d'âge mûr 1965 Météor convertible, automatique, V-8 système anti-vol - mécanique A-1. Prix 299.99. 651-7863.

Austin 1973, Marina 4 vitesses 4 portes, excellente condition, 23,000 m, pneus Michelin d'hiver, prix à discuter 389-3239.

Volvo sport P-1800 1966, moteur refait, très bonne mécanique, propre, meilleure offre. 589-5494.

PETITE ANNONCE GRATUITE

Bon valable pour une parution

Cette offre ne s'étend pas aux maisons d'affaires et groupes à but lucratif.

Ecrire en lettres moulées: maximum 15 mots

_____

_____

_____

nom _____

adresse _____

ville _____ **téléphone** _____

signature _____ **Rubrique No** _____

Petites Annonces Journal LE JOUR, 387 Boulevard Lebeau, ville St-Laurent

canada

2 mois avant l'accident mortel à la Zinc

Selon un inspecteur du Travail: 63 accrocs à la sécurité

par Robert Lévesque

• Le produit employé par la compagnie Can-Bar pour sceller les joints des réservoirs de zinc, en février '75, ne résistait pas à l'acide sulfurique que l'on coulait dans ces réservoirs.

• Un inspecteur du ministère du Travail, invité par le syndicat, avait révélé 63 défectuosités dans cette usine et particulièrement autour des réservoirs le 7 mars '75. Il avait donné un délai jusqu'au 16 mai (11 jours avant l'accident mortel) à la compagnie pour, entre autres, installer un système anti-débordement des réservoirs.

Ce sont les deux points majeurs qui ont marqué la deuxième journée, hier au Palais de Justice de Valleyfield, de l'enquête du coroner sur la mort de deux travailleurs survenue le 27 mai dernier à l'usine Canadian Electrolytic Zinc de Valleyfield.

Un des gérants de la compagnie Grace Construction Products, de Toronto, est venu témoigner devant le coroner Me Jean-Guy Riopel pour expliquer la composition de leur produit (le horn-flex) qui a été utilisé à la Electrolytic Zinc pour faire des joints lorsque celle-ci a décidé, en février dernier, de hausser ses réservoirs de 40 pouces.

M. Frank Blazid a reconnu que ce produit synthétique (qui forme un caoutchouc) était endommagé au contact de l'acide sulfurique. Dans les réservoirs de la Zinc de Valleyfield, ce produit servait à joindre la nouvelle partie supérieure de la cuve. Un tuyau par lequel coulait le "spent" (composé d'acide sulfurique) était situé à dix pouces de la paroi de la cuve et au-dessus de ce joint de "horn-flex" qui, le 27 mai à 15 heures, a peut-être été la cause de l'explosion du réservoir.

M. Blazid a avoué qu'il ne savait pas que son produit était utilisé à la Zinc de Valleyfield. Il n'a jamais communiqué, avant l'accident mortel, avec des gens de Can-Bar (qui a installé les réservoirs) ou de la Zinc. "Je n'aurais pas recommandé d'utiliser ce produit à de telles fins si j'avais été au courant", a-t-il reconnu.

A la barre des témoins, M. Rosaire Leblanc, inspecteur du ministère du Travail, est venu dire au coroner Riopel qu'il s'était rendu à l'usine de Valleyfield, à la demande du syndicat (Métallos-FTQ), pour effectuer une inspection les 6 et 7 mars 1975.

Il a par la suite établi un rapport dans lequel il relevait 63 défectuosités et il recommandait fortement à la compagnie d'installer avant le 16 mai des dispositifs anti-débordement sur le haut de ces réservoirs qui contiennent 50,000 gallons de sulfate de zinc. Il affirme avoir constaté que ces réservoirs coulaient souvent, et que ces substances mangeaient l'acier des courroies qui encerclent les réservoirs.

M. Leblanc a remis personnellement son rapport à un M. Tardif, ingénieur à l'emploi de la Zinc. Le 14 mars '75. Le 16 mai, M. Leblanc revenait à Valleyfield pour sa "contre-visite" afin de voir si les délais avaient été respectés. Sur les 23 défectuosités qu'il demandait d'être corrigées pour le 16 mai, 16 l'étaient, mais les dispositifs anti-débordement n'avaient pas été installés.

M. Leblanc est retourné à l'usine le 9 septembre dernier, après l'accident, et les réparations exigées sur le réservoir numéro 2 (semblable au 1 qui a explosé) n'étaient toujours pas faites.

Un autre inspecteur du ministère du Travail, M. Odessa Allard, qui s'est rendu à Valleyfield deux heures après l'accident et qui a mené une enquête, est venu dire au coroner les défectuosités qu'il a également relevées dans cette usine. Mauvais éclairage, saleté des réservoirs, absence de douches de secours.

Le 30 mai, à sa troisième visite, il a même vu un réservoir couler "libéralement" (sic) durant quatre minutes, "comme une chaudière qu'on renverse".

Enfin, un physicien de l'Institut de médecine légale, M. Bertrand Pominville, est venu corroborer les dires du Torontois Blazid sur le fait que le "horn-flex" se détériorait au contact du "spent" (acide sulfurique). Selon M. Pominville, le fait que le tuyau du "spent" était trop près de la paroi du réservoir et au-dessus du joint de horn-flex pourrait être l'explication du drame.

Programme d'initiatives locales

St-Bonaventure: le fédéral vient en aide aux sinistrés

SAINT-BONAVENTURE (LE JOUR) — Les sinistrés du village de Saint-Bonaventure, frappé par une tornade l'été dernier, ont reçu une première subvention du gouvernement fédéral grâce à un programme d'initiatives locales.

Par ce moyen détourné, le gouvernement fédéral a trouvé le moyen de venir en aide aux villageois sans attendre que le gouvernement québécois lui en fasse la demande. D'ailleurs, ni le gouvernement du Québec ni le gouvernement du Canada n'ont versé de l'argent aux sinistrés dans le cadre d'un programme d'urgence.

La subvention d'un montant de $95,310, selon le maire du village, M. Jean-Paul Pepin, permettra de refaire les équipements communautaires et d'aider les fermiers à nettoyer leurs champs, remonter les clôtures et remplacer des fenêtres.

En même temps, une vingtaine de personnes pourront y travailler.

Le maire Pepin s'attend à ce que l'évaluation exacte des dommages, entre $2 et $3 millions estime-t-on à Saint-Bonaventure, soit terminée la semaine prochaine. C'est à ce moment que le maire espère faire intervenir le gouvernement du Québec.

Hochelaga: une élection "test" pour le NPD et Onias Synnott

(LE JOUR) — C'est un débardeur, d'origine gaspésienne mais établi à Montréal depuis 30 ans, M. Onias Synnott, qui sera le porte-étendard du Nouveau parti démocratique dans l'élection partielle qui aura lieu le 14 octobre dans le comté fédéral d'Hochelaga, dont le siège est devenu vacant par suite de la démission de M. Gérard Pelletier.

Pour le NPD, comme pour les autres partis en lice, cette élection partielle est un test. C'est la première fois que le NPD-Québec se lance dans l'arène électorale depuis qu'il a décidé, au printemps, de faire aussi des luttes au niveau provincial. "Il s'agit de savoir, a déclaré au JOUR le président du NPD-Québec Henri - François Gautrin, si les électeurs veulent ou non appuyer les travailleurs."

Et M. Gautrin d'ajouter, commentant l'attitude des sections locales du Parti québécois à l'égard de cette élection fédérale partielle: "Le PQ appuie en fait le parti conservateur, ce qui est normal. Même si le programme du PQ est proche de celui du NPD, le PQ se rapproche en fait de l'ancien électorat de l'Union nationale, et il est normal qu'il penche vers les conservateurs au niveau fédéral."

Il faut dire que le NPD s'en prend d'abord dans cette élection, au Parti libéral et à son candidat Pierre Juneau, ex-président de la Commission de la Radio et de la Télévision: "Sa candidature, a dit M. Gautrin, a uniquement pour but de satisfaire aux besoins immédiats de Pierre Trudeau; elle n'a rien à voir avec les besoins des travailleurs du comté."

M. Synnott, qui est membre du syndicat des débardeurs sans en être dirigeant, a déclaré quant à lui qu'il axerait sa campagne sur les problèmes des travailleurs québécois, et qu'il la mènerait en faisant du porte-à-porte. "On est une classe de travailleurs anyway," a-t-il dit à propos des électeurs de Hochelaga.

le sport

Le football amateur revient à la surface

par André Chartrand

"La coupe Grey, les Alouettes de Montréal et Johnny Rodgers, c'est bien beau. Mais ce n'est donc pas tout ce qui se passe au Québec en fait de football", arguait hier M. Marcel Henry, directeur technique de la Fédération de football amateur du Québec (FFAQ), devant la popularité soudaine des Alouettes qui attirent régulièrement plus de 25,000 spectateurs à leurs matches locaux.

En effet, le football amateur, bien que faisant sentir sa présence timidement, reprend tranquillement sa place dans notre réseau d'activités sportives.

Situé dans le creux de la vague voilà trois ans, le football amateur se débattait contre le spectre de la disparition suite au désistement de plus en plus inquiétant des clubs civils.

Réservé aux jeunes de 10 à 21 ans auparavant, le football est maintenant accessible à plus de gens suite à l'engouement des adultes et des jeunes travailleurs pour une déviation du football traditionnel, le "touch football". De plus, le football scolaire prend la relève des clubs civils alors que des commissions scolaires incluent le football dans leur programme d'éducation physique.

Ce changement d'orientation ne peut que servir davantage les Québécois, leur permettant enfin de pouvoir pratiquer un sport qui les confine au rôle de spectateurs indolents.

Mais comme toutes les fédérations, la FFAQ se débat dans des problèmes qui entravent son développement. Ses relations avec l'Association canadienne de football amateur par exemple. "Elle ne nous accorde aucune subvention et ne peut trouver les fonds, dit-elle, pour traduire son livre de règlements en français. Alors nous devons le faire nous-mêmes en engageant une partie de notre budget qui aurait mieux servi ailleurs", explique M. Henry. Pour ce qui est de leur budget total, la FFAQ reçoit $54,000 du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, (ce qui est mieux que le maigre $8,000 qu'elle recevait voilà trois ans).

Mais coincée entre le football professionnel — qui n'assume pas son rôle de promoteur — et l'ACFA, la FFAQ devra se débrouiller seule si elle veut bien remplir son rôle qui est "avant tout de promouvoir sa discipline par l'élaboration des programmes de stages d'initiation et de perfectionnement, d'organiser des cliniques de formation d'entraîneurs et d'officiels", croit M. Henry.

Même sans l'appui des Alouettes, le football mineur au Québec se porte mieux que jamais: 278 équipes enregistrées, dont seulement 30 dites civiles.

Les 150 équipes scolaires, les 70 de calibre mineur et les 23 de niveau collégial stigmatisent très bien le changement d'orientation qui s'est opéré en douce depuis cinq ans. Vivotant dans la région de Montréal, exception faite des cégeps, le football est maintenant pratiqué dans presque toutes les régions du Québec.

Mais M. Henry estime que la CECM pourrait facilement intégrer à son programme le football, compte tenu que les jeunes Montréalais disposent de plusieurs terrains de football et qu'ils sont plus faciles à sensibiliser vu qu'ils sont représentés par la meilleure équipe de la Ligue canadienne de football.

En ce qui a trait au "touch-football", des ligues ont été formées et elles doivent constamment élargir leur cadre face à la popularité croissante qu'obtient cette déviation du football auprès des adultes.

Il est même envisagé de grouper tous les clubs sous une fédération de "touch-football". On voit dans cette action se résoudre plusieurs problèmes. "Premièrement, estime Henry, les parents n'empêcheront plus leurs enfants de pratiquer ce sport car il n'est pas aussi exigeant que sa version intégrale. Deuxièmement, il permettra une connaissance accrue du jeu et des possibilités illimitées de le pratiquer puisqu'il en coûte beaucoup moins cher pour s'équiper", a conclu un M. Henry optimiste quant à l'avenir du football au Québec.

Bowman est prêt, le Canadien aussi!

(PC) — L'instructeur du Canadien de Montréal, Scotty Bowman, semble fin prêt à entreprendre la série de 10 matches hors-concours. De plus, il est persuadé que son club est en assez bonne condition physique pour relever le défi.

"Je crois que nous venons de connaître quatre bonnes journées d'entraînement et tout le monde sera d'accord pour dire que la forme de mes joueurs est surprenante." Bowman a décidé, d'autre part, qu'en plus des sept recrues invitées à suivre le club lors des matches hors-concours, le défenseur John Van Boxmeer sera en uniforme ce soir à Springfield lorsque le Canadien fera face aux Bruins de Boston.

Il a de plus mentionné que Ron Andruff, qui avait marqué 50 buts l'an dernier avec les Voyageurs, et le défenseur Rick Chartraw seraient également en uniforme ce soir.

"J'ai arrêté mon choix sur Andruff et Chartraw pour le premier match hors-concours parce que, selon moi, il vaut mieux débuter avec des joueurs qui ont déjà de l'expérience. Ces deux joueurs sont professionnels et je préfère attendre encore avant de donner la chance aux vraies recrues," a précisé Bowman.

Samedi soir, contre les Flyers, Bowman a décidé que trois nouveaux venus seront sur la glace tandis qu'un vétéran assistera au match de la galerie de presse. Ce sera la même formule dimanche quand le Canadien sera à Philadelphie.

A cause de la courte durée du camp d'entraînement cette année, soit quatre jours, Scotty Bowman a dû changer quelque peu sa stratégie. Ordinairement, les joueurs étaient soumis à une longue série d'exercices, question de permettre aux joueurs de retrouver rapidement leur condition. Cette saison, cependant, la stratégie fut tout autre. Les joueurs se sont entraînés en jouant des matches simulés (blanc contre rouge). Bowman, d'ailleurs, suite à ces quatre jours, ne pouvait que se féliciter de sa décision.

"Tous les joueurs aiment mieux ce genre d'entraînement car ils fournissent alors toujours un effort supplémentaire pour conserver ou gagner un poste au sein de l'équipe. Et c'est également la meilleure façon d'entraîner les gardiens de buts puisqu'ils sont confrontés à des situations semblables dans les matches en saison".

On a pu apprendre que Ken Dryden et Michel Larocque, les deux réguliers de l'an dernier, se partageront la garde des buts ce soir à Springfield.

Par ailleurs, Bowman a souligné le travail excellent de son nouveau capitaine, Yvan Cournoyer: "Cournoyer connaîtra sûrement toute une saison. Il patine avec fougue et je l'ai rarement vu fournir un tel effort durant un camp d'entraînement. Yvan est venu me voir pour me dire combien il était ému et surpris d'avoir été élu capitaine. Les joueurs ont montré qu'ils mettaient toute leur confiance en lui et je pense qu'il redoublera d'ardeur pour prouver qu'ils n'avaient pas tort."

Ali parle de femmes

(AP-LE JOUR) — Hier après-midi, le chef de l'Etat philippin, le président Ferdinand Marcos, recevait dans son bureau le champion du monde des poids lourds, Mohammed Ali, et son aspirant, Joe Frazier. Il y avait tout lieu de croire que le champion du monde, se disant actuellement en grande forme, n'aurait pas manqué une autre chance d'attaquer par des propos ridicules son futur adversaire, comme à toutes les fois que ces deux pugilistes se croisent dans un corridor. Il y avait tout lieu de penser que la conversation porterait essentiellement sur le combat que doivent se livrer Ali et Frazier le 1er octobre prochain à Manille.

Eh bien non, aussi bête que cela puisse paraître, les trois hommes ont parlé de "femmes"... Voici d'ailleurs quelques extraits de la conversation entendue dans le bureau du président:

Mohammed Ali — Je vous respecte plus que jamais. En regardant votre épouse, je sais que vous n'êtes pas stupide. Vous savez les choisir.

Ferdinand Marcos — Vous n'êtes pas loin derrière, a-t-il renchérit lorsque le champion lui présenta la sienne.

Mohhammed Ali — Une femme est ce que son mari en fait, n'est-ce pas? Mais un homme est ce qu'il fait de lui-même. Si nous divorcions, vous seriez toujours président, et moi, je serai toujours le champion du monde, non?

Ferdinand Marcos — Il n'y a pas de divorce aux Philippines, a-t-il rappelé.

Mohammed Ali — Pas de divorce? Alors partons d'ici!

Pendant tout ce temps, l'aspirant Joe Frazier, qui n'avait pas osé dire un mot, craignant peut-être son futur adversaire, ruminant dans son coin, a finalement clos cette discussion "ridicule" en les interrompant de cette façon:

Joe Frazier — Votre femme, Monsieur Ali, est encore pour 15 jours la femme d'un champion!

A votre guise de tirer les conclusions que vous voudrez au sujet de cette conversation, mais sachez que ce n'est pas toujours drôle d'être la femme d'un champion du monde... comme Mohammed Ali.

les statistiques

baseball

Ligue Nationale

Section est	G	P	Moy.	Diff.
Pittsburgh	87	64	.576	—
Philadelphie	80	71	.530	7
St. Louis	78	73	.517	9
New York	77	75	.507	10½
Chicago	73	80	.477	15
Montréal	66	85	.437	21
Section ouest				
Cincinnati	99	53	.651	—
Los Angeles	84	69	.549	15½
San Francisco	74	79	.484	25½
San Diego	68	84	.447	31
Atlanta	66	87	.431	33½
Houston	60	92	.395	39

Lanceurs probables

Cincinnati, Nolan (13-9) à Atlanta, Lacorte (0-2) ou Beard (0-0) 7:35 p.m.

Chicago, Bonham (13-13) à Montréal, Blair (8-15) 8:05 p.m.

Philadelphie, Christenson (10-5) à New York, Seaver (21-9) 8:05 p.m.

St. Louis, Denny (10-5) à Pittsburgh, Reuss (16-9) 8:05 p.m.

Los Angeles, Rau (14-9) à Houston, Konieczny (6-13) 8:35 p.m.

San Diego, Jones (19-10) à San Francisco, Halicki (9-13) ou Caldwell (6-12) 11:05 p.m.

Ligue américaine

Section est	G	P	Moy.	Diff.
Boston	90	62	.592	—
Baltimore	85	66	.563	4½
New York	78	73	.517	11½
Cleveland	72	75	.490	15½
Milwaukee	64	89	.418	26½
Détroit	56	95	.371	33½
Section ouest				
Oakland	92	59	.609	—
Kansas City	84	67	.556	8
Texas	74	79	.484	19
Minnesota	71	77	.480	19½
Chicago	71	79	.473	20½
Californie	68	84	.447	24½

Lanceurs probables

Milwaukee, Travers (6-10) ou Slaton (11-18) à Baltimore, Alexander (8-8) 7:30 p.m.

New York, Hunter (22-13) à Cleveland, Peterson (13-7) 7:30 p.m.

Boston, Lee (17-9) à Détroit, Bare (8-12) 8 p.m.

Oakland, Abbott (5-4) à Kansas City, Busby (17-12) 8:30 p.m.

Texas, Gideon (0-0) ou Hargan (8-10) à Chicago, Osteen (7-15) 9 p.m.

Minnesota, Butler (4-4) à Californie, Pactwa (0-0)

football

Ligue canadienne

Conférence de l'est

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Montréal	9	6	3	0	216	174	12
Ottawa	10	6	4	0	248	200	12
Hamilton	8	2	6	0	121	216	4
Toronto	9	2	7	0	140	189	4

Conférence de l'ouest

Edmonton	9	7	2	0	238	180	14
Sask.	10	6	4	0	220	204	12
Winnipeg	9	4	5	0	153	181	8
Vancouver	9	4	5	0	188	191	8
Calgary	9	4	5	0	206	193	8

Mercredi

Ottawa 38, Edmonton 25

Samedi

Montréal à Vancouver

Compteurs
Conférence de l'est

	T	C	Pl	S	Pts
Andrusyshyn, T	0	8	22	6	80
Organ, O	0	25	17	3	79
Sweet, M	0	17	13	3	59
Green, O	9	0	0	0	54
D. Riva, M	6	2	0	0	40
Evanshan, H	6	1	0	0	38
Rodgers, M	6	1	0	0	38
Sunter, H	0	7	9	2	36
Ferrughelli, M	4	0	0	0	24
Orange, T	4	0	0	0	24
Jackson, O	4	0	0	0	24
Conférence de l'ouest					
Cutler, E	0	22	20	6	88
McFall, C	0	21	15	4	70
Ruoff, W	0	5	13	2	46
Abendschan, S	0	15	10	1	46
Reed, S	7	0	0	0	42
Campana, S	6	0	0	0	36
Burden, C	6	0	0	0	36
Bell, E	6	0	0	0	36
Wintermeyer, CB	0	15	5	5	35
Young, CB	5	0	0	0	30

crosse

Ligue Nationale

Finale
(quatre de sept)
Hier
Québec à Montréal
Dimanche
Québec à Montréal
Mardi
Montréal à Québec
Jeudi
Montréal à Québec
Samedi
(si nécessaire)
Québec à Montréal
Mardi
(si nécessaire)
Montréal à Québec
Jeudi
(si nécessaire)
Québec à Montréal

PAYETTE

TOUJOURS CHEF DE FILE!

LES DIX MEILLEURS VENDEURS DE PRODUITS YAMAHA AU CANADA
au 31 juillet 1975

1. MARCEL TREMBLAY, Payette Radio Ltée, Mtl
2. BILL SUDERMANN, Yamaha Music Ctr, Winnipeg
3. DANIEL LAROCQUE, Payette Radio Ltée, Mtl
4. ALLAN SANDERS, A&B Sound, Vancouver
5. JOHN WILLIAMS, Terrace S&S, Terrace C.B.
6. GARY CUSSON, Allied TV, Winnipeg
7. WAYNE ARMSTRONG, T.A.E. Stereo, Toronto
8. JOHN SADEK, Audio Shop, Montréal
9. GEORGE McWILLIAMS, C.C., Sault Ste-Marie
10. AIME MARTEL, Payette Radio Ltée, Montréal

PAYETTE RADIO LIMITÉE 730 St-Jacques
Montréal 878-4771

Heures d'affaires: 8 h 30 à 17 h 30. Samedi: 8 h 30 à 13 h 00

Autant de têtes, autant de tuques.

Nos Expos entreprennent, le vendredi 19 septembre, une série de trois matches qui doit les opposer aux Cubs de Chicago. Pour leurs derniers matches de fin de semaine, les Expos vont terminer ça en beauté dimanche, alors qu'ils remettront une tuque bien chaude à tous ceux qui assisteront à la partie.

Profitez de l'occasion pour venir chercher votre tuque...et v'nez voir une série qui s'annonce particulièrement chaude!

Les Cubs de Chicago
Le vendredi 19 septembre, à 20h05
Le samedi 20 septembre, à 14h15
Le dimanche 21 septembre, à 14h15

Les billets sont en vente à Jarry et à tout comptoir TRS. Pour renseignements, composez 273-0433

expos

le sport

Dans la Ligue nationale de football

La grève prend fin après 13 heures de discussion

(par AP) — Les cinq clubs en grève de la LNF ont accepté de retourner au travail hier alors que la grève a pris fin à la suite d'une rencontre marathon de 13 heures et d'une réunion de cinq heures avec les Patriotes de la Nouvelle-Angleterre.

Randy Vataha, représentant des joueurs des Patriotes, a révélé, après une longue réunion hier après-midi, que le médiateur fédéral W.J. Usery avait convaincu le club, qui a commencé la grève, de jouer dimanche et d'attendre l'offre de contrat de la direction lundi.

Les Jets de New York les Giants de New York, les Redskins de Washington et les Lions de Detroit ont repris l'entraînement hier à la suite de la tentative d'entente entre l'Association des joueurs et le conseil de la direction lors d'une séance de négociations qui a pris fin à 9h. a.m.

Mais les Patriotes ont été durs à convaincre. Une délégation de quatre hommes, de New York, s'est rendue à Boston et elle a eu besoin de cinq heures pour convaincre les Patriotes d'affronter Buffalo dimanche.

Ainsi, la plus grande menace au calendrier régulier de la LNF a pris fin et on en donne surtout le crédit au médiateur fédéral.

Contrat

La grève a éclaté parce qu'il n'y avait pas de contrat entre l'AJLNF et la direction depuis 19 1-2 mois. Une des raisons de la fin de la grève a été la promesse de la direction d'offrir un contrat substantiel lundi.

Vataha, sans révéler la teneur du scrutin, a dit qu'il avait été majoritaire pour le retour au jeu, à la suite d'une rencontre avec Usery, Ed Garvey, président de l'Union, Sargent Karch, directeur du conseil de la direction, et Richard Neel, représentant des Jets.

Usery a assuré que le contrat de lundi sera très important.

On n'a rien révélé au sujet du contrat de lundi, mais le conseil de la direction a consenti à présenter une offre de contrat de travail aux joueurs et promis de n'exercer aucune représaille contre les grévistes.

Mardi, la direction avait offert un contrat pour jeudi, le 25 septembre, mais les Patriotes avaient refusé et été appuyés par quatre autres clubs dans leur grève.

Comme les Patriotes n'ont pu s'entraîner hier, il ne leur reste que deux jours pour se préparer à affronter Buffalo dimanche.

Enfin, il est donc assuré que le calendrier régulier commencera dimanche.

W.J. Usery... un médiateur convaincant!

les capsules

de Christian Nobert

On s'est demandé longtemps où passait notre argent, c'est-à-dire celui qu'on envoyait dans les coffres du gouvernement. On a su qu'il y en avait un peu beaucoup qui partait pour le projet de la Baie James, c'est vrai, mais on vient d'apprendre qu'il y en avait aussi qui allait dans les "jarrets" de nos chevaux de courses. Je m'explique: le ministre des Finances, **Raymond Garneau,** a décidé de créer une filiale de Loto-Québec afin d'aider l'élevage de nos quadrupèdes de courses dans la province. Le ministre a annoncé cette nouvelle à l'occasion (car il en fallait une) de l'inauguration du siège social de la Société des loteries et courses, dans la métropole. Notre argent servira, croyez-le ou non, à promouvoir l'élevage de nos chevaux, et ceux des autres, comme nous l'avons dit plus haut, et à améliorer les installations des pistes de courses à travers la province, en plus d'accroître la qualité des chevaux de courses en distribuant à droite et à gauche (comme d'habitude) des bourses plus alléchantes. Vous l'aurez deviné...malgré tout ce dévouement pour nos chevaux, ce ne sont pas eux qui vont voir la couleur de notre argent...

Par contre, le voyage qu'a entrepris un jeune Français, **Guy Heriveau,** ne coûtera pas aussi cher. Ce dernier, probablement pour protester contre l'inflation, a décidé de parcourir la distance entre Parana (en Uruguay) et Montréal en diligence...comme dans le temps où il n'y avait pas de chemin de fer en Amérique du Nord. "Je veux, dit-il, montrer les avantages de la diligence classique (?), par esprit sportif." Pour ce faire, le jeune **Heriveau** a choisi méticuleusement deux chevaux et une jument et il compte mettre quatre ans avant d'arrivée à bon port, soit Montréal. "Dans quatre ans, je vous enverrai un câble pour vous informer de la fin de mon voyage," a déclaré **Heriveau** en quittant Parana.

Et, puisqu'on y est, disons que la magistrature italienne a révélé hier qu'aucune rançon n'a été versée pour la libération du quadrupède de course américain **"Wayne Eden".** Ce dernier, malgré sa taille et sa rapidité, s'était fait enlever par des malfaiteurs en août dernier. Le propriétaire, un gars de Milan, avait décidé de négocier la rançon demandée parce qu'il craignait que son protégé ait perdu ses qualités de trotteur. Les ravisseurs, sûrement inquiet de la longueur des pourparlers, ont préféré libérer le petit **"Wayne Eden".** Et le cheval a immédiatement été retrouvé son papa chéri.

A part ça (parce qu'il n'y a pas que des chevaux sur la sellette aujourd'hui), le Centre Immaculée-conception a débuté sa saison sportive hier avec du neuf dans son programme. Disons simplement que, cette saison, le monde de 2 à 100 ans pourront jouir pleinement de 58 activités mises à leur disposition, en passant par le conditionnement physique pour adultes (les 100 ans et moins), la garderie d'enfants le jour et le soir, la maternelle, la natation, le yoga, le pré-ski, le ski, le ski nordique, le badminton, la gymnastique...et bien d'autres encore.

D'autre part, le général **Augusto Pinochet,** le président de la junte chilienne, a envoyé, hier, un messaged'encouragement à l'équipe du Chili . . . qui, soit dit en passant, en aura bien besoin suite aux menaces de mort qu'elle a reçu et aux manifestations contre la junte chilienne prévu à Baastad. Le Chili affronte à partir d'aujourd'hui l'équipe de Suède, dont le numéro un suédois, **Bjorn Borg** fait partie.

Sniff! Le receveur des Expos, club qui occupe confortablement la dernière place de la division est, devra subir une opération lundi prochain à l'hôpital de Goldsborg, en Caroline du Nord. **Barry Foote** a été blessé à un genou et on devra l'opérer pour essayer de réparer un cartilage.

Hank Aaron, le champion de tous les temps des frappeurs de circuits de baseball majeur (tout un titre n'est-ce pas?), a été invité par le président des Etats-Unis d'Amérique, **Gerald Ford** à assister, en compagnie de son épouse, au dîner d'Etat qui sera donné le 2 octobre à la Maison Blanche en l'honneur de l'empereur du Japon. La nouvelle ne dit pas s'il va manger ou s'il assistera seulement! Par ailleurs, **Aaron** a déjà été invité par l'empereur **Hirohito** à se présenter à un dîner donné au Smithsonian Institute à Washington.

Enfin, pour revenir à la rencontre de coupe Davis entre le Chili et la Suède, on rapporte que tous les journaux suédois consacrent énormément de place à cet affaire. Comme tout le monde le sait, Baastad, ville où ont lieu les compétitions, a été transformé en forteresse pour empêcher les manifestants de nuire à cette rencontre. Notamment, les caricaturistes s'en sont donnés à coeur joie. Par exemple, dans le quotidien Expressen, on publie sur deux pages une caricature représentant un court de tennis transformé en cour de prison chilienne . . . on vous laisse deviner l'humour qui s'en suit. Un autre journal, le "Unt" publie lui une caricature représentant des joueurs suédois et chiliens se renvoyant une balle "piégée" sous les yeux de la police.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC 1975

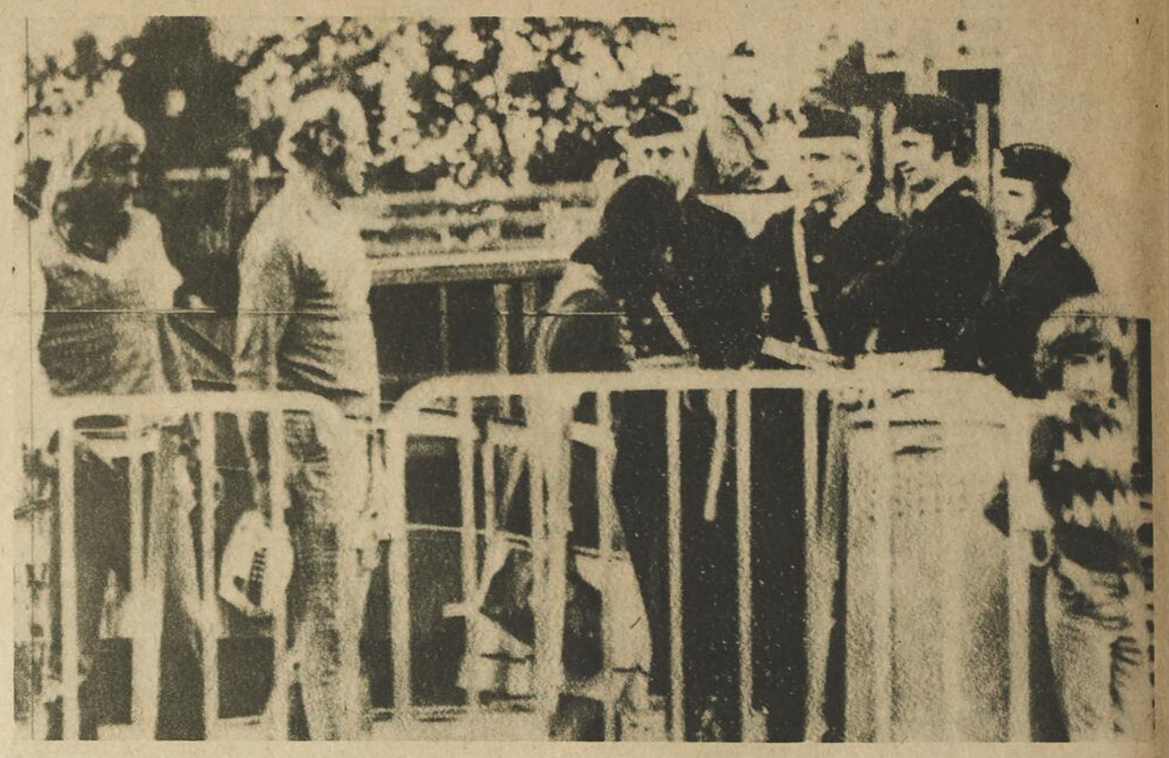

La rencontre Chili–Suède débute aujourd'hui

Un policier pour un spectateur à Baastad

BAASTAD (AFP) — La Suède et le Chili vont se disputer une place de finaliste de la coupe Davis de vendredi à dimanche sur le court central de Baastad, la paisible station balnéaire du sud de la Suède devenue pour cette circonstance une véritable forteresse.

A la suite de l'annonce de diverses manifestations organisées contre la junte militaire chilienne et des menaces de mort reçues par les joueurs chiliens, la police suédoise a littéralement investi Baastard, réquisitionnant pratiquement toutes les chambres d'hôtel disponibles et installant un impressionnant dispositif de sécurité pour permettre à cette rencontre de se dérouler dans de bonnes conditions.

1,400 policiers, dont une cinquantaine à cheval, une centaine de chiens, quatre hélicoptères, vont participer à cette opération tout autour du court de Baastad, qui a, lui-même, été entouré d'un fin grillage de 12 mètres de haut pour empêcher les jets de projectiles.

Tout semble donc avoir été mis en place pour que le match ne soit pas perturbé par ces manifestatants attendus qui d'ailleurs ne pourront pas être très nombreux dans le stade. Deux mille seulement des 4,000 places disponibles ont été mises en vente pour ce match qui sera suivi par environ 400 journalistes.

Tirage

Fillol et Cornejo, les deux joueurs chiliens arrivés la veille en Suède, se sont entraînés jeudi dans un stade pratiquement vide, observés seulement par des policiers, car ni le public ni les journalistes n'avaient été autorisés à pénétrer dans le stade où sont logés les joueurs des deux équipes.

Le tirage s'est effectué jeudi en début de soirée. Comme prévu, la Suède présentera Bjorn Borg et Birgerr Andersson en simple face aux Chiliens Fillol et Cornejo.

Le premier jour, les deux numéros 1 affronteront les numéros 2, c'est-à-dire qu'à moins d'une grosse surprise, les deux équipes devraient être à égalité 1-1 jeudi soir. Borg aux dépens de Cornejo, puis Fillol face à Andersson devant, chacun, apporter un point à leur formation.

Samedi, le Chili, grâce à Fillol-Cornejo, qui forment une équipe très homogène et qui ont toujours obtenu de bons résultats ensemble, devrait mener 2-1 en enlevant le double aux dépens de Borg et Ove Begtsson qui ne forment qu'une équipe très moyenne.

C'est donc samedi que se jouera vraisemblablement l'issue du match entre Cornejo et Andersson, car Borg devrait, tout comme il n'a fait à Wimbledon, battre facilement Fillol.

Cornejo n'a encore jamais été opposé à Andersson, mais son expérience et sa valeur paraissent largement supérieures à celles de Birgerr Andersson. Le Chili partira donc favori de ce match d'autant que, selon Luis Ayala, le capitaine du Chili, les deux joueurs se sentent à leur aise sur le terrain assez lent de Baastad et ne paraissent pas affectés par les menaces qui leur ont été adressées, ni par toutes les polémiques qui entourent cette demi-finale de coupe Davis.

Les Canucks: des mini-Flyers

VICTORIA (PC) — Ils ne seront pas une copie des Flyers de Philadelphie, mais les Canucks de Vancouver seront redoutables dans la LNH en 1975-76.

Le pilote-gérant Phil Maloney soutient qu'il s'agira de l'édition la plus robustes dans l'histoire du club dans la LNH, soit en six saisons.

"Nous n'aligneront plus autant de petits joueurs en comparaison des années passées. Les recrues sont plus lourdes que jamais et certains joueurs, à leur deuxième saison, ne se laisseront pas bousculer, notamment Harold Snepts et Ron Sedlbauer".

Le défenseur Snepts, qui a participé à 27 matches l'an dernier, a impressionné Maloney à l'entraînement tandis que l'ailier gauche Sedlbaueur, avec 27 matches d'expériences également, a bien fait contre le Canadien en quart-de-finale le printemps dernier.

Recrues

Maloney qui a conduit les Canucks aux séries de fin de saison pour la première fois l'an dernier, compte beaucoup sur ses deux premiers choix au repêchage amateur: l'ailier droit Rick Blight, qui a compté 60 buts à Brandon l'an dernier, et l'ailier gauche Bred Gassoff, 50 buts dans la LHO.

Blight a été le premier choix au repêchage et Gassoff, le 2e, "car les Canucks recherchaient surtout la robustesse".

Gassoff a commencé à bousculer dès le premier jour de l'entraînement et le défenseur Michel Robitaille soutient avoir encaissé de sa part sa plus solide mise en échec depuis cinq ans.

Dennis Ververgaet a aussi promis d'être plus agressif cette saison, étant remis d'une blessure à l'épaule.

Par ailleurs, Maloney était enchanté du poids de 207 livres affiché par le gardien Gary Smith, en comparaison de 230 l'an dernier alors qu'il a mérité le titre de joueur le plus utile à son Club.

Maloney a soutenu que son club était en bien meilleure condition physique qu'à la même période l'an dernier.

Maloney doit choisir un capitaine cette saison pour remplacer les quatre adjoints inutiles cette année en vertu d'un nouveau règlement de la LNH.

Les Nordiques visent encore la 1ère place

QUEBEC (PC) — A trois semaines de l'ouverture de leur saison régulière, les Nordiques de Québec, de l'Association mondiale de hockey, semblent prêts plus que jamais à se lancer dans la mêlée.

Toutefois, le défi sera de taille parce qu'ils voudront répéter leur exploit de l'an dernier, celui d'avoir terminé en tête de la division canadienne, espoir qu'il n'était même pas permis d'entretenir au début de la dernière campagne.

D'autre part, les autres formations de l'AMH vont prendre les Nordiques beaucoup plus au sérieux cette année et vont sûrement déployer tous leurs efforts pour en venir à bout. La fin de la saison dernière n'a-t-elle pas donné l'occasion aux hommes de Gendront de se faire valoir et d'imposer le respect sur la glace?

Quand on a du caractère, les autres le sentent bien...

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger croît avec l'usage—éviter d'inhaler.
Moyenne par cigarette: goudrons 12 mg, nicotine 0.8 mg.